REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التـــــــــــــــــــــــــــعليـم العـــــــالي والبـــــــــــحث العـــــلـمـــي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جـــــــــــــــامعة أبي بكـــر بـلـقـايد – تـلمســـــــــــــــان –

Université Aboubakr Belkaïd**–** Tlemcen –

Faculté de TECHNOLOGIE

MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du **diplôme** de **MASTER**

En : Architecture

Spécialité : architecture et patrimoine

Par : BELARBI Latifa

Sujet

De la déchéance a la renaissance : Revitalisation de La Calère d'Oran, un patrimoine à (re)découvrir

Cas d'étude : Quartier de la Caléré – Sidi El Houari – Oran

Mr. HADJOUI Fethi	Professeur	Université de Tlemcen	Président
Mme.BOUDALIA Nadia	Architectre	Université de Tlemcen	Examinateur
Mr.SAFI SLIMANE Boumedienne	Architectre	Université de Tlemcen	Examinateur
Mr.CHIALI Moustafa	MMA	Université de Tlemcen	Encadrant

Année universitaire : 2024/2025

Remerciements

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à Monsieur Chiali Mustapha, qui, en sa qualité d'encadrant, nous a accompagnés avec une disponibilité et une perspicacité exemplaire durant toutes les étapes de la rédaction de ce mémoire. Sa rigueur scientifique, sa bienveillance constante et sa pédagogie ont constitué une source d'inspiration précieuse et continue.

Un grand merci également à Madame Boudalia, Monsieur Safi Slimane, et Monsieur Hadjoui, pour avoir accepté de faire partie de notre jury et pour l'intérêt porté à notre travail.

Enfin, nos remerciements les plus sincères s'adressent à l'ensemble des enseignants qui nous ont transmis leur savoir tout au long de ces cinq années d'études. Grâce à leur dévouement et à la qualité de leur enseignement, nous avons pu grandir sur les plans intellectuel

Dédicaces

À mes chers parents et grands-parents,

Mes parents, pour leur amour inébranlable, leurs sacrifices silencieux et leur foi constante en mon parcours, ainsi qu'à mes grands-parents, dont les sagesse, prières et enseignements ont toujours été une lumière dans ma vie. Ce travail est le reflet de vos efforts, de vos valeurs et de l'amour que vous m'avez transmis. Je vous le dédie avec toute ma reconnaissance et mon affection.

À ma sœur Abir,

Ta douceur, ta force et ta fidélité ont été un véritable pilier tout au long de mon parcours. Merci d'être toujours là.

À mon petit frère Mohammed

Dont la joie de vivre et la naïveté illuminent mes journées même dans les moments les plus difficiles.

À mon amie chère Raghda

Ma confidente, mon appui, qui a toujours été là pour m'encourager, me soutenir dans les moments de doute, et célébrer chaque petite victoire avec moi.

À mes sœurs de cœur,

Sihem, Manel, Alae, Nihel,Djihan, Rihem, Merci pour votre présence constante, votre loyauté à toute épreuve, vos messages au bon moment et vos câlins qui réparent tout.

À mes cousins fraternels,

Djamel et Youssef merci pour les souvenirs partagés qui resteront à jamais gravés dans mon cœur.

À mes chers membres de la famille,

Faiza, Yamina, Nabil, Ahmed, Mustapha,Abdelhak , merci pour votre amour, votre soutien constant et votre présence précieuse à chaque étape de ma vie.

Résumé

Dans ce mémoire, nous analysons le rôle évolué de la Calère espace traditionnellement conçu comme un carrefour historique mais devenue un lieu de passage et comment celle-ci se transforme en un véritable lieu de partage, d'échange et d'interaction sociale. À travers l'étude de différents aménagements architecturaux et comportementaux, il apparaît que cet espace intermédiaire, souvent négligé, peut devenir un lieu de convivialité, de pause et de transmission culturelle. En intégrant des éléments favorisant l'appropriation collective — comme des sièges, des espaces verts ou des dispositifs artistiques — la calere dépasse sa fonction première de transition pour devenir un lieu de vie partagé par les habitants. Cette transformation reflète une volonté croissante de redonner du sens aux espaces intermédiaires dans l'aménagement urbain et domestique.

Mot clés : Carrefour historique, Réhabilitation, La Calère,Tourisme,Patrimoine urbain.

ملخص

في هذا البحث، نقوم بتحليل الدور المتطور للمساحة التقليدية المسماة "كالير"، والتي كانت تُعتبر تقليديًا مفترق طرق تاريخي، لكنها تحولت إلى مكان عبور فقط. وكيف تتحول هذه المساحة إلى مكان حقيقي للتشارك والتبادل والتفاعل الاجتماعي. من خلال دراسة مختلف التعديلات المعمارية والسلوكية، يتبين أن هذه المساحة الوسيطة التي غالبًا ما تُهمل، يمكن أن تصبح مكانًا للود، والاستراحة، والنقل الثقافي. من خلال دمج عناصر تشجع على التملك الجماعي — مثل المقاعد، المساحات الخضراء، أو التشكيلات الفنية — تتجاوز "الكالير" وظيفتها الأصلية كممر لتصبح مكانًا حيويًا يشارك فيه السكان. هذه التحولات تعكس رغبة متزايدة في إعادة إعطاء المعنى للمساحات الوسيطة في التخطيط العمراني

الكلمات المفتاحية مفترق طرق تاريخي، إعادة تأهيل، الكالير، السياحة، ، التراث الحضري

Abstract

In this thesis, we analyze the evolving role of the Calère, a traditionally designed space known as a historic crossroads but which has become merely a passageway, and how it transforms into a genuine place of sharing, exchange, and social interaction. Through the study of various architectural and behavioral interventions, it appears that this often neglected intermediate space can become a place of conviviality, pause, and cultural transmission. By integrating elements that encourage collective appropriation — such as seating, green spaces, or artistic installations — the Calère surpasses its original function as a transition area to become a vibrant living space shared by residents. This transformation reflects a growing desire to restore meaning to intermediate spaces in urban and domestic planning.

Keywords: Historic crossroads, rehabilitation, the Calère, Tourism, urban heritage.

Sommaire

Remercimments.....I
Dedicaces II
Résumé III
ملخص.....IV
Abstract IV
INTRODUCTION GENERALE..... 1
Problématique spécifique : 2
Hypothèse : 2
Objectif urbain : 3
Objectif architectural : 3
Objectif socio-économique : 3
Objectif touristique : 3
Approche conceptuelle : 4
Approche pratique et analytique : 4
Application au projet : 4
Chapitre : Chapitre théorique 5
I.1.1. Patrimoine : 6
I.1.2. Patrimoine urbain : 6
I.1.3. Patrimoine naturel : 7
I.1.4. Patrimoine culturel : 7
I.1.5. Patrimoine matériel : 7
I.1.6. Patrimoine immatériel : 7
I.1.7. Un monument : 8
I.1.8. Ensemble : 8
I.1.9. Un site : 9
I.1.10. Secteur sauvegardé : 9
I.1.11. La patrimonialisation : 9
I.1.12. Centralité : 10
I.1.13. Centre historique : 11
I.1.14. Centre-ville : 11
I.1.15. Place publique : 11
I.1.16. Voie urbaine : 11
I.1.17. Carrefour : 11
I.1.18. Carrefour historique : 12
I.1.19. Friche : 12
I.1.20. Parcours urbain : 12
I.1.21. Médiation architecturale : 13

I.2.1. Restructuration : 13
I.2.2. Réaménagement : 13
I.2.3. Sauvegarde : 13
I.2.4. La revitalisation : 14
I.2.5. La rénovation : 14
I.3.1. Le tourisme : 15
I.3.2. Le touriste : 15
I.3.3. La mise en tourisme : *« Touristification »* 15
I.3.4. Les types de tourisme : 15
Chapitre II : Chapitre analytique 21
Domaine 1 : l'environnement immédiat. 22
Domaine 2 : L'hôpital Baudens et la placette sous exploité de la Calère 22
2.1. Situation géographique : 22
2.2. Accessibilité et infrastructures : 22
2.3. Climat : 23
2.4. Topographie : 23
2.5. Histoire de la ville d'Oran : 23
3.2.1. Diagnostic : Carte de diagnostic : 28
3.2.1. Intervention : Carte d'intervention : 29
3.2.3.Parcours : 30
3.3.1. Diagnostic du site : 32
3.3.2. Intervention sur site : 32
II.4. Etude de l'hôpital Baudens : 35
4.1. Fiche Technique : 35
4.2. Situation de l'hôpital « Baudens » : 35
4.3. Histoire : 35
4.6. Caractéristiques : 36
5.B. Circulation : 37
4.6. Analyse des Façades : 38
4.7. Structure : 39
6.1. Justification du choix : 51
6.2. Définition du centre multifonctionnel : 51
6.3. Définition du centre multifonctionnel : 51
6.5. Analyse thématique : 52
Chapitre III :Chapitre Conceptuelle 59
Programmation : 60
1.Approche sur le système constructif mixte existant de l'hôpital Baudens : 86

2.les interventions proposées envers un bâtiment ancien (l'hôpital Baudens) : 86
3.Corps d'état secondaire : 90
3.Approche technique du centre commercial : 94
Chapitre V :Conclusion générale 98
Bibliographie 104

Table des illustrations :

Figure 1: Schéma sur les composants du patrimoine matériel et immatériel, Source auteure. 8
Figure 2: Schéma des valeurs du patrimoine, source auteure..... 10
Figure 3 schéma des concepts de La Charte De Venise, source : https://www.icomos.org/fr/charte-et-textes-doctrinaux 17
Figure 4: les 04 principes de Charte International Du Tourisme Culturel, source auteure..... 18
Figure 5: schéma du résumé du revue scientifique, source auteure. 19
Figure 6 : Schéma du résumé du revue scientifique, source auteure. 19
Figure 7 : Schéma du résumé du revue scientifique, source auteure. 20
Figure 8: Schéma du résumé du revue scientifique, source auteure. 20
Figure 9:Situation de la ville dêOran et ses communes administratives. source auteure 23
Figure 10:Cartes météorologique d'Oran, source (: https://fr.climate-data.org/afrique/algerie/oran/oran-540) 23
Figure 11 : Une frise chronologique sur l'histoire de Sid El Houari, source auteure..... 24
Figure 12:La composition des quartiers de Sid El Houari, source auteure. 25
Figure 13 : Carte des monuments historique de Sid El Houari, source auteure. 25
Figure 14:: carte des conditions climatique de Sidi El Houari et illustration de topographie de Sidi El Houari 26
Figure 15: Carte de flux mécanique de Sidi El Houari, source auteure. 26
Figure 16: Carte de flux piéton de Sidi El Houari, source auteure. 26
Figure 17: Carte des espaces verts de Sidi El Houari, source auteure. 27
Figure 18: Carte de plein et vide de Sidi El Houari, source auteure. 27
Figure 19 : Carte d'état de bâti de Sidi El Houari, source auteur 27
Figure 20:Carte de gabarit de Sidi El Houari, source auteur 27
Figure 21 : Carte de fonction de Sidi El Houari, source auteur 27
Figure 22 : Carte des friches de Sid El Houari, source auteure. 28
Figure 23 : Carte de diagnostic de Sid El Houari, source auteure 28
Figure 24 : Carte d'intervention de Sid El Houari, source auteure..... 29
Figure 25:Analyse SWOT du centre historique Sidi El Houari 29
Figure 26:les fonctions du parcours , source er traitée auteuresss..... 30
Figure 27/les fonctions du parcours , source er traitée auteure. 30
Figure 28:les dimensions des terrains d'intervention, source auteure..... 31
Figure 29:coupes shématiques et skylines de la zone d'intervention, source et traitée par auteure .. 31
Figure 30:Perspectives à 360° sur l'état actuelle du site, source auteure. 32
Figure 31:Carte de diagnostic de La Calère et La Blanca, source auteure. 33
Figure 32:Tableau des exemples d'intervention, source auteure..... 33
Figure 33:Carte d'intervention de La Calère et La Blanca, source auteure..... 34
Figure 34:Master plan, source auteure. 34
Figure 35 : Projet pour construire un hôpital militaire sur l'emplacement des ruines de Colysée en 1773. 36
Figure 36: Projet d'hôpital sur l'emplacement des ruines du Colysée ,1835 France, service historique de la défense, Vincennes ,1H 1310 36
Figure 37: Modification des blocs de l'hôpital Baudens, source auteure. 36
Figure 38:Modification de la porte de l'hôpital Baudens ,source auteure 36

Figure 39:Organisation des pièces de l'hôpital Baudens, traité par auteur. 37
Figure 40 : La circulation verticale de l'hôpital Baudens, source et traité par auteur. 37
Figure 41 : La circulation horizontale de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure. 37
Figure 42:La circulation horizontale de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure. 38
Figure 43: Façade Sud de l'ancien hôpital Baudens. 39
Figure 44: La structure des planchers l'hôpital Baudens, source traitée par auteure. 39
Figure 45 : Les murs porteurs l'hôpital Baudens, Traitée par auteur. 40
Figure 46 : L'assemblage de la structure de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure. 40
Figure 47 : La circulation horizontale de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure. 41
Figure 48 : Illustration de l'activité commerciale en Algérie. 43
Figure 49:Vue de forum depuis le Capitole. 44
Figure 50:Schéma de l'organisation de l'agora.. 44
Figure 51:Grand souk Ispahan. 44
Figure 52:Souk Arabe. 44
Figure 53.Halle Marigny en Orxois, France. 45
Figure 54: : Foire à Gand, Belgique. 45
Figure 55: Passage de Choiseul, Paris. 45
Figure 56: Le bon marché, Paris. 45
Figure 57: Carrefour Market, Belgique 45
Figure 58: Ardis Hypermarché, Alger. 45
Figure 59: Central World, Thaïlande. 46
Figure 60: Park mall, Sétif. 46
Figure 61: Marine Getway, Canada. 46
Figure 62: Plan, Coupe, façades du Centre Cléopâtre, source (https://www.groupcleopatra.com/en/sectors/malls/), traitée par auteure. 47
Figure 63: : Plan, Coupe, façades du Centre Cléopâtre, source (https://www.archdaily.com//), traitée par auteure. 48
Figure 64:Plan de masse Bab Ezzouar 48
Figure 65:Centre Bab Ezzouar.source :wikipeidiacom 48
Figure 66 :Programme et organigramme du centre Bab Ezzouar,source et traité par auteure 49
Figure 67:Plan, Coupe, façades du Centre Bab Ezzouar, source, traitée par auteure 49
Figure 68:Es Sénia , source wikipédia 50
Figure 69:Situation du centre Es Séniaa 50
Figure 70:Plan, Coupe, façades du Centre Es Sénia, source (Marwa Tires), traitée par auteure 50
Figure 71:Programme et organigrammes Es Sénia ,Source auteure. 50
Figure 72:Le centre Baruthane,source wikipédia 52
Figure 73::Situation du centre Baruthane 52
Figure 74:Plan, Coupe, façades du centre Baruthane, source, traitée par auteure 53
Figure 75:Programme du centre Baruthane, source et traitée par auteure 53
Figure 76: Plan, Coupe, façades du : The Providur's Palace, source(https://www.archdaily.com/996909/the-providurs-palace-ab-forum-plus-letilovic-and-pedisic), traité par auteure. Programme du The Providur's Palace : source et traité par auteure. 54
Figure 77 : Programme du The Providur's Palace : source et traité par auteur. 55
Figure 78:Situation La Méca 55
Figure 79:Programme de la Méca : source et traité par auteure 56
Figure 80:: Plan, Coupe, façades De La Méxa.source : https://www.la-meca.com/quest-ce-que-la-meca/ 56
Figure 81:Situation de La Belle Friche de Mai 57

Figure 82:La Belle Friche De Mai 57
Figure 83:Plan de masse La Place d'horizon Plan de masse et plan de La Place D'Horizons, source : (https://lareplique.org/venire). 57
Figure 84:Programme De la Belle Friche De Mai : source et traité par auteure. 58
Figure 85:Programme de base source et traité par auteure. 60
Figure 86:Figure : Genèse du projet, source et traitée par auteure. 76
Figure 87:: Genèse du projet, source et traitée par auteure. 77
Figure 88: Plans de l'ex l'hopital Baudens réhabillité en centre multifonctionel ,source :auteur. 79
Figure 89: Organigrammes spatiale du centre multifonctionel,source et traité par auteure 80
Figure 90:plans du centre commerciale ,source :auteur. 82
Figure 92:Renforcement par acie 87
Figure 91:Renforcement par bois 87
Figure 93:Pose additionnelle de dalles en béton armé, source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 200. 87
Figure 94:Protection poteaux et poutres, source : (https://www.materiaux.archi/produits/knauf/caissons-et-gaines-coupe-feu-systeme-de-protection-protection-poteaux-et-poutres-knauf_5941). 87
Figure 95:Protection poteaux et poutres, source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 200. 88
Figure 96:Schéma du principe de confortement des fondations, Source : Études préalables et diagnostic selon les pathologies du système de construction Par Selka Mohammed Chiheb. 88
Figure 97:Schéma du principe de confortement des fondations, Source : Études préalables et diagnostic selon les pathologies du système de construction Par Selka Mohammed Chiheb. 89
Figure 98:passages couverts,source :Pintrest.com 90
Figure 99:Alimentation électricité faible ,niveau04 du centre multifonctionnel (Ex hopital Baudens),source auteure 91
Figure 100:Alimentation électricité,niveau04 du centre multifonctionnel (Ex hopital Baudens),source auteure 91
Figure 101:Alimentation AEP niveau 04.Centre multifonctionnel(Ex hopital Baudens),source auteure 91
Figure 102 : Systhème de climatisationVRV,niveau04 du centre multifonctionnel (Ex hopital Baudens),source auteure 91
Figure 103:Schéma pour plusieurs étages ou immeuble ou collectif 92
Figure 104 :Le système VRV de climatisation, source : (https://guidebatimentdurable.brussels/systeme-drv) 93
Figure 105: Le système d'évacuation des sanitaires superposés, source : (http://www.forum-plomberie.com.) auteure. 93
Figure 106:système incendie,source:www.securiteincendie.f 94
Figure 107:Eclairage zénithal,source :Pintrest.com 95
Figure 108:Escalators dans un centre commerciale, source :Pintrest.co 96
Figure 109:Détails escalators,source :Pintrest.com 96
Figure 110 :Détails Asssenceur,source : Neufeurt 96
Figure 111:Assenceurs dans un centre commerciale, source :Pintrest.com 96
Figure 112:Détails techniques monte de charge,source:Neufert 97
Figure 113:Toiture végétalisée,source:sopranature.com 97

Introduction générale

Introduction :

L'humanité a toujours été animée par le désir de laisser une empreinte a ses descendants, ces traces se manifestent sur le territoire de la ville.

"***La ville est invention et réinvention permanentes. Elle est ce que les hommes en font et non pas seulement ce que les hommes héritent. Elle nous surprend toujours. La recherche urbaine tente de déchiffrer sans cesse ce que la ville est devenue. Il n'y a jamais de résolution définitive des problèmes que pose la ville. Les problèmes urbains sont toujours nouveaux et pas seulement récurrents.*** Y. Chalas, architecte et sociologue. L'invention de la ville, Yves Chalas, éd. Anthropos, 2003, p. 10."

Les villes sont des espaces de métissage, c'est-à-dire des espaces où se mélangent des populations différentes et où chaque population possède son patrimoine. Elles sont aussi des centres de pouvoir d'innovation. L'urbanisation pose de nouvelles questions sur la densité, la mobilité écologique et la qualité de vie. Les villes sont appelées à s'adapter pour répondre aux besoins d'une population mondiale de plus en plus urbanisée tout en préservant les identités des villes vivantes et distinctives.

Oran la ville ou on marche tu peux toucher les murs romaines, espagnoles, ottomanes et coloniales, la ville construite autour de la mer s'inscrit dans un processus économique et croissance sociale tout en accentuant sur le volet touristique autour d'un nouveau centre-ville et en tournant le dos vers le centre ancien. Le patrimoine d'une ville est le socle de son identité et son centre est une véritable boussole urbaine qui conserve la stabilité spatiale en créant des repères physiques, visuels et mémorielles ce qui forme un patrimoine urbain intelligent.

Le centre est l'espace historique par excellence, il est la mémoire de la ville le lieu où subsistent sur un espace restreint dans le tissu Urbain le plus ancien les monuments et les édifices les plus prestigieux.

Mais en parallèle Oran possède dans son centre historique des quartiers délaissés malgré leurs atouts touristiques et exclus de l'attention. La Calère, ancien quartier des pêcheurs enclavée entre la montagne Mardjadjou et le port est l'un d'eux. Il est également exposé à un processus grave et continu de dégradation, de vandalisme suite à sa démolition de la part des autorités en 1980 pour but de relogement qui l'inscrit dans un développement d'une ville informelle qui la positionne comme une friche urbaine dans le tissu urbain avec l'abondance et le dysfonctionnement de ses bâtiments. Cet espace considéré comme **repère et carrefour historique** qui regroupe dans son environnement immédiat des empreintes de divers civilisations, est considéré aujourd'hui comme un lieu dénué de signification et qui n'appartient ni à la plate mer ni au centre-ville. Ce qui le pose dans un cas qui demande de la patrimonialisation.

La ville ne fut jamais construite d'une manière discontinue et sans ordre.

Dans ce contexte une nouvelle dynamique s'accroche à la revalorisation dans un cheminement de médiation architecturale, de continuité avec le centre-ville et liaison avec le pôle portuaire. En introduisant des fonctions d'appels et la permanence de dialogue entre

l'ancien et le nouveau, pour restituer l'image de Sidi El Houari et ensuite enrichir toute la ville d'Oran avec l'attraction touristique.

Problématique

Oran, ville portuaire algérienne aux multiples visages, a traversé les siècles en laissant une empreinte éternelle sur l'histoire du Maghreb. Le site de Sidi El Houari, véritable trésor du patrimoine Oranais, fait face à un défi majeur : trouver un équilibre entre l'augmentation de l'attractivité touristique et la préservation de son authenticité et de son intégrité puisqu'il présente :

- Un berceau de civilisations (berbéro musulmane, espagnole, ottomane, coloniale …)
- Un balcon sur le port d'Oran par sa situation stratégique
- Un fruit d'un métissage architectural, culturel et social unique

. Dans ce contexte, la médiation architecturale se révèle être un outil clé pour gérer cette tension et favoriser une interaction harmonieuse entre les touristes et le patrimoine.

A travers l'analyse du POS et la visite du site on peut distinguer :

- Un état de dégradation avancée des infrastructures bâties.
- Une négligence du patrimoine architectural hérité des différentes époques coloniales (espagnole, ottomane et française).
- Une discontinuité urbaine notamment la perte du lien entre la ville, la mer et le port.
- La réduction de l'animation touristique

A Travers la problématique proposée la question soulevée est :

- **Quels projets architecturaux de médiation peuvent être mis en place pour rendre le site de Sidi El Houari plus attractif pour les touristes tout en préservant son authenticité ?**

Problématique spécifique :

Oran terre d'histoire et d'attractions touristiques et une destination convoitée son noyau historique Sidi El Houari est dépourvu de tout types d'équipement et aucune interprétation de ce centre n'a été pensé pour faire revivre sa mémoire.

La Calère l'un des premiers quartiers de Sidi El Houari, ancien quartier des pêcheurs construite par les Espagnols avec sa position centrale elle fait un carrefour historique stratégique fréquenté par toutes les époques mais elle se dresse aujourd'hui comme une friche urbaine ou ses bâtiments de permanence sont abandonnés et une rupture spatiale avec le centre-ville et le pôle portuaire.

- **Comment réconcilier sur le plan architectural et urbain l'histoire et la mémoire La Calère avec le présent et le futur ?**

Hypothèse :

L'hypothèse sur laquelle notre réflexion se fonde et la mise en scène du carrefour historique La Calère à travers une intervention urbaine, architecturale et paysagère qui joue un rôle médiateur entre le patrimoine et le tourisme.

Intervention Urbaine : revitaliser la plus grande friche urbaine à travers ces deux concepts : le dynamisme économique et la formation des secteurs émergents.

Intervention architecturale : Le recours a ces deux concepts résulte de projeter un équipement générateur de fréquentation et de revenus a travers la fonction de commerce (un centre commercial), ainsi a remise en valeur des bâtiments a valeur patrimoniale (réhabilitation et reconversion de l'hôpital Baudens) par la multifonctionnalité.

Intervention Paysagère : La Calère comme scène intermédiaire entre la mer et le port à travers le parcours et l'aménagement des espaces vert et comme carrefour spatiale entre le port et le centre-ville pour uniformiser le tissu urbain.

Pour résoudre aux caractéristiques spécifiques du site aux échelles nationales et les comportements des usagers, chaque intervention va être précédée par une étude des pratiques socio-spatiales.

Objectifs :

Notre projet vise à revitaliser le centre historique Sidi El Houari en transformant la friche urbaine de la Calère en un espace dynamique et attractif.

Objectif urbain :

- Un nouveau paysage urbain qui respecte les spécifiés du lieu en exploitant sa situation et son histoire.
- Faire un pas dans le chemin de réconcilier La Calère avec le port, La Calère et le centre-ville.

Objectif architectural :

- Valoriser le patrimoine par la médiation architecturale
- Préservation du patrimoine bâti a travers la réhabilitation et la reconversion des ancien bâtiments
- Projeter un équipement contemporain qui met en valeur le patrimoine
- Préserver l'ancien et repérer le nouveau

Objectif socio-économique :

- Projeter des fonctions qui renforce le concept mémoire _identité et les interactions entre les habitants (associatif, formatif, culturel)
- Développer un lieu (fonction commerciale) qui offre une expérience de confort et de satisfaction tant pour les clients que pour les commerçants.
- Création d'emplois

Objectif touristique :

- Attractivité du tourisme commerciale et culturel
- La mise en scène de la Calère comme pôle d'attraction avec son potentiel de carrefour historique et spatiale.

- La Calère un théâtre libre à s'exposer.

Méthodologie :

Afin d'apporter une réponse adaptée à la problématique soulevée et de réaliser les objectifs fixés, la méthodologie adoptée repose sur deux approches complémentaires.

Approche conceptuelle :

Dans un premier temps, une démarche conceptuelle sera mise en œuvre. Celle-ci vise à établir une base intellectuelle solide pour les différents thèmes abordés, en explorant les idées et principes fondamentaux. Cette étape permettra de clarifier les enjeux théoriques liés aux carrefours historiques et à l'interactions du le tissu urbain avec le port.

Approche pratique et analytique :

Ensuite, une phase pratique et analytique sera déployée. Cette partie, réalisée en collaboration avec un binôme, se divisera en deux axes principaux :

- Cette analyse portera sur l'étude de l'évolution historique du Sidi El Houari et sa Calère, son rapport étroit avec le port. L'objectif sera de mettre en lumière les dynamiques territoriales et les transformations qui ont façonné cette relation.
- En équipe, nous examinerons les points forts et les dysfonctionnements du site à travers une lecture critique et structurée. Cette analyse s'appuiera sur des observations in situ, des données qualitatives et quantitatives, urbaines et thématiques ainsi que sur des échanges d'idées au sein du binôme pour garantir une compréhension multidimensionnelle et des intervenir a travers deux projets complémentaires.

Application au projet :

Enfin, les enseignements issus des approches conceptuelle et analytique guideront la phase de conception. L'objectif sera de proposer des interventions architecturales et urbaines cohérentes, innovantes et respectueuses, en mettant l'accent sur la réhabilitation des espaces en permanence et les valoriser a travers des nouveaux projets contemporain

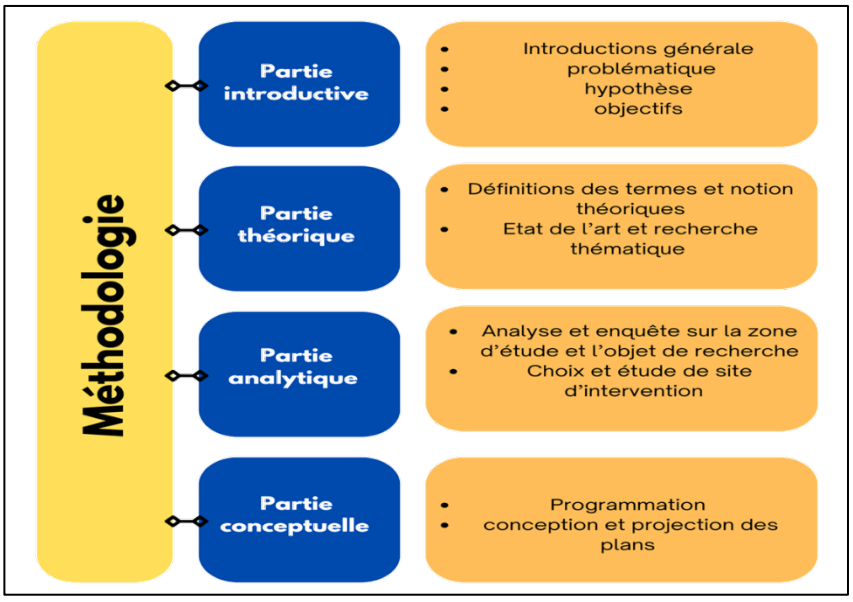

Chapitre I :
Chapitre théorique

Dans l'intention d'appliquer le concept de Médiation architecturale pour la mise en tourisme du patrimoine, dans ce chapitre on va s'orienter vers le vocabulaire essentiel a la compréhension de ce mémoire, une approche théorique rassemblera les termes clés pertinents : Le patrimoine, les interventions sur le patrimoine, la médiation architecturale et la touristification. A la fin nous examinerons les chartes et établir un état de savoir en s'appuyant sur des études et des documentations qui traite le sujet de la valorisation des centres anciens et leurs mises en tourisme pour comprendre le facteur de leurs rôles en tant que carrefours historiques.

I.1. Définition sémantique des concepts patrimoine :

I.1.1. Patrimoine :

« Patrimoine historique… l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé… » (Irvoas-Dantec, D. (2004). *C'est quoi le patrimoine ?*)

« Patrimoine historique » est devenu un des maîtres mots de la tribu médiatique. »

Le concept de "patrimoine historique" est devenant essentiel dans les discussions médiatiques actuelles en réponse au désir de connexion avec nos racines et à un besoin de continuité dans un monde en constante évolution. Pourtant cette utilisation du passé soulève des questions profondes sur ce que représente réellement le patrimoine : doit-il être préservé intact comme un héritage précieux ? Est-il une pièce de culture à consommer ou plutôt un champ d'expression pour des interprétations variées et parfois concurrentes ?

1. « Le mot patrimoine vient du latin patère qui signifie père ce qui nous vient de nos pères et nos mères et au sens large de nos ancêtres après d'être surtout intéressé aux offres d'art prestigieuses… » (Choay, F. (n.d.). *L'allégorie du patrimoine*. Éditions du Seuil, 27 rue Jacob, Paris.).

Le patrimoine représente une dynamique entre le passé et le présent ainsi qu'entre ce qui nous est transmis et ce que nous créons de nouveau dans un même temps. Il résulte d'un effort collectif tout en reflétant nos particularités individuelles En cela, il peut être considéré comme un récit en devenir que nous rédigeons conjointement avec nos prédécesseurs. Chaque objet, chaque coutume représente un épisode de cette histoire, une incitation à interroger notre position dans le monde et à façonner notre propre identité.

I.1.2. Patrimoine urbain :

1. Le Paysage urbain historique est le territoire urbain compris comme le résultat d'une stratification historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, dépassant les notions de « centre historique » ou d'« ensemble » historique pour inclure le contexte urbain plus large ainsi que son environnement géographique. (Le Bihan, G., Devernois, N., Muller, S. (n.d.). *[Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité]*. Collection : À Savoir (n°26).).

Cependant, parler de patrimoine urbain, n'implique pas nécessairement la présence de monuments spectaculaires ou importants. Au contraire, ce concept désigne un ensemble urbain qui est commun ou cohérent, c'est-à-dire qui a comme architecture remarquable et vernaculaire, mais incluant d'autres niveaux de patrimoine. Ainsi, la cohérence est basée sur la spatialité, le fonctionnalisme, ou la période de construction, entre autres significations d'un "tissu urbain. Perrin et Patin ont défini le patrimoine comme "une partie composante de cette traduction spatiale d'un modèle de société, la mémoire et l'organisation de cet environnement, en tant qu'environnement artificiel, doivent être préservées et transmises.

I.1.3. Patrimoine naturel :

Dans le plus grand détail, la définition de l'UNESCO fait claquer les doigts sur le clavier pour montrer la diversité des éléments naturels qu'il peut être pertinent de considérer comme un patrimoine à conserver pour les générations futures. Ce concept englobe des sites naturels pratiquement non défrichés, ainsi que des terrains développés à des fins de conservation ou de mise en valeur. Ces éléments, qui se distinguent par leur extraordinaire « valeur pour l'humanité, enrichissent la diversité biologique et culturelle de la planète. ». (CIREB. (2023). *Patrimoine naturel et patrimoine culturel : sauvegarde et valorisation.* Colloque international de la CIREB, parrainé par La Renaissance Française, Paris, 23-24).

I.1.4. Patrimoine culturel :

Il est clair que la réflexion de l'UNESCO met l'accent sur la diversité des manières de décrire le patrimoine culturel. Il couvre les objets matériels ainsi que les biens émotionnels et immatériels tels que les monuments, les œuvres d'art, les sites et traditions archéologiques, le savoir-faire technique et autres représentations symboliques. Ce concept met l'accent sur la protection non seulement des produits physiques mais également des processus et des normes qui leur sont associés. (Ibid).

I.1.5. Patrimoine matériel :

Le patrimoine matériel fait référence à tous les produits matériels produits par les humains au fil du temps. Il couvre tout ce que nous pouvons voir et toucher, des vestiges archéologiques aux œuvres d'art modernes. De ce fait, les matériaux ne cessent d'évoluer, reflétant les aspirations, les valeurs et les savoir-faire de chaque société. Cela peut inclure Architecture monumentale, arts visuels et décoratifs, artisanat et arts appliqués, immobilier, propriété personnelle et design, objets techniques et inventions, etc. Mais sa particularité est que les matériaux sont des biens tangibles. Dans le sens où ils ont une présence physique et une valeur esthétique dans la perception. (*Le patrimoine culturel matériel et immatériel de la ville d'Al-Mughayyir. ISBN : 978-9931-22. p 16*).

I.1.6. Patrimoine immatériel :

Le patrimoine immatériel, tout ce qui est l'essence d'une culture, mais qui ne sont pas sous une forme palpable. Ce sont toutes les idées de croyances, coutumes, traditions, compétences, langage et expressions artistiques qui sont transmises de manière générationnelle par une communauté. Il aide à façonner notre identité, explique nos actions et donne de la signification à notre existence. Il comprend : Les fondements de base d'une société et les

choses qu'elle éprouve le plus profondément. Les coutumes et les traditions ; le langage, car il y a des termes pour échanger des idées et nous comprendre, avec usage donné à une gamme d'expressions ou de dialectes. Music ou danse, littérature ou arts plastiques où l'imagination et la créativité d'un peuple s'impriment, c'est ce qui doit être compris par les arts. (ibid p102).

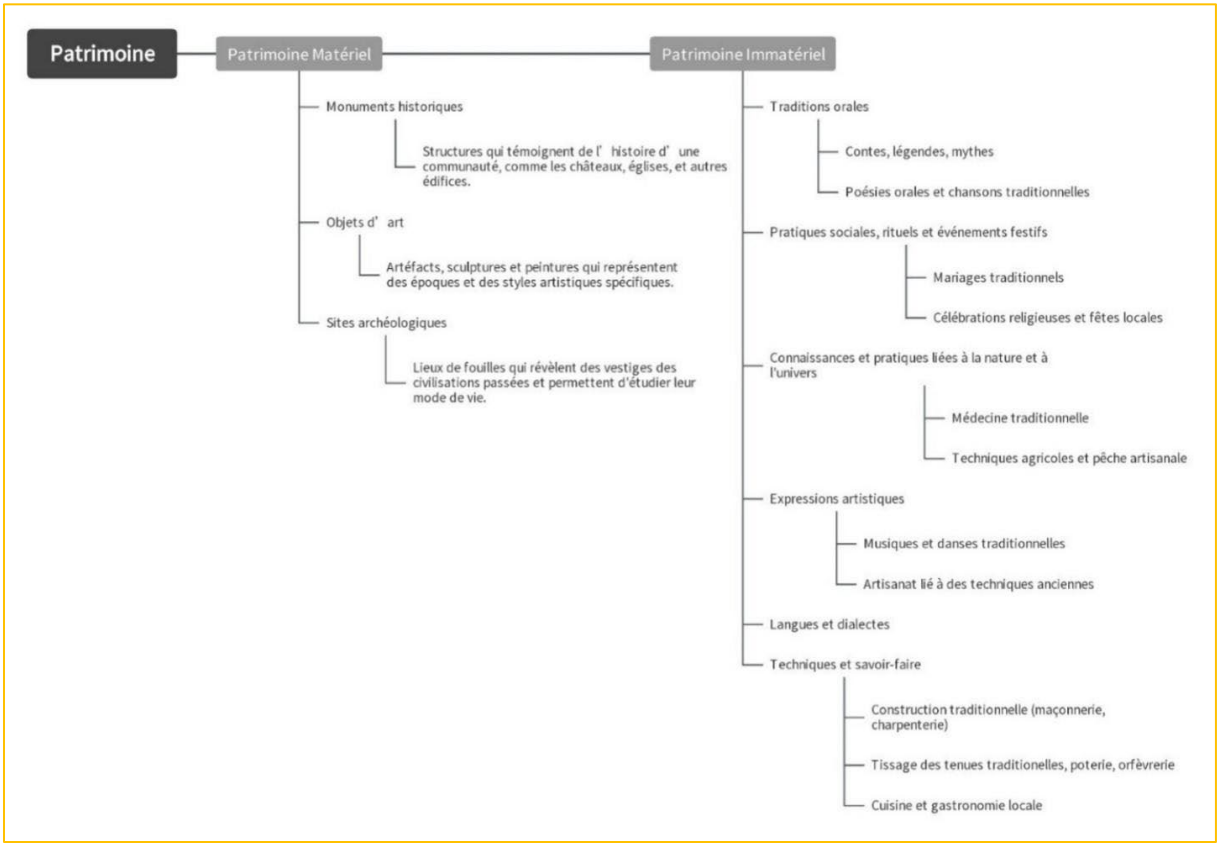

Figure 1: Schéma sur les composants du patrimoine matériel et immatériel, Source auteure.

I.1.7. Un monument :

De la façon du texte de la Convention du patrimoine mondial, est tout ce qui pourra être un monument, c'est à dire construit, construction ou ouvrage d'art, et l'élément qu'a pour lui, dont la valeur est exceptionnelle de l'histoire ou de l'art ou de l'archéologie ou de la science ou de l'ethnologie." Cet ensemble de significations englobe une large palette de biens culturels, des édifices religieux aux sites archéologiques, en passant par les œuvres d'art monumentales.

([ICOMOS]. (2015). *Statuts de l'ICOMOS*. Adoptés par l'Assemblée constitutive le 22 juin 1965 à Varsovie (Pologne), modifiés par la 5ème Assemblée générale le 22 mai 1978 à Moscou (U.R.S.S.) et par la 18ème Assemblée générale le 12 novembre 2015 à Florence)

I.1.8. Ensemble :

L'ensemble architectural est une entité patrimoniale composée de plusieurs éléments bâtis dissociés de l'aspect architectural, organisés de manière à former un tout cohérent. Cette cohérence a pu être fondée sur des critères architecturaux ainsi qu'historiques, urbanistiques ou

paysagers. On le voit souvent, les ensembles offrent parfois une indication de l'évolution d'une société, de l'organisation d'un espace ou de l'expression d'une culture particulière. (Ibid).

I.1.9. Un site :

Un site est un bien culturel qui a une valeur patrimoniale incontestée. Cette valeur peut être basée sur l'esthétique du site, ou son aspect historique, cette valeur peut aussi être archéologique ou ethnologique, affective ou fonctionnelle, ce qui signifie que la valeur du site pour une communauté définie peut être liée à l'émotion que cela suscite ou à l'utilité que celui-ci présente pour cette même communauté. Sites sont des points privilégiés pour étudier l'histoire de l'humanité, ainsi que les différences des cultures. (Ibid.).

I.1.10. Secteur sauvegardé :

La notion du « Secteur sauvegardé » est née avec la promulgation de la Loi n° 98- 04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. L'article 43 de la présente loi les définit comme étant :« Les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les Casbah, Médinas, Ksours, villages et agglomérations traditionnelles caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat et qui par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur ». (Loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Journal Officiel de la République Algérienne.)

I.1.11. La patrimonialisation :

Cette expression a notamment été définie par Jessica Fèvres — de Bideran. « Interprétation des vestiges par les spécialistes du patrimoine, puis par le grand public qui désire explications et mise en scène des savoirs pour accéder à cette histoire, ou comment un travail de rationalisation se mue en une image de fascination. » (D'après Monique SICARD, cité par Jessica FÈVRES De BIDERAN, in Infographie, images de synthèse et patrimoine monumental : espace de représentation, espace de médiation. p.78)

La patrimonialisation est un processus politique et social où une communauté s'approprie un récit et/ou une identité. En rendant certains aspects porteurs d'un patrimoine, elle s'inscrit dans un ensemble plus grand et se démarque des autres. Ce processus est le plus souvent associé à des enjeux de mémoire, d'identification et de construction de l'identité nationale.

- *Les valeurs du patrimoine :*

La Convention constitue une « assistance au patrimoine mondial » et repose sur un élément central : la « valeur universelle exceptionnelle », qui permet l'inscription et la protection par l'UNESCO. La VUE se réfère à des aspects de « singularité », c'est-à-dire de « témoignage unique », « d'exception », « d'exemple ». Elle repose sur dix critères qui font notamment référence aux traditions culturelles, au génie créatif humain, à la beauté, etc. La VUE prétend à l'universalité géographique et temporelle : cet objectif souffre d'un problème majeur : la valeur d'un site doit dépasser la sphère nationale et être importante pour la population actuelle et future. Elle doit également être suffisamment ouverte pour inclure de nouveaux éléments qui pourront plus tard être regroupés sous le concept de « patrimoine » (La gestion de la diversité/culturalisme et en même temps la recherche de l'universalité ont été critiquées dans

le cadre de la vue, mais ce débat n'est pas son objectif) (Voir par exemple J La valeur d'existence se réfère à la préservation de l'identité d'une communauté au travers de ce patrimoine. Des notions telles que l'ancienneté, l'histoire, le souvenir, qui peuvent être corrélées à cette valeur d'existence, sont des moyens de démontrer l'identité d'une communauté donnée. Le concept de valeur d'usage est lié à une base économique et aux possibilités de ressources que ce bien génère (en relation avec l'attractivité et les revenus touristiques que ce bien peut générer). (. Leduc, I., Bourdeau, L., & Marcotte, P. (2017). Valeurs attribuées au label du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la promotion touristique : Le cas du quartier historique de Québec. Concilier tourisme et développement durable, 36(1))

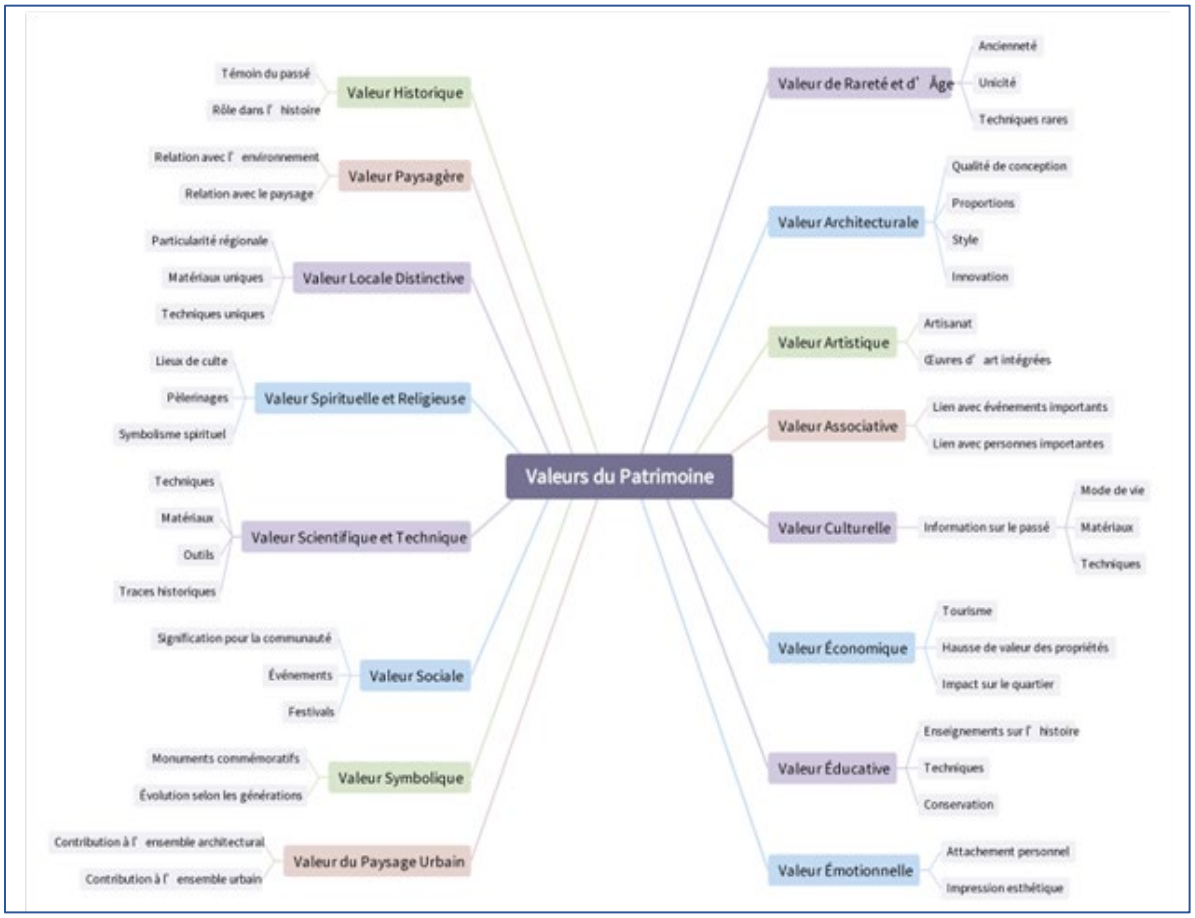

Figure 2: Schéma des valeurs du patrimoine, source auteure.

I.1.12. Centralité :

Manuel Castells en 1972 signalera que **« la centralité est la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et admin- itératives, de pratiques sociales, de représentations collectives**, qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville ».

La centralité est ainsi définie comme la capacité d'un lieu en termes de capacité à attirer, coordonner et orienter les activités, les personnes et les flux dans une certaine zone. Elle s'exprime par la concentration des fonctions, des réseaux et des ressources qui composent sa fonction de structuration et d'hiérarchisation. La centralité est un processus complexe et en étape, faisant partie d'environnements historiques, sociaux et politiques bien définis.

I.1.13. Centre historique :

Le cœur historique est un concept aux multiples facettes. À la fois ancrage matériel et construction sociale, il est chargé de représentations et de valeurs (1. UNESCO. (2011). Propositions concernant l'opportunité d'un instrument normatif sur les paysages urbains historiques (36 C/23 Rev.). 36e session de la Conférence générale de l'UNESCO, 24 octobre 2011. [En français uniquement])

Son histoire est longue et complexe. Elle est marquée par l'afflux et le reflux, par la montée et la descente, par l'essor et par la décadence, et parfois par la renaissance, en tout cas ici la réinvention, dans ce qu'on pourrait même appeler une re-constellation, du centre dans nos villes. Les centres historiques en tant qu'entité, mais aussi en tant qu'individus, à travers toute une série de cas d'étude en France et hors de France, sont aujourd'hui confrontés à de très grands défis.

I.1.14. Centre-ville :

« Le milieu d'un espace quel-conque, le point central doué de propriétés actives dynamiques, le point de convergence ou de rayonnement où diverses activités sont concentrées ». (Choay, F., & Merlin, P. (2010). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (3e éd. Mise à jour). Presses Universitaires de France, Grands dictionnaires. ISBN : 978-2-13-058066-9.)

Le centre-ville présente donc des caractéristiques spécifiques d'un espace urbain Actuel qui est en continue de développement – une zone où se concentrent les fonctions et les activités – et une zone de densité de la population. Ce noyau rituel et symbolique de la ville se superpose au tampon historique de la ville, mais ses frontières et rôles peuvent être historiquement et spatialement variables selon les dynamismes socio-économiques, politiques et culturels.

I.1.15. Place publique :

« Un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect sur quelque superbe édifice ». (Palladio, p 726, p. 123).

n. f., du latin platea (XIIe siècle) : La place publique descend des platea latines et c'est un espace urbain pré pondérable avec diverses fonctions : rassemblement, marchande, festive et échange social. Cet emplacement en est un autre, étant généralement le résultat d'un passé lointain et dépeignant les caractéristiques changements des populations.

I.1.16. Voie urbaine :

Du latin via, « voie », et Urba- nus, « de (la) ville ». Espace à parcourir pour aller quelque part. Voies urbaines, à l'intérieur d'une agglomération (rue, avenue, boulevard, etc.). Voies express, à circulation rapide, dans les villes. Les voies sur berges, à Paris.

La voie publique c'est un enjeu qui participe avec les autres ensembles à la construction de la ville, qui modèle les paysages et fixe les règles de conduite des acteurs. Elle est à la fois un espace topologique et un espace sériel, à règles et usages précis, convenable à la circulation mais aussi à l'intermédiation, à l'échange et toutes formes de sociabilité y compris l'habitation (terrasses, marchés).

I.1.17. Carrefour :

Lieu où se croisent plusieurs voies. Les carrefours réduisent la capacité des voies, sauf s'ils sont aménagés à niveaux séparés

« Les nœuds sont les points focaux et stratégiques dans lesquels un observateur peut pénétrer, et les principaux types en sont soit les points de rencontre de voies, soit des concentrations de certaines caractéristiques. » (Kevin Lynch, L'image de la Cité)

Le carrefour est une ‘‘point ’’ de jonction des multiplexes dans l'espace habité. C'est un endroit, plus extensif qu'un carrefour ou plusieurs avenues, routes, voies, ruelles, etc. issu de directions opposées.

I.1.18. Carrefour historique :

Les carrefours historiques, c'est-à-dire un espace dans lequel s'accumulent les traces laissées par l'homme au cours des siècles[21]. Souvent, sur ces endroits se trouvent des vestiges archéologiques, des monuments mémoriels ou des paysages modifiés par l'homme dans le cours de son activité. Ces lieux ont souvent été dans les temps anciens des centres d'échanges, un foyer d'innovation et de conflit et un lieu où se sont croisées plusieurs civilisations. ((Hubner, P. (2014). The Tangerine Dream : la Cité de l'entre-deux-mondes. Horizons des mondes méditerranéen et atlantique : imaginaires comparés, La vogue du tourisme : escales et tropismes, 29, 211-229.)

I.1.19. Friche :

Il s'agit essentiellement d'un lieu qui servait auparavant à une activité industrielle ou commerciale et qui est vacant depuis plus de deux ans (construit ou non) et selon la réglementation de l'INSEE, la superficie des friches doit dépasser 2 000 mètres carrés. (YPOLOGIE DES FRICHES SELON LEUR POTENTIEL DE RECONQUÊTE AGRICOLE ET FORESTIERE ,Mars 2020)

Les deux définitions du mot « Badlands » sont très différentes. Premièrement, le National Text and Lexico Resource Center mentionne les origines agricoles du mot, où il était connu sous le nom de terre vierge ou abandonnée. L'Insee élargit encore cette définition pour inclure à la fois les espaces bâtis et non bâtis. On détermine trois catégories :

Friches naturelles : ces espaces non construits sont abandonnés. Les terres autrefois cultivées sont ce que nous appelons des friches agricoles.

Friches industrielles : Elles se constituent lors d'une phase où certains sites et entreprises cessent leur activité.

Friches urbaines : ces friches contiennent des structures permanentes telles que des bâtiments résidentiels, publics ou commerciaux qui font partie de la population locale.

I.1.20. Parcours urbain :

L'espace urbain, comme l'architecture, est constitué d'une structure continue de parties qui se composent et se recomposent de manière graduelle et régulée. Cette dynamique englobe le mouvement, l'oscillation et les fluctuations d'énergie (Parcours urbains quotidiens. L'habitude dans la perception des ambiances Hanène Ben Slama , publié le 25 Jun 2009).

La configuration de parcours urbain comprend des stations et des points d'intérêt qui ont à la fois une valeur ornementale et une fonction d'orientation des promeneurs.

Qu'il s'agisse d'une marche vers une destination ou d'un simple loisir, le fait de s'abriter autour des bâtiments tout en se déplaçant dans la ville constitue un mur dans l'espace architectural. Nous disposons également de rapports d'échelle et de ratios des différents types de rues (rues, routes, avenues) où la largeur des rues est directement liée à la hauteur de la façade des bâtiments autour de la zone.

Ces vues de la ville incitent à la halte, tout comme les places et les parcs, qui sont généralement liés aux fonctions et aux activités de la ville. La marche fait du temps et un temps qui façonne la perception de l'espace et du rang du parcours. Ces moments forment des connexions temporelles qui permettent de passer d'un élément du paysage urbain à un autre, faisant de chacun de ces points de référence un élément de notre espace.

I.1.21. Médiation architecturale :

La médiation architecturale est une démarche qui vise à établir un lien entre l'architecture et ses usagers. Elle permet de **rendre lisibles les intentions du projet**, d'expliquer ses enjeux culturels, sociaux ou urbains, et de favoriser la participation des citoyens. Par différents outils (expositions, maquettes, ateliers, visites…), elle encourage une meilleure appropriation des espaces par le public, en facilitant la **compréhension, le dialogue et l'implication** autour des transformations de l'environnement bâti. (Https://theses.hal.science/tel-01037943v1).

I.2. Actions sur l'urbanisme :

I.2.1. Restructuration :

Réorganisation d'un ensemble concret, spatial, envisagé dans l'agencement et les dispositions de ses parties. (Vocabulaire international des termes d'urbanisme et d'architecture, J Henri J. Pierre .1970).

La restructuration urbaine désigne ainsi une action à multiples facettes réalisée sur le schéma de plus ou moins d'intensité de la ville en question. Engager la transformation des structures ferroviaires incluant les réseaux routiers à la fois diversifiés et intégrant de nouveaux équipements. Pour cela l'opération provoque une désurbanisation de certains îlots et un basculement des fonctions de zone par transferts d'activités. A cette fin se parallèle souvent un réaménagement de l'ensemble des constructions existantes qui sont réadaptées à nouveau programme.

I.2.2. Réaménagement :

Modification apportée à la répartition des éléments de construction et d'équipement d'un îlot, d'un quartier, d'une ville, en vue d'une utilisation plus satisfaisante. (Ibid).

L'ensemble des interventions de l'homme pour réorganiser, rééquiper et remodérer l'espace de l'urbanisme afin de répondre aux besoins de la société et d'accomplir les fonctions tout en facilitant le développement des activités urbaines.

I.2.3. Sauvegarde :

Maintien de la vie dans les monuments, Ou ensembles monumentaux, par le maintien de leurs fonctions d'origine ou de fonctions nouvelles de même ordre.(Ibid).

Les sauvegardes d'un centre historique s'appuient sur une série d'interventions afin de sauvegarder la pérennité physique et esthétique des bâtiments et des espaces publics. Donc, ces actions, traitez de la maintenance simple aux travaux de restauration plus importants, excluent toute modification substantielle de la structure d'origine qui tente d'éviter autant que possible tout impact sur le caractère authentique du site.

I.2.4. La revitalisation :

Action de redonner une âme, de rendre la vie à des monuments désaffectés ou à des ensembles urbains ou ruraux en voie de dépérissement. (Ibid).

La revitalisation urbaine et sociale concerne les territoires affligés de dégradations économiques, sociales et environnementales. Ces espaces deviennent entités de l'intervention ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants et requalifier l'environnement bâti. Ceux-ci mobilisent une pluralité d'acteurs emprisonnés dans un mouvement collectif de renouveau du tissu urbain.

I.2.5. La rénovation :

Démolition, en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte. (Ibid).

Cette définition montre que le terme, consacré par l'usage et par la réglementation. C'est un processus de d'intervention urbaine profonde qui modernise un quartier tout en conservant son caractère authentique. Ainsi, cette transformation implique la destruction de bâtiments anciens pour les remplacer par des constructions contemporaines tout en respectant l'architecture d'origine du lieu. (Ibid.).

I.2.6. Réhabilitation :

Rendre ses droits (Maheu-Viennot et al., 1986, p. 230), donc récupérer la mémoire du lieu. La réhabilitation en général, la réhabilitation est chargée de réaménager un bâtiment et d'adapter ses systèmes et infrastructures à l'évolution de son utilisation. En d'autres termes, il est nécessaire de moderniser un bâtiment depuis des générations pour survivre aux exigences techniques de la nouvelle technologie et de l'habitation sans modifier leur fonction.

I.2.7. Reconversion :

Reconvertir un édifice, c'est « s'adapter à de nouvelles fonctions » (Maheu-Viennot et al., 1986, p. 230), « c'est une rénovation* avec un changement de programme, comprenant une "réaffectation", une "redistribution" ou une "requalification" des espaces » Rouillard (2006, p. 171), nous nous tournons vers la reconversion lorsqu'un bâtiment ne peut plus remplir sa fonction originale. Ce processus permet en effet de valoriser l'original tout en promouvant son usage par le nouveau projet lié.

I.3. Le tourisme :

Un déplacement, c'est, par magie une vie nouvelle, avec une naissance, une croissance et une mort, qui nous est offerte, à l'intérieur de l'autre » (P. Morand, Le voyage, 1927).

Pour l'OMT, « le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) » (https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme).

I.3.1. Le tourisme :

Un phénomène composite impliquant une grande variété de motivations, que ce soit pour recherche, loisir, affection ou affaire, le tourisme implique déplacement à l'extérieur du domaine habituel de la vie. Il comprend : Le tourisme émetteur, Le tourisme interne, Le tourisme intérieur, Le tourisme international, Le tourisme national, Le tourisme récepteur. (Https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme).

I.3.2. Le touriste :

Un visiteur (du tourisme interne, récepteur ou émetteur) est qualifié de touriste (ou visiteur qui passe la nuit) s'il passe une nuit sur place. (Ibid.).

Le touriste est une personne qui séjourne temporairement dans un territoire différent de celui où vit ou travaillant avec pour objectif principalement de loisir, culturel ou professionnel et un consommateur de service tourisme en quête d'expériences empreintes d'originalité et d'authenticité dans divers lieux.

I.3.3. La mise en tourisme : *« Touristification »*

Implique une démarche reposant sur des étapes bien définies pour présenter un territoire en mettant en valeur ses atouts d'héritage culturel ou naturel. Ça consiste en l'établissement d'une offre touristique compétitive, des produits et services vendables, pour générer le flux touristique et le développement économique d'une zone donnée. ((ST. (2011). Mise en tourisme, touristification. Dernière modification par SB et CB en février 2023.).

Il est important de noter que, pour mener à bien une telle initiative, il est nécessaire d'avoir un appui politique fort, des investissements financiers et un cadre environnemental législatif favorable pour limiter les Impacts négatifs du tourisme. En effet, la mise en tourisme peut se résumer à une opération de communication et de marketing où le territoire se dévoile afin de captiver le regard des touristes.

I.3.4. Les types de tourisme :

Le tourisme a différentes directions selon l'origine géographique et la destination des visiteurs. Selon l'OMT, il existe les types suivants : (Ibid.).

4.1. Le tourisme international :

Il est l'un des domaines les plus étudiés et précieux de ce domaine, en particulier pour des raisons économiques. C'est le tourisme international qui est au cœur des échanges touristiques

humains et des problèmes économiques qui en découlent entre les pays. Ils sous-entendent ceux qui vont dans les pays étrangers. Généralement, pour entrer dans un pays, les frontières des lieux de destination sont nécessaires, c'est pourquoi un passeport est nécessaire et parfois même un visa, et c'est pourquoi l'argent doit être permuté contre de la monnaie locale. Les voyageurs étrangers trouvent la culture locale surprenante et inhabituelle car ils répondent souvent à peu près à leurs traditions et règles en tant qu'occupants ne ressemblant pas premièrement aux cinémas du pays et, deuxièmement, aux médias.

4.2. Le tourisme national :

Il_est un type d'entreprise, qui concerne les citoyens voyageant dans leur propre pays à l'intérieur de leurs frontières. En d'autres termes, ces touristes n'ont pas besoin de passeport et de visa ou ne convertissent pas leur argent. De nombreuses personnes explorent différentes régions du pays en vacances ou en la sortie. La durée du voyage est généralement variable, mais les touristes nationaux partent pour toute la journée ou plusieurs jours. De nombreux voyageurs pensent que les voyages sont plus faciles car ils en savent plus sur les coutumes, les traditions et les lois de leur pays. Par ce type, Ce type de tourisme n'apporte pas de revenus directs supplémentaires. Cela crée également de nouveaux emplois et permet aux touristes d'en apprendre davantage sur leur propre culture et leur histoire.

4.3. Tourisme d'affaires : (https://www.eslsca.ma/blog/quels-sont-les-types-de-tourisme)

Les voyageurs d'affaires combinent souvent plusieurs jours de réunions, conférences, séminaires ou foires commerciales avec des moments de détente ou d'exploration locale.

*4.4. Tourisme commercial : (*Ibid.*)*

Le tourisme axé sur les achats de nombreux biens ainsi que de services est une forme importante de tourisme. Des destinations spécifiques proposant une offre commerciale unique comme des marchés des centres commerciaux ou des zones artisanales attirent de nombreux visiteurs.

*4.5. Tourisme de loisir : (*Ibid.*)*

De nombreux voyages servent à la détente au divertissement ou à l'évasion de la routine quotidienne. Ces voyages mènent souvent vers des destinations offrant plusieurs activités récréatives comme les plages les parcs ainsi que les stations balnéaires.

4.6. Tourisme culturel : (Ibid.)

L'immersion culturelle des visiteurs est permise par l'exploration de lieux ou d'activités liés au patrimoine, aux traditions, ou aux expressions artistiques régionales.

4.7. Tourisme évènementiel : (Ibid.)

Les touristes participent à plusieurs événements ponctuels ou récurrents, comme des festivals, des concerts, des compétitions sportives ou des célébrations traditionnelles, attirés par leur caractère unique et attractif.

I.3. Etat d'art :

I.4.1 Les chartes :

A. Charte d'Athènes 1931 : (https://www.icomos.org/fr/charte-et-textes-doctrinaux/)

La Charte d'Athènes a été publiée lors d'un congrès international intitulé en référence à cette dernière, tenu en 1931, où elle a présenté une vision de la restauration contemporaine des monuments. Parmi les points les plus importants, il y a la nécessité de créer des organisations internationales qui s'occupent des vices concernant ces sites, ainsi que de tous les travaux de restauration nécessitant une évaluation préalable pour préserver l'authenticité et la valeur. Il doit également y avoir une législation nationale en ce qui concerne la promotion de la protection et de la conservation. De plus, dans le cas des sites archéologiques, après restauration en cours, le vice doit être enterré après les fouilles. De nouveaux matériaux et de nouvelles techniques sont autorisés mais doivent être sous contrôle. En dernier lieu, le site et ses environs doivent être protégés et donc faire l'objet d'une grande attention.

B. Charte de Venise 1964 : (Ibid.)

Approuvée lors du IIème Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments, la Charte présente sept lignes directrices. La Charte est ouverte à l'adoption d'une nouvelle approche des concepts portés et de la pensée de la restauration. En outre, elle souligne la mise à jour des techniques et matériaux utilisés mondiaux pour la restauration des monuments, cependant, elle approuve la nécessité de créer des organes consultatifs nationaux et de promulguer des déclarations. La Charte approuve l'installation des conseils de chaque État et de leurs déclarations pour être mieux protégés sur le site et favorise la restauration de la Charte d'Athènes.

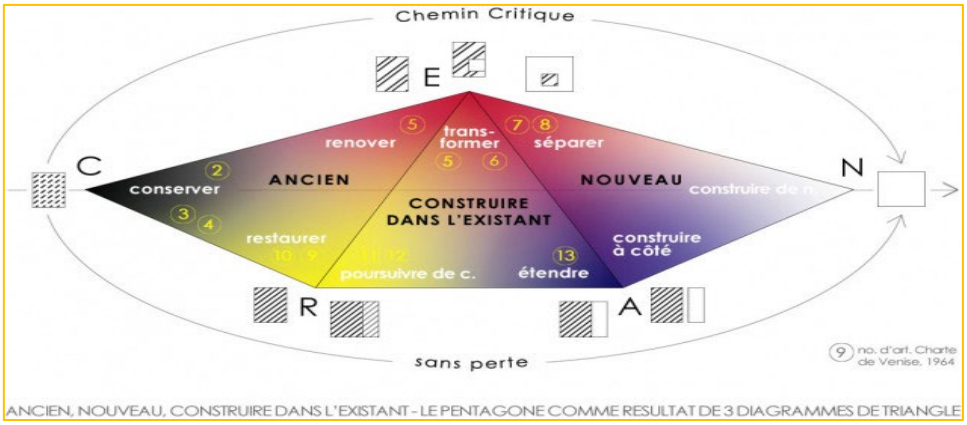

Figure 3 schéma des concepts de La Charte De Venise, source : https://www.icomos.org/fr/charte-et-textes-doctrinaux

C. Charte international du tourisme culturel : (Ibid)

Le tourisme entrant et sortant est une forme importante de relations culturelles et d'expérience professionnelle entre le passé et le présent à travers la mobilité des personnes. Cela joue un rôle

important dans le processus de conservation de la nature et du patrimoine culturel, en même temps qu'il génère des ressources économiques et permet également l'éducation.

Bien que les attractions naturelles et culturelles agissent comme des stimulants du tourisme, la mauvaise gestion du tourisme peut avoir des conséquences néfastes sur l'intégrité de ces ressources et la qualité de vie au niveau local. En même temps, une gestion appropriée servirait de ressources indispensables pour la préservation des traditions culturelles.

Développer des valeurs communes au sein des communautés locales, des écologistes, des acteurs du tourisme et des décideurs en faveur d'un tourisme durable ainsi que de la protection du patrimoine qui profite aux générations futures est la principale exigence pour parvenir à un tourisme durable. Participer à cet effort est un engagement que l'ICOMOS et d'autres organisations internationales ont également pris.

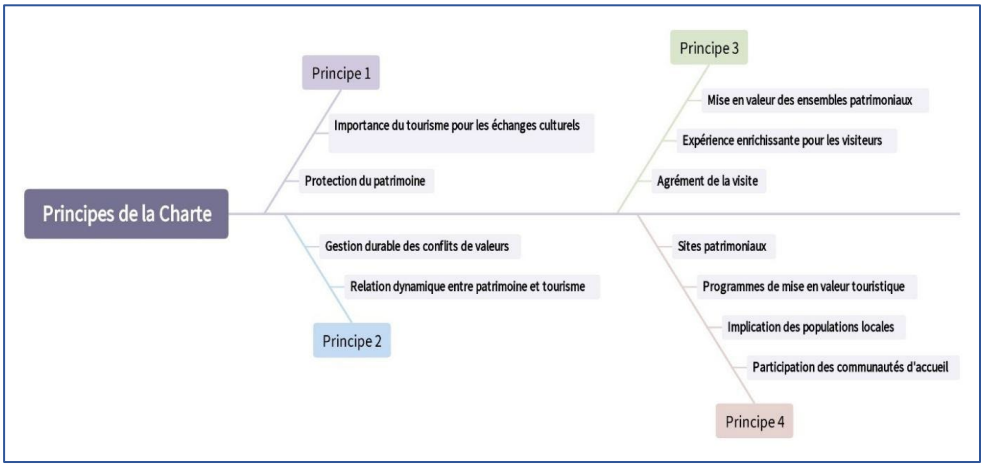

Figure 4: les 04 principes de Charte International Du Tourisme Culturel, source auteure.

I.4.2. Revus scientifiques :

Parcours , concrétisation de la relation Terre-Mer la spatialisation du carrefour historique la Calère dans son ensemble urbain la valorisation du patrimoine matériel et immatériel vécu sont des notions des sujets des domaines qui font de plus en plus l'objet de recherche et d'intérêt , afin de mieux comprendre et répondre au sujet de la renaissance du carrefour historique de la Calère et la concrétisation d'un parcours urbain qui la met en liaison avec le port ,nous avons sélectionné avec soin des études scientifiques approfondies qui promettent une lecture critique et constructive. Ces travaux explorent les différents axes de réflexion.

- *La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale :*

Cette revue discute de l'interaction entre patrimoine et modernité dans le développement territorial. Elle souligne que la patrimonialisation peut créer du tourisme et améliorer les zones abandonnées. L'architecture médiatique joue un rôle clé dans la conservation et la modernisation des villes, rendant ces dernières dynamiques tout en préservant leur histoire.
(Fagnoni, É. (2013). La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale. La ressource territoriale entre patrimoine et création, 90(2), 117-126.)

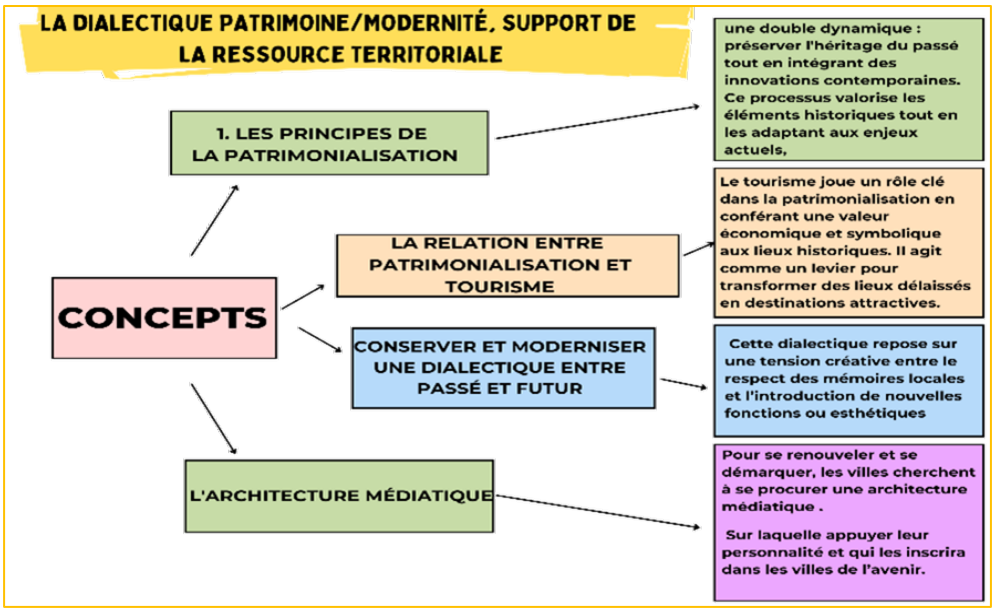

Figure 5: schéma du résumé du revue scientifique, source auteure.

- *The Tangerine Dream : la Cité de l'entre deux mondes*

Tanger est une ville historique importante, située entre deux mers et deux continents, avec un riche multiculturalisme. Son potentiel touristique, ses relations culturelles, politiques et religieuses, ainsi que son dynamisme actuel, renforcent son attrait. (Hubner, P. (2014). The Tangerine Dream : la Cité de l'entre-deux-mondes. Horizons des mondes méditerranéen et atlantique : imaginaires comparés, La vogue du tourisme : escales et tropismes, 29, 211-229.)



Figure 6 : Schéma du résumé du revue scientifique, source auteure.

- *Représentations et médiation du patrimoine mondial : Le site d'Arequipa :*

La revue classe Arequipa comme un « site hybride », mélangeant patrimoine et tourisme. La ville joue un rôle actif dans la création d'un « méta-patrimoine ». Une interaction complexe entre acteurs locaux et touristes crée de nouvelles significations, enrichissant le patrimoine traditionnel. Arequipa est dynamique, où le tourisme influence l'héritage, l'accessibilité, la propreté, l'hébergement et l'artisanat local.

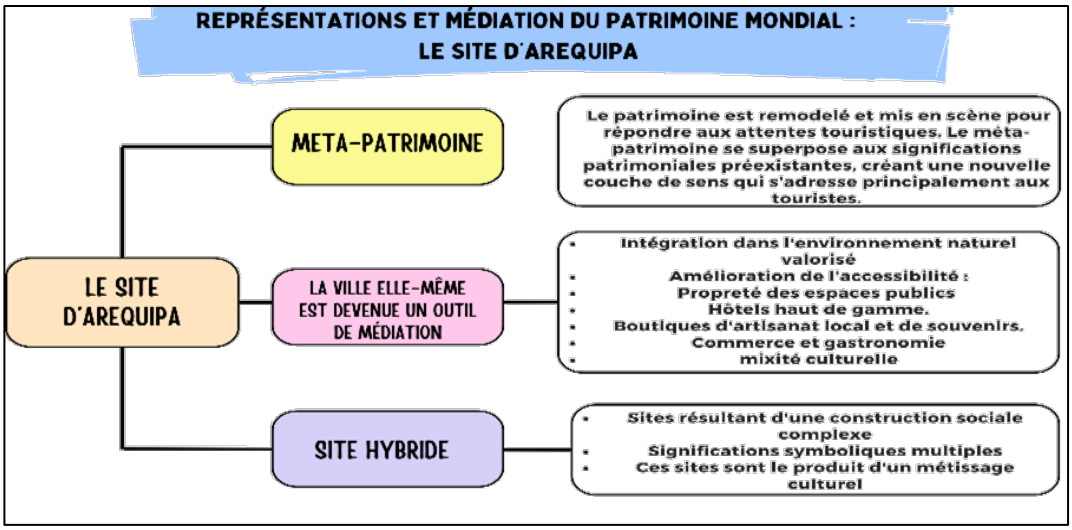

Figure 7 : Schéma du résumé du revue scientifique, source auteure.

- *Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran. Colloque international :*

Ce journal explique comment combiner modernité et tradition pour revitaliser Oran. Il souligne l'importance de l'approche environnementale et du patrimoine culturel. L'objectif est de créer une forte cohésion sociale tout en protégeant l'identité de la ville. (Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran. (2008). Colloque international, Oran, Algérie, du 19 au 21 octobre 2008. Agencia Española de Coopérations Internacional para el Desarrollo)

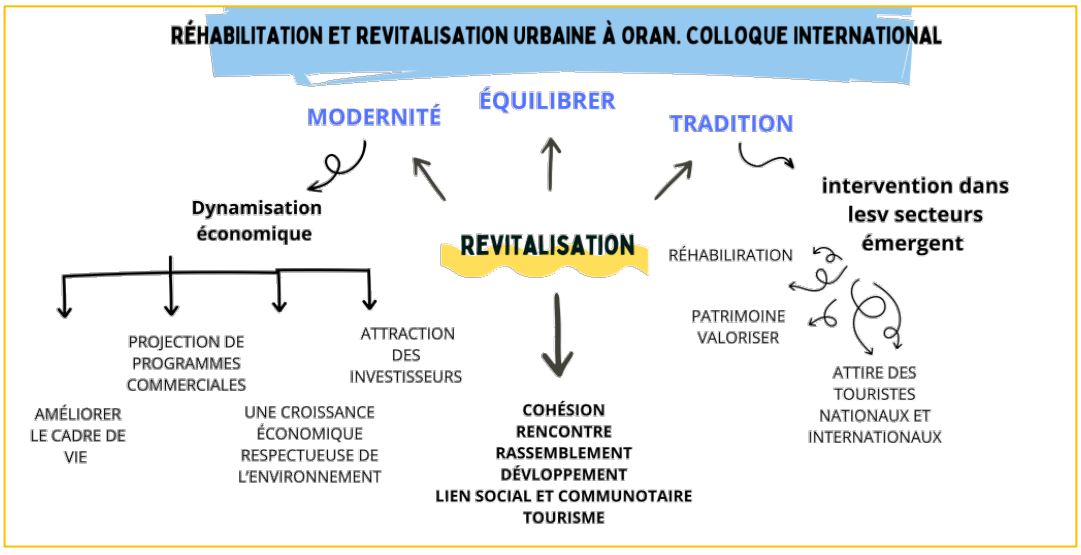

Figure 8: Schéma du résumé du revue scientifique, source auteure.

Conclusion :

En s'appuyant sur des théories fondamentales et les contributions des agences concernées, il a été possible d'analyser un contexte relativement cohérent dans sa structure. Ce chapitre a défini le cadre stratégique directeur pour l'approche que la ville doit adopter. Pour ces raisons, cette synthèse théorique est cruciale pour orienter nos enquêtes et fournir des suggestions concernant l'amélioration des expériences des visiteurs sans compromettre l'intégrité du site patrimonial.

Chapitre II :
Chapitre analytique

À l'issue de la construction théorique présentée dans le chapitre précédent, il s'agit désormais de mettre en œuvre ces cadres conceptuels pour analyser concrètement le territoire étudié. Ce chapitre marque ainsi un tournant dans notre démarche : celui du passage de la théorie à l'observation empirique, des concepts aux réalités spatiales et environnementales du site.

II.1. Domaines et échelle d'étude et d'intervention :

En fonction de l'échelle de deux quartiers, on aborde deux domaines d'études et deux d'interventions :

Domaine 1 : l'environnement immédiat.

En ce qui concerne ce domaine, la rubrique analyse la zone La Blanca et La Calère, notamment le contexte urbain et social, tout en proposant : l'objectif, qui sera ici de comprendre les interactions des projets avec leur quartier, et de justice les dynamiques locales, par exemple, de mobilité, d'usages, de patrimoine.

Domaine 2 : L'hôpital Baudens et la placette sous exploité de la Calère.

Avec ce domaine, Étude détaillée de **l'ancien hôpital Baudens** et **La Calère** (morphologie, contraintes techniques, potentialités)

. Donc l'objectif sera sur ce plan-ci de trouver les cadres d'intervention additionnels et les définitions, qui pourraient se plier aux particularités du site en question.

II.2. Présentation de la ville d'Oran :

(https://interieur.gov.dz/Monographie/article_detail.php?lien=1908&wilaya=31)

2.1. Situation géographique :

La wilaya d'Oran se localise au nord-ouest en Algérie, et elle est limitrophe à la :

- Nord : Son accès maritime est rendu possible par la mer Méditerranée.

- Ouest : La wilaya d'Aïn Témouchent se situe à l'Ouest d'Oran.

- Sud : Elle partage des frontières avec la wilaya de Sidi Bel Abbés

. - Est : Oran jouxte les wilayas de Mostaganem et Mascara.

Cela en fait penser qu'Oran est un centre névralgique de ces régions côtières et internes en Algérie, mais encore un point d'entrée des échanges sur la Méditerranée.

2.2. Accessibilité et infrastructures :

La wilaya d'Oran dispose d'un bon réseau de transport, ce qui renforce son rôle économique et logistique à l'échelle nationale et maghrébine. En effet, elle est desservie par le réseau routier national, à savoir :

– RN-02 : connectant Oran avec Tlemcen et Aïn Témouchent à l'Ouest ;

– RN-11 : permettant de se rendre à Mostaganem à l'Est ;

– RN-13 : allant à Sidi Bel Abbés au sud.

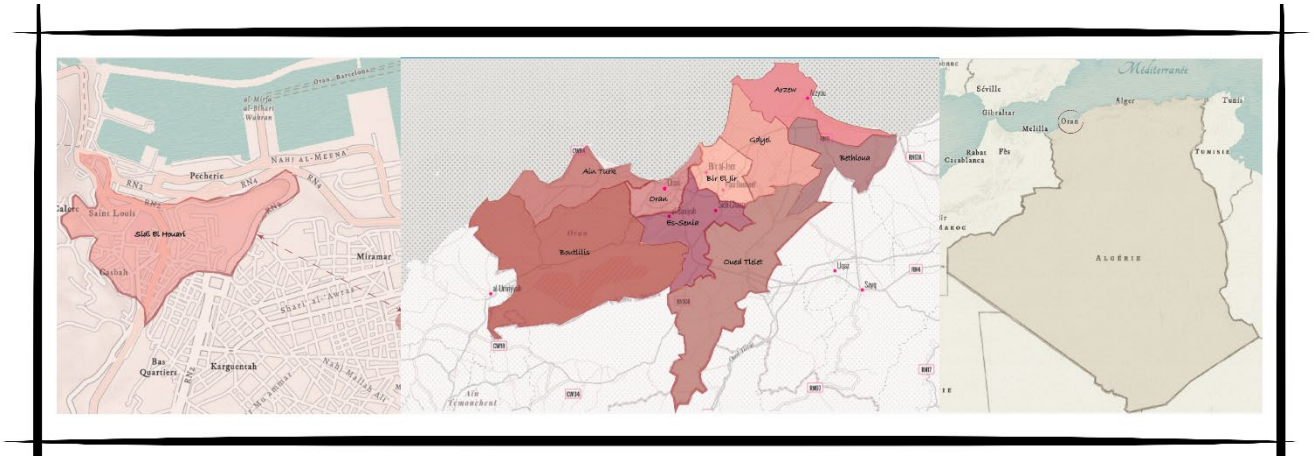

Figure 9:Situation de la ville dêOran et ses communes administratives. source auteure

2.3. Climat :

Oran a un climat de type méditerranéen, se traduisant par des hivers tempérés et humides ainsi que des étés chauds et arides.

Précipitations : Les pluies sont modérées et se concentrent surtout en hiver.

Ensoleillement : Oran bénéficie d'un ensoleillement généreux, ce qui en fait une ville lumineuse et plaisante pendant la plupart de l'année.

Les vents dominants à Oran proviennent principalement de l'ouest et du nord-ouest, en raison de l'influence des masses d'air de l'Atlantique, entraînant des augmentations de température et une diminution de l'humidité, surtout durant l'été.

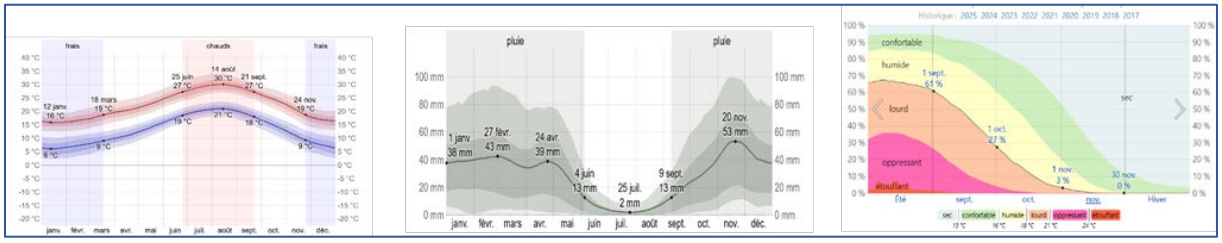

Figure 10:Cartes météorologique d'Oran, source (: https://fr.climate-data.org/afrique/algerie/oran/oran-540)

2.4. Topographie :

La géographie d'Oran présente une diversité, avec des zones planes au bord de la mer, des collines et des chaînes de montagnes. La ville se trouve à l'extrémité d'une baie face à la mer Méditerranée, surplombée par le mont Aïdour, qui a environ 429 mètres de hauteur. L'agglomération s'étend de chaque côté d'un ancien ravin, entourée de plateaux et de collines. Cette variété de terrains a un impact sur l'urbanisme, entraînant des quartiers adaptés aux particularités du sol et des infrastructures conçues pour gérer les inclinaisons.

2.5. Histoire de la ville d'Oran :

Oran est une ville importante du nord-ouest de l'Algérie. Elle a une longue histoire marquée par plusieurs occupants : les Espagnols, les Turcs, les Français… Chacun a laissé des traces dans la ville, que ce soit dans son architecture ou sa culture. Aujourd'hui, Oran est une ville dynamique qui garde le souvenir de son riche passé.

Période arabo-berbère (902-1296) :

Fondée en 902 par des colons andalous sous la protection du règne de Cordoue, Oran devient un carrefour stratégique pour le commerce. Sa position est liée à la rivière connue sous le nom de Ras el Ain. Sous la dynastie omeyyade en 1016, Mers El Kebir et un mur sont construits. La Casbah est abandonnée par les Mérinides en 1296, puis revitalisée par les Zianides en 1366 qui construisent Bordj El Ahmar et un mur à double porte.

Période espagnole (1509-1792) :

Les Espagnols renforcent les défenses de la ville, élevant les châteaux fortifiés de Santa Cruz et San André. Ils excavent des galeries souterraines, construisant la ville selon un plan radié-concentrique autour de la Place d'Armes, qu'ils nomment Plaza de Armas. Le plan urbain est marqué par leur architecture simplifiée utilisant la pierre et les carreaux.

Période ottomane (1708-1831) :

Après le tremblement de terre de 1790, le Bey Mohamed Ben Othman El Kebir construit le Quartier juif Derb li houd et plusieurs mosquées (Perle, Pacha), le palais du Bey et la mosquée Sidi el Houari.

Période française (1831-1880) :

Les Français réorganisent la ville : le comblement du ravin et la création du boulevard Khedim Mustapha, avec un centre déplacé vers les places République et Kléber. L'architecture est un mélange d'Art nouveau, néoclassique (préfecture, hôpital Baudens), modernité (piscine Bastrana) et de l'église Saint-Louis (1839) érigée dans le style roman byzantin.

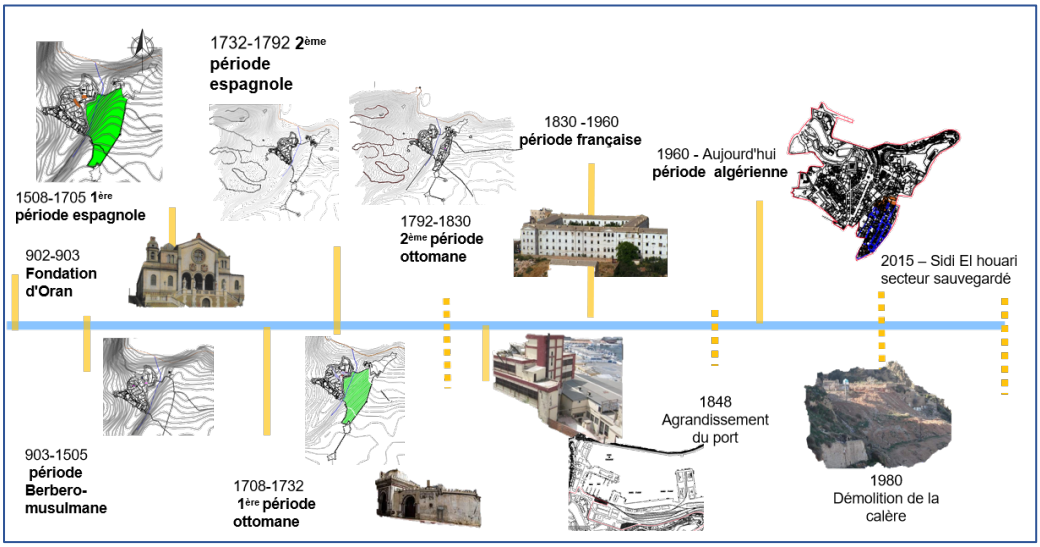

Figure 11 : Une frise chronologique sur l'histoire de Sid El Houari, source auteure

II.3. Présentation de Sidi El Houari :

3.1. Situation :

Le secteur de Sidi El Houari se trouve à l'extrême nord-ouest de la ville d'Oran. Ses limites sont les suivantes :

* Au nord, le Vieux port.

* À l'ouest, la Montagne du Murdjajo.

* À l'est, le site du Château-Neuf et le mur de la deuxième enceinte.

* Au sud, le mur défensif qui rejoint le fort de Saint Philippe, après son fort de Saint-André (qh Nasr) et le fort de Saint-Pedro (Ain El Hamra).

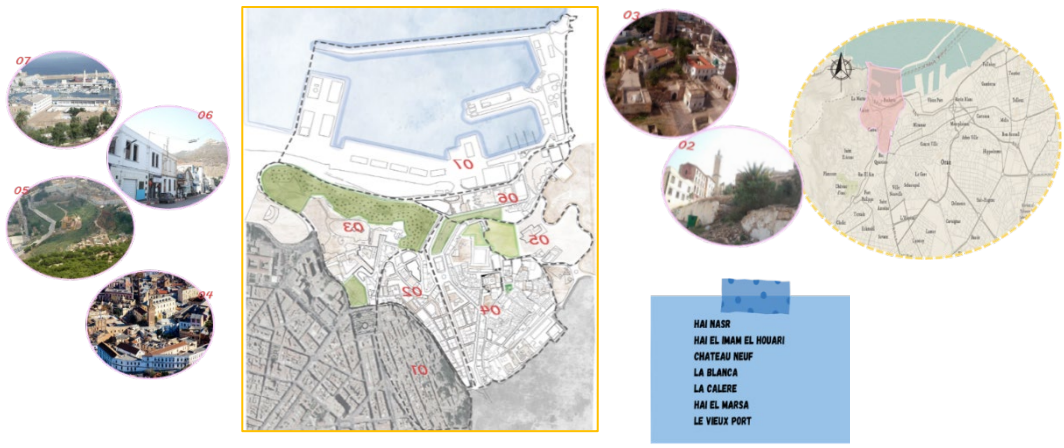

Figure 12:La composition des quartiers de Sid El Houari, source auteure.

3.2. Analyse urbaine de centre ancien Sidi El houari :

On examine le cœur historique Sidi El Houari, en analysant son héritage architectural et ses évolutions urbaines en étudiant les obstacles contemporains (dégradation, croissance démographique) et les problèmes de conservation en réponse aux exigences modernes.

Carte des monuments :



Figure 13 : Carte des monuments historique de Sid El Houari, source auteure.

Topographie et les conditions climatiques :



Figure 14:: carte des conditions climatique de Sidi El Houari et illustration de topographie de Sidi El Houari

La topographie de la Calère affecte l'architecture. La zone côtière est adaptée pour le port. Le site offre un bon éclairage naturel. La mer assure une ventilation, mais cause humidité et érosion. La pollution de l'air nuit aux bâtiments, bien que la ventilation aide.

Carte de trame viaire et de flux piétons :

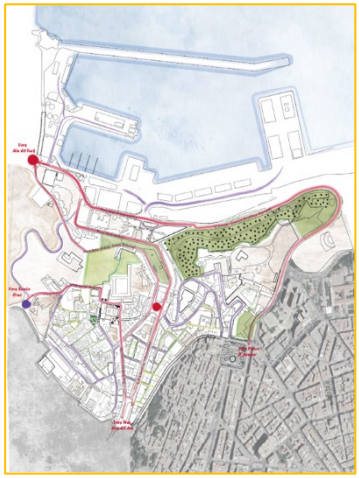

Figure 16: Carte de flux piéton de Sidi El Houari, source auteure.



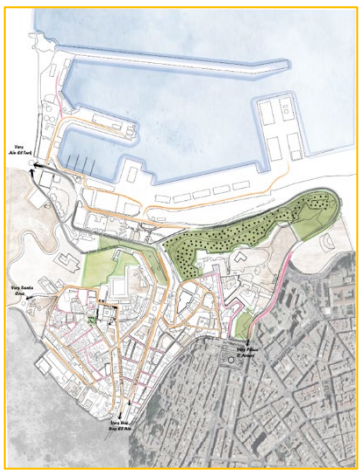

Figure 15: Carte de flux mécanique de Sidi El Houari, source auteure.

L'analyse des flux montre une hiérarchisation du réseau routier. Les grandes rues assurent le transit, tandis que les petites rues desservent les quartiers anciens.

Carte de plein et vides et espace vent :

La zone étudiée a une forte densité au sud et une faible densité au nord. Le sud est un espace actif malgré des défis. Le nord présente une vacance fonctionnelle et n'est pas encore totalement intégré.

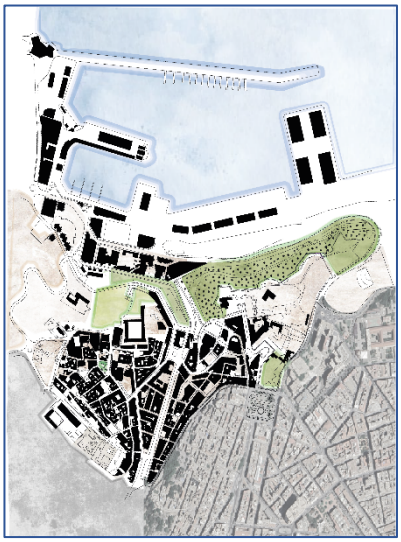

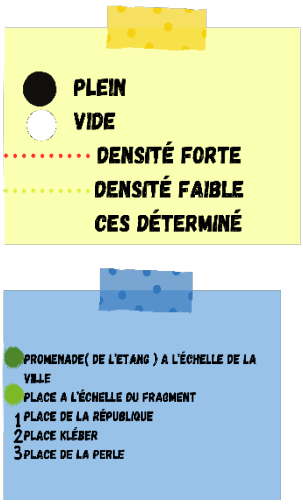

Figure 18: Carte de plein et vide de Sidi El Houari, source auteure.

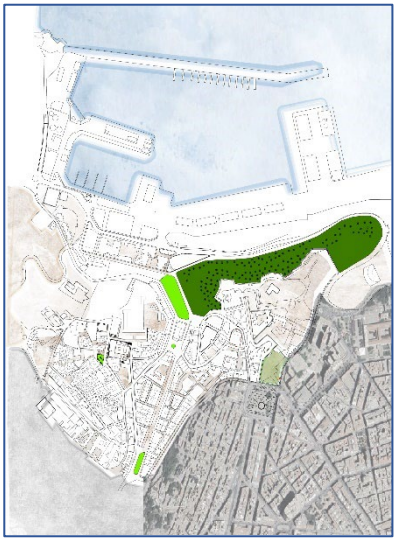

Figure 17: Carte des espaces verts de Sidi El Houari, source auteure.

Carte des caracteristiques

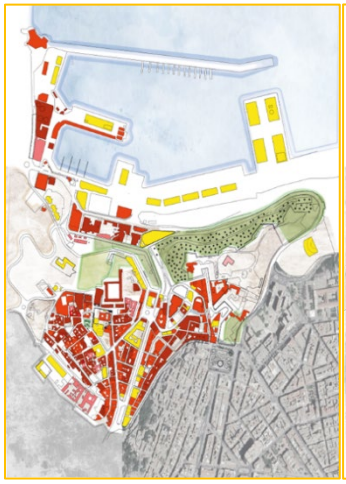

Figure 19 : Carte d'état de bâti de Sidi El Houari, source auteur

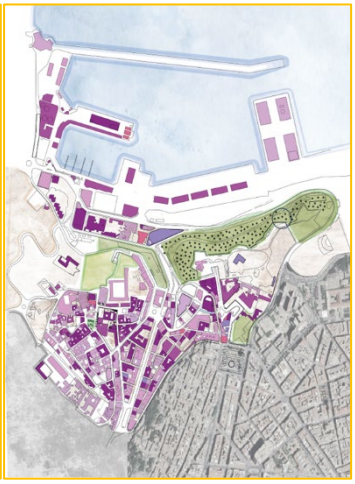

Figure 20:Carte de gabarit de Sidi El Houari, source auteur

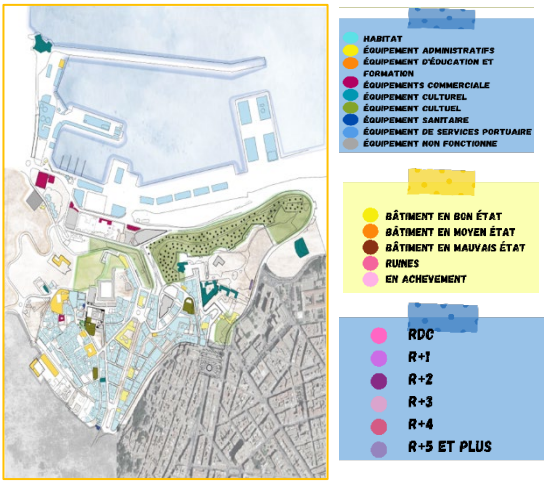

Figure 21 : Carte de fonction de Sidi El Houari, source auteur

L'état des bâtiments est souvent mauvais et vieux, surtout dans le centre ancien. Le quartier a un faible dynamisme économique et manque d'équipements. Dans certaines zones, la densité de population est très élevée, avec plusieurs familles vivant dans un même logement. Sidi El Houari a un riche patrimoine avec des bâtiments historiques.

Carte des friches :

Les friches de Sidi El Houari montrent une désaffection historique. Il y a une déconnexion entre le port et la ville. Ces espaces, bien situés, restent inexploitables. La Calère, en tant qu'espace vide, casse la continuité urbaine.



Figure 22 : Carte des friches de Sid El Houari, source auteure.

3.2.1. Diagnostic : Carte de diagnostic :

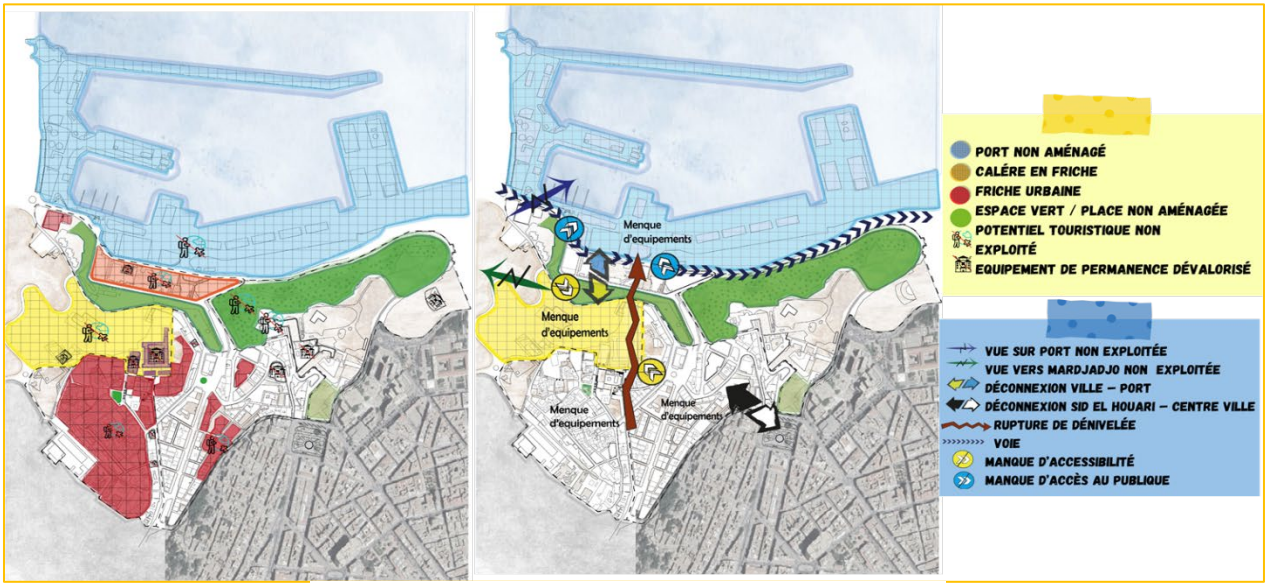

Figure 23 : Carte de diagnostic de Sid El Houari, source auteure

Ce diagnostic des dysfonctionnements urbains se retrouve dans la carte ci-jointe. Le port n'étant pas aménagé, il est entouré de plusieurs zones en friche, portuaires et urbaine, mais aussi d'autres espaces verts ou de places publiques non aménagés. Le potentiel touristique du secteur n'est clairement pas exploité à sa juste mesure, avec de nombreux équipements permanents qui sont dégradés. Par ailleurs, la carte souligne une forte déconnexion entre la ville, le port et les quartiers comme Sidi El Houari. Il y a également un manque d'accessibilité pour le public, avec des ruptures de dénivelé et un système de voirie non structuré, mais aussi le manque d'équipement d'appel. Le secteur souffre d'un défaut d'intégration urbaine, et n'arrive pas à valoriser ses atouts alors même que la zone est stratégique puisqu'elle est littorale.

3.2.1. Intervention : Carte d'intervention :

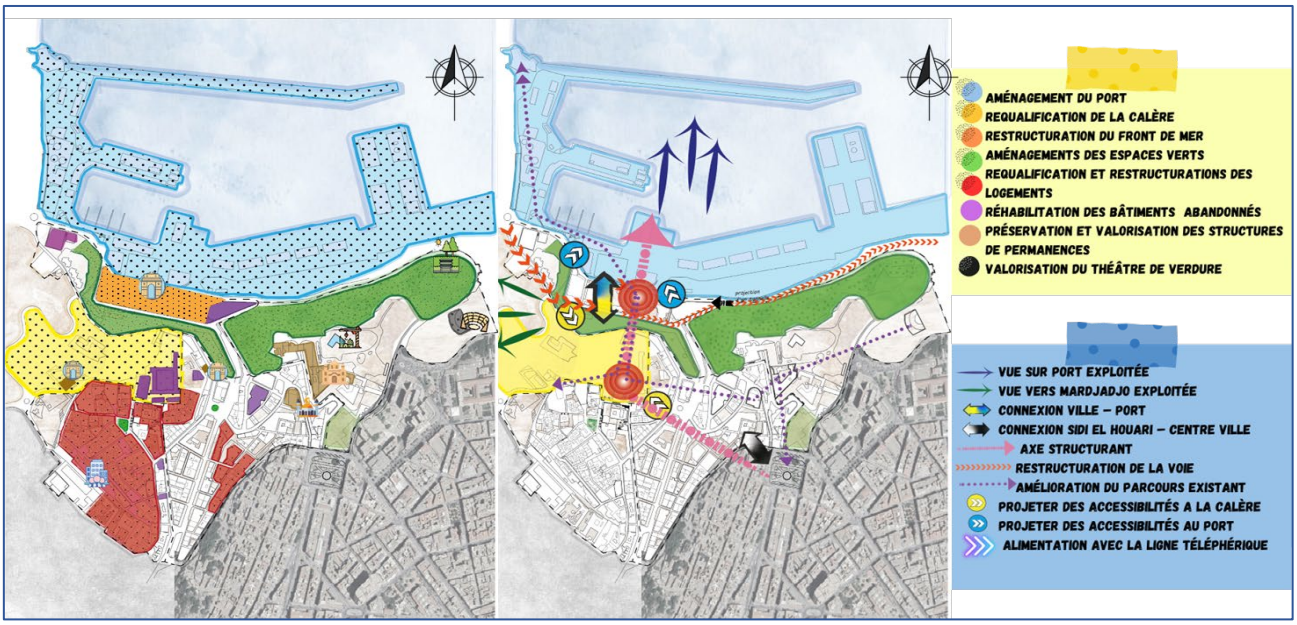

Figure 24 : Carte d'intervention de Sid El Houari, source auteure.

Cette carte dévoile une approche réfléchie de l'aménagement urbain à Sidi El Houari et de la requalification du port. Tout elle regroupe des mesures conçues pour développer le port, rénover le front de mer, réhabiliter des bâtiments abandonnés et en permanences, réaménager les espaces verts notamment La Place d'Orléans et promouvoir le patrimoine culturel. Cela résultera de l'élévation de l'attractivité et de la promenade sans compromettre le caractère de la région et en respectant son identité. Ce plan s'est également penché sur la manière dont cela va de l'établissement de la stratégie pour relier le port à la ville et centre historique Sidi El Houari. Une série d'itinéraires seront établies pour structurer les axes importants et les valoriser par des parcours actuels et nouveaux, ainsi que des projets nouveaux seront projetés sur les terrains sous exploites. Contenant des fonctions d'appel. Cette intervention propose clairement la volonté de rendre ces différents espaces urbains et naturels plus accessibles et interconnectés dans une logique cohérente.



Figure 25:Analyse SWOT du centre historique Sidi El Houari

Le site présente une forte valeur patrimoniale et un bon potentiel touristique et économique grâce à sa localisation stratégique. Toutefois, il souffre de dégradations, d'un manque d'équipements et d'accessibilité. Des opportunités de réhabilitation et de valorisation existent, notamment à travers le tourisme culturel, mais des menaces comme la gentrification, le manque de financement et les obstacles administratifs peuvent freiner son développement.

3.2.3.Parcours :

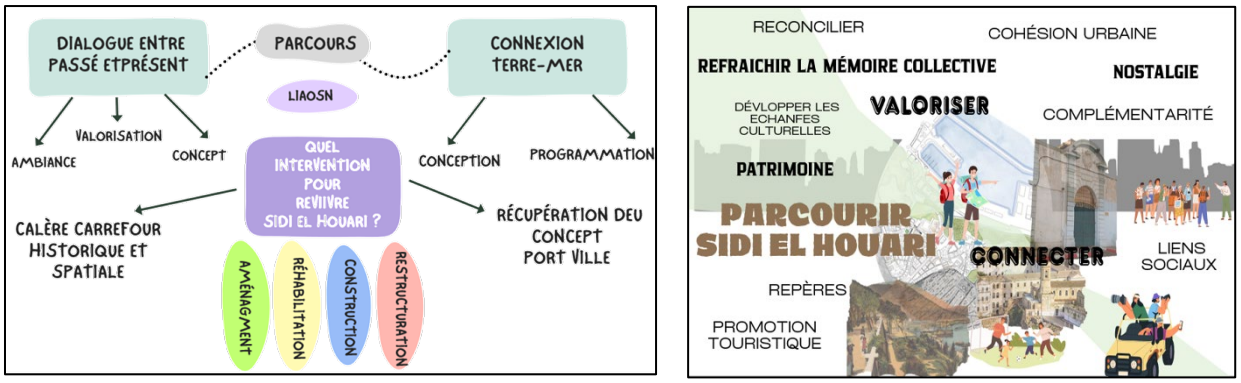

Figure 26:les fonctions du parcours , source er traitée auteuresss

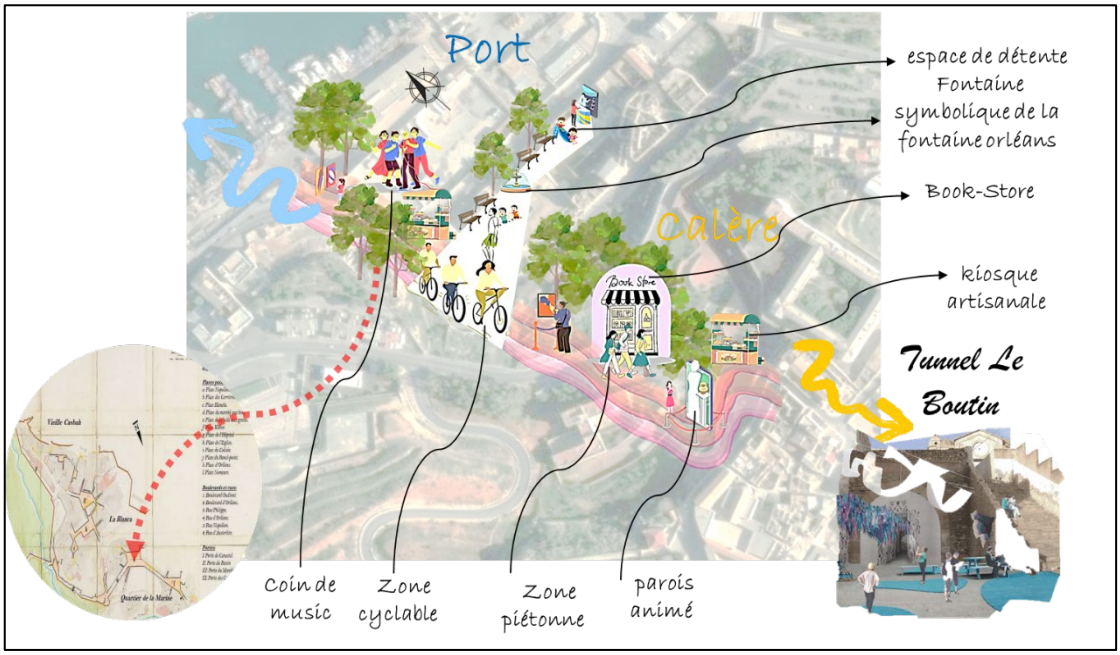

Figure 27/les fonctions du parcours , source er traitée auteure.

Le parcours commence au tunnel Le Boutin et traverse successivement la calère, la place d'Orléans, et la porte de manutention au niveau du port

- Il intègre plusieurs zones fonctionnelles distinctes pour offrir une expérience variée et dynamique.
- Une zone animée est dédiée aux expositions, offrant un espace de découverte et de culture.Le parcours comporte également une voie cyclable, permettant une circulation fluide et sécurisée pour les cyclistes.

- Un espace piétonnier riche en activités, avec des boxes de livres, favorisant la lecture et l'échange,
- Des performances théâtrales et musicales se déroulent tout au long du parcours, enrichissant l'expérience culturelle.
- Des lieux de détente et des aires de jeux sont aménagés, offrant des espaces conviviaux et accessibles pour tous.
- Des kiosques artisanaux viennent compléter l'offre, permettant aux visiteurs de découvrir des produits locaux et artisanaux.
- L'ensemble de ce parcours a été conçu pour créer une expérience multifonctionnelle, reliant harmonieusement les différents espaces du projet

3.3. Analyse du site :

Cette étude analysera le site de La Calère et la zone d'intervention de Baudens. Ces espaces ont des caractéristiques géographiques, environnementales spécifiques. L'objectif est d'identifier les dynamiques en cours, les aménagements existants ou prévus, et les enjeux liés à l'utilisation de ces territoires. Cette analyse aidera à comprendre les interactions entre le site et les activités humaines.

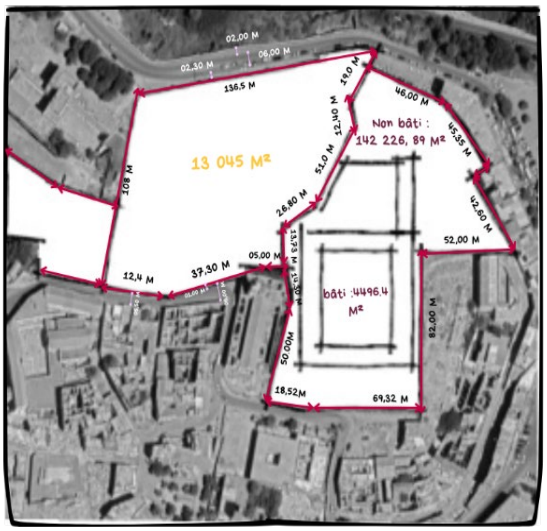

Figure 28:les dimensions des terrains d'intervention, source auteure.

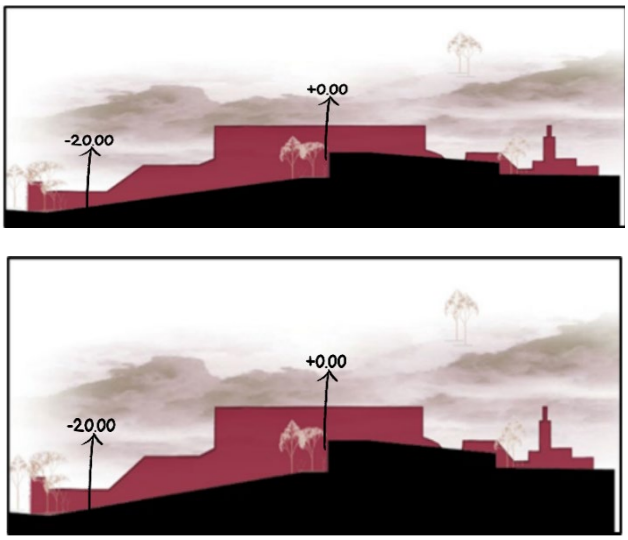

Figure 29:coupes shématiques et skylines de la zone d'intervention, source et traitée par auteure

1. Le lieu d'intervention bénéficie d'une situation privilégiée située à proximité des sites historiques et artistiques tels que le Palais du Bey, le nouveau château Neuf et la mosquée de Pacha.

2. Des points de repère notables dans la région incluant également la montagne Mardjadju et le Vieux Port.

3. Comme des balcons urbains, le mur de soutènement de Baudens présente un balcon et un élément intermédiaire entre La Calère et La Blanca.

4. Il est disponible à la vue la tour de l'église Saint-Louis et le minaret de la mosquée offrant toutes deux possibilités stratégiques indiscutables visant à mettre en valeur le tourisme culturel de la région.

5. Un stationnement anarchique causé par le manque de parking.

6. La dominance des bâtiments en vestige et les bâtiments abandonnés autour de la zone d'intervention.

7.Une dénivelée de 20m traverse le terrain de la Calère en présentant une placette sous exploitée.



Figure 30:Perspectives à 360° sur l'état actuelle du site, source auteure.

3.3.1. Diagnostic du site :

Carte de diagnostic :

.

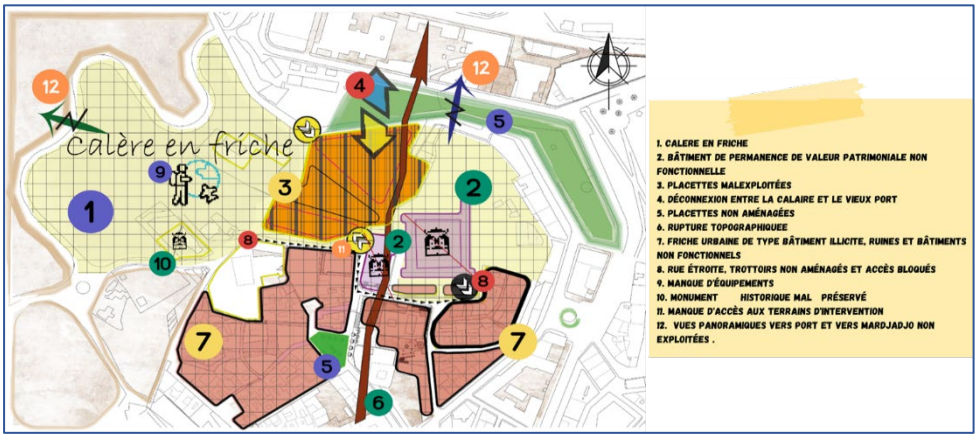

Figure 31:Carte de diagnostic de La Calère et La Blanca, source auteure.

La zone présente de nombreux problèmes urbains et patrimoniaux. Il y a des friches, des espaces urbains mal utilisés et des bâtiments patrimoniaux non fonctionnels. La déconnexion physique et la rupture topographique entre La Calère et le Vieux Port crée un sentiment d'isolement et de discontinuité. Des bâtiments illicites et des ruines accentuent ce déclin. Les rues étroites et les trottoirs mal aménagés limitent la circulation piétonne. Le manque d'équipements publics réduit la qualité de vie, et les monuments historiques sont mal conservés : La porte Du Santon et Le Tunnel Le Boutin. L'accès difficile complique la réhabilitation, et les vues panoramiques vers le port ne sont pas exploitées

3.3.2. Intervention sur site :

À travers divers exemples internationaux, la requalification urbaine se révèle comme un outil stratégique de revitalisation des territoires en crise. Qu'il s'agisse de préserver un secteur sauvegardé, de reconvertir une friche industrielle ou de redynamiser un centre-ville en déclin, ces projets témoignent d'une volonté commune : réinscrire ces espaces dans une dynamique contemporaine, en conciliant mémoire du lieu et innovation.

EXEMPLE 01	EXEMPLE 02	EXEMPLE 03	EXEMPLE 04	EXEMPLE 05
 **Secteur sauvegardé:** une attention particulière portée à la préservation du patrimoine architectural et urbain **Mixité des fonctions:** La réhabilitation de l'ancien hôpital pour des activités associatives, culturelles universitaires réhabilitation du marché ancien, maintenir le commerce renforcer l'attractivité culturelle a travers un nouveau musée .	 **La requalification réussie de la friche :** réhabiliter ses bâtiments un espace communautaires , culturel et formatif, ce projet a réussi à insuffler une nouvelle vie à un quartier et à une ville.	**Un pont entre deux mondes :** La MECA est littéralement un pont entre l'espace public du front de mer, et l'environnement urbain **Un marqueur urbain :** La MECA est devenue un véritable marqueur urbain, un point de repère qui contribue à l'identité du quartier et de la ville.	 **Sa démolition** et sa reconstruction ont été des réponses stratégiques pour contrer ce déclin et redonner vie à la zone. **Dynamisation économique** :Il a repositionné Birmingham comme une destination commerciale majeure, attirant des millions de visiteurs chaque année.	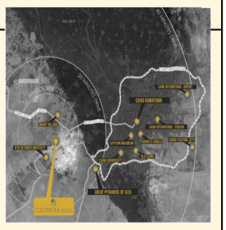 **La rivière du Nil comme frontière temporelle :** Le fleuve, symbole de l'Égypte antique et de sa civilisation millénaire, devient ainsi une frontière symbolique entre deux époques. Les reflets du centre dans les eaux du Nil créent un effet miroir qui renforce l'idée de dialogue et de continuité entre le passé et le futur.

Figure 32:Tableau des exemples d'intervention, source auteure.

Carte d'intervention :

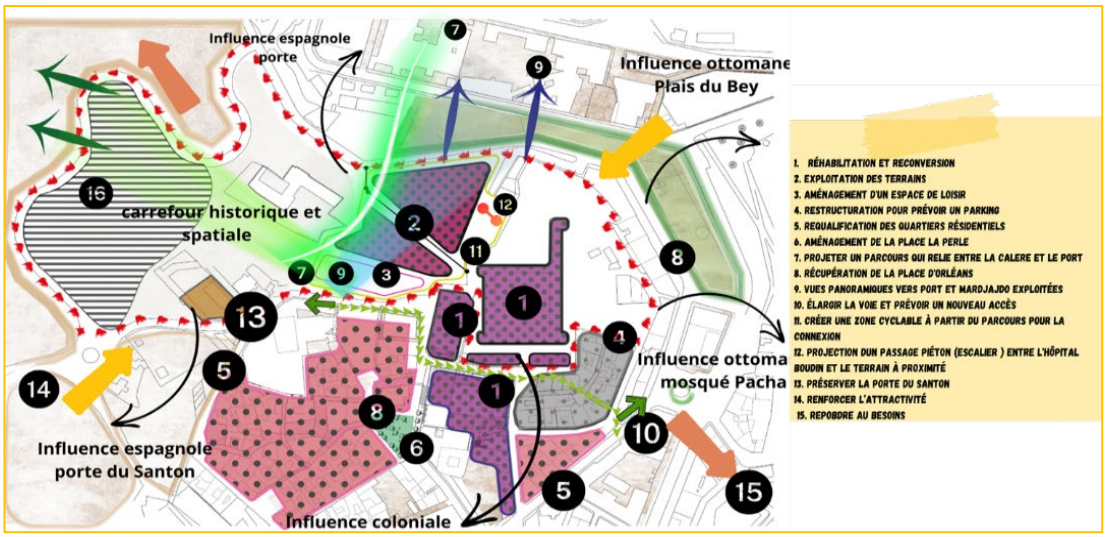

Figure 33:Carte d'intervention de La Calère et La Blanca, source auteure.

Pour répondre aux problèmes de la zone, plusieurs actions sont proposées. La réhabilitation de des bâtiments non fonctionnels (Hôpital Baudens) et dégradés avec l'exploitation des terrains en friches sont prioritaires. La projection d'équipements d'attractivité par principe de médiation architecturale et la mise en tourisme en répondant au même temps aux besoins des habitants. La requalification de Calère et La Blanca, l'aménagement d'espaces publics (La Perle) amélioreront le cadre de vie. Un parcours piéton reliera la Calère au port pour la récupération du principe ville port et un autre sera créé entre l'hôpital Boudin et le terrain a proximité. L'exploitation des vues panoramiques et l'élargissement des voies favoriseront l'attractivité. Des mesures de préservation du patrimoine, comme la sauvegarde de la porte du Santon et le tunnel Le Boutin.

Synthèse générale :

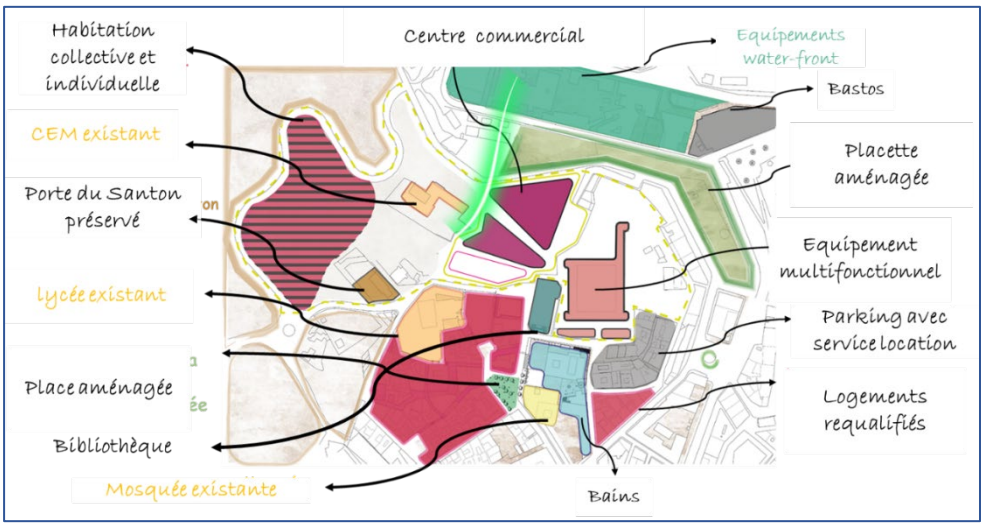

Figure 34:Master plan, source auteure.

La ville présente de nombreuses vues grâce à son aménagement en terrasses le long du Boulevard Stalingrad, créant un effet d'amphithéâtre. Le parcours commence depuis La Porte De Manutention Militaire, et passe par La Place d'Orléans ensuite La Porte Du Santon et Le Tunnel Le Boutin, soulignant l'interrelation entre montagne, ciel et mer, ainsi que l'histoire des bâtiments.

Ce master plan illustre une stratégie complète pour la transformation urbaine visant à revitaliser une zone spécifique en intégrant habilement de nouvelles fonctions tout en améliorant les éléments préexistants du tissu urbain. Nous pouvons observer un mélange réfléchi tel que :

La conservation des actifs existants (CEM, lycée, mosquée, porte patrimoniale).

L'introduction de fonctions modernes (centre commercial, établissement multifonctionnel, locations de places de stationnement). Et un design urbain qualitatif (places, logements réaménagés, accès au front de mer).

Tous ces éléments visent à renforcer l'attractivité du quartier tout en assurant une continuité urbaine entre la mémoire du site et les développements contemporains. L'emplacement central du centre commercial, ainsi que sa connexion aux activités culturelles et au front de mer, illustre un nouveau paradigme de centralité soutenu par de forts cheminements piétonniers et des espaces publics définis.

II.4. Etude de l'hôpital Baudens :

4.1. Fiche Technique :

Situation juridique : propriété de l'APC

Etat physique : dégradation avancée.

Capacité : 800 lits

Surface : 14675,7m2

Hauteur : 18.28 mètres

4.2. Situation de l'hôpital « Baudens » :

L'ancienne structure hospitalière « Baudens », située au nord du Haï Imam El Houari qui était auparavant connue sous le nom de La Blanca (Oran), est délimitée ainsi :

-Au nord, par la mer.

-Au sud, par l'annexe de l'Hôpital, Santé Sidi El Houari (SDH).

-À l'est, par la place de la République et la place Boudali Hasni, anciennement appelée Kléber.

-À l'ouest, par la Calère.

4.3. Histoire :

L'ancien hôpital Baudens d'Oran est un édifice emblématique qui témoigne de l'évolution historique et architecturale de la ville. Ayant connu successivement la période espagnole puis la période française, ce bâtiment porte en lui les traces d'un passé colonial riche, mêlant influences militaires, sanitaires et patrimoniales.

Période espagnole :

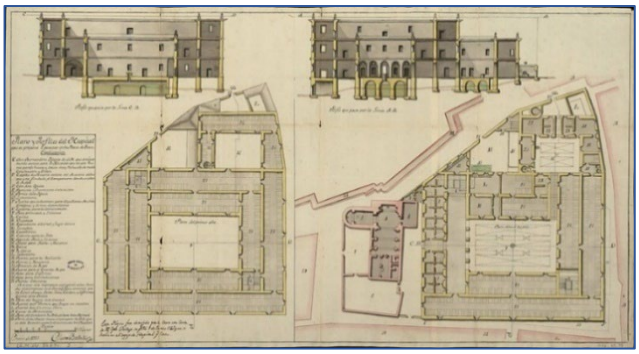

Figure 35 : Projet pour construire un hôpital militaire sur l'emplacement des ruines de Colysée en 1773.

Ce plan de 1737 montre un bâtiment projeté en jaune avec ses élévations ainsi que l'église San Bernardino, en rose, seule structure conservée, devenue plus tard la cathédrale Saint Louis. On y distingue également l'enceinte de la ville à l'arrière. Bien qu'il n'ait jamais été réalisé, le projet serait remplacé par la construction de l'Hôpital Baudens en 1835.

Période Françaisz :

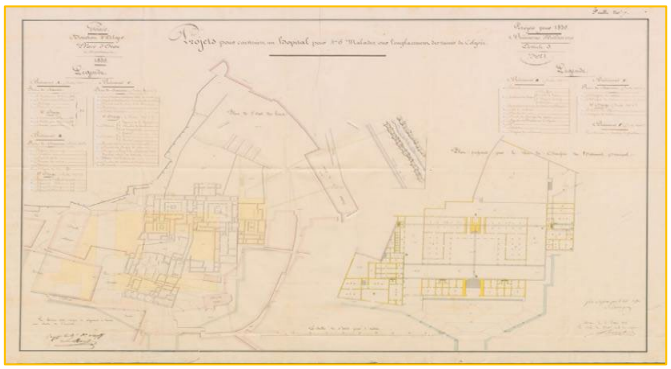

Figure 36: Projet d'hôpital sur l'emplacement des ruines du Colysée ,1835 France, service historique de la défense, Vincennes ,1H 1310

Construction de l'hôpital militaire Baudens (1845–1856) au même endroit remplaçant les ruines du Colisée qui avaient été détruit en 1790.

4.6. Caractéristiques :

Apparence et matériaux : La structure a une apparence distincte, étant construite en maçonnerie et en pierre taillée.

Forme générale : Elle a une forme rectangulaire, surmontée d'un toit à pignon et a de grandes cheminées.

Modification : Au départ, Il était constitué de deux corps reliés par des blocs lors de sa réalisation, Après, en 1940, les deux blocs qui unissaient les deux corps furent dans un premier temps démoli, le bâtiment devint composé de deux corps séparés.

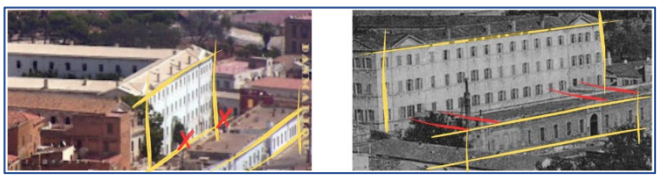

Figure 37: Modification des blocs de l'hôpital Baudens, source auteure.



Figure 38:Modification de la porte de l'hôpital Baudens ,source auteure

5.A.Organisation spatiale :

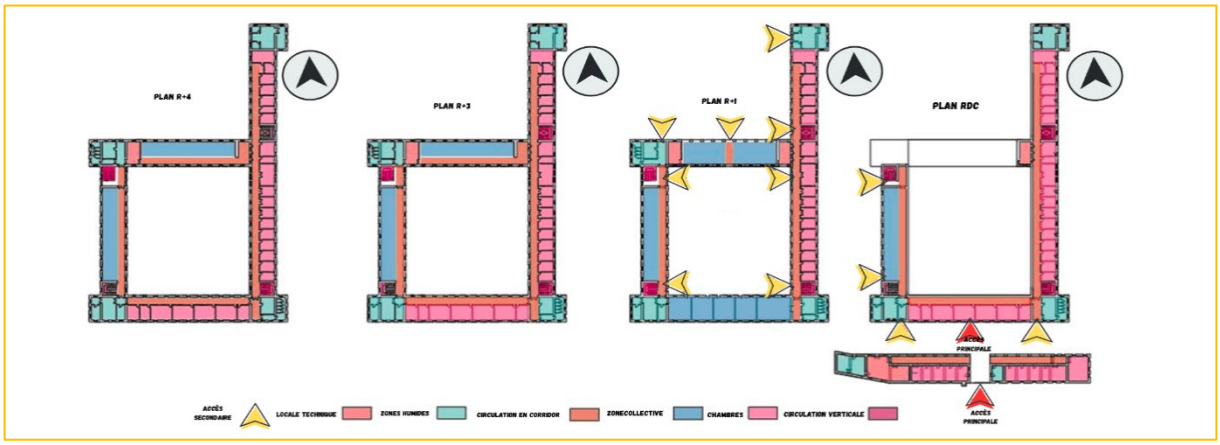

Figure 39:Organisation des pièces de l'hôpital Baudens, traité par auteur.

5.B. Circulation :

5.B.1.Verticale :

On définit quatre cages d'escalier distinctes réparties dans le bâtiment, une seule intègre un ascenseur.

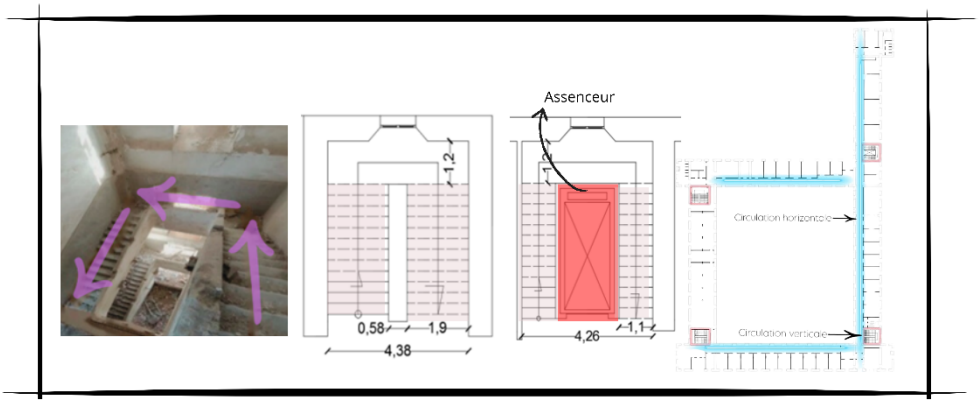

Figure 40 : La circulation verticale de l'hôpital Baudens, source et traité par auteur.

5.B.2.Horizontale :

La distribution au sein de chaque niveau est marquée par un système de corridor d'une largeur de 2,25 mètres et s'étend sur toutes les différentes pièces.



Figure 41 : La circulation horizontale de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure.

5.C.Eclairage :

L'illumination naturelle autour de tout l'hôpital Baudelocque se fait à l'aide des fenêtres latérales. Chambres des patients et salles : La lumière provient des fenêtres latérales placées dans chaque pièce. Corridor : La lumière passe à travers les ouvertures latérales tout de le long de l'espace. Depuis le Patio (Cour intérieure) : Le patio est l'une des principales sources de lumière naturelle pour le bâtiment



Figure 42:La circulation horizontale de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure.

6. Analyse des Façades :

1. Structure formelle :

Symétrie ponctuelle : Les architectes se sont contentés de faire en sorte que de part et d'autre de l'axe central, les ouvertures et niveaux soient disposés de manière identique, assurant ainsi une certaine douceur à cette façade. Importance des proportions : Les ouvertures des différents niveaux sont assises les unes sur les autres et disposée de manière à orner la façade de manière élégante et en respectant les proportions.

2. Composition architectural :

2.1. Un fronton triangulaire : Il est caractéristique de l'architecture néoclassique. Sa place est surmontant le fronton triangulaire.

2.2. Hiérarchisation des ouvertures : Au niveau du sol : les ouvertures sont des grandes portes ou des grandes baies vitrées Au ou des étages : Très généralement, l'étage noble est orné de grandes ouvertures et/ou de balcons avec garde-corps. Les fenêtres des autres étages sont ensuite de plus petite taille et décorées de manière plus sobre et moins ostentatoire.

3. Matériaux et finition de surface :

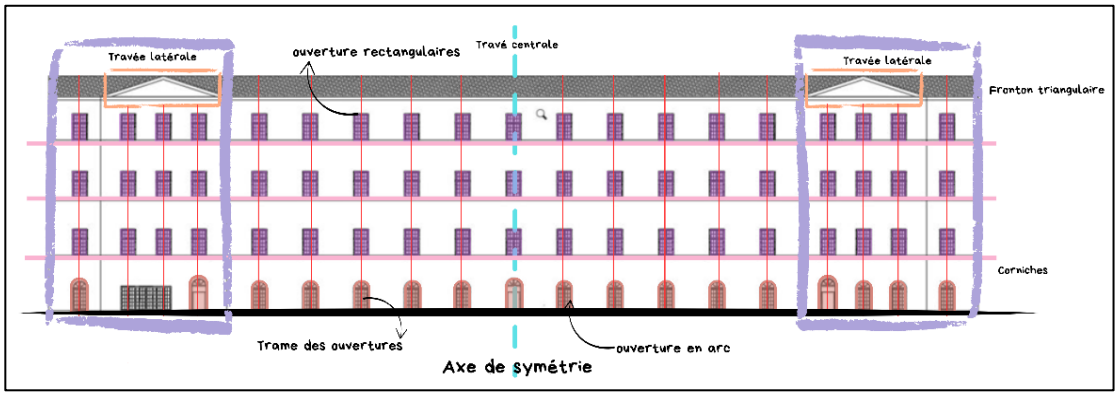

Figure 43: Façade Sud de l'ancien hôpital Baudens.

3.1. Utilisation de la pierre de taille : Matériau de qualité, elle permet de donner à l'ouvrage un aspect robuste et majestueux.

3.2. Traitement épuré : Décoration sobre en accord avec la simplicité du style laissant place à la clarté des lignes et la pureté des formes.

7. Structure :

7.1. Types de planchers :

La charpente en bois :

- Le toit u bâtiment est un toit en pente de 18° soutenu par une structure en bois.

  On visualise des Poutre en bois qui soutiennent le plafond. Elles sont supportées par des piliers en acier de forme rectangulaires de 11cm disposés chaque 3.7m. Les tâtes d'appuis sont assemblés aux poutres par boulonnage.

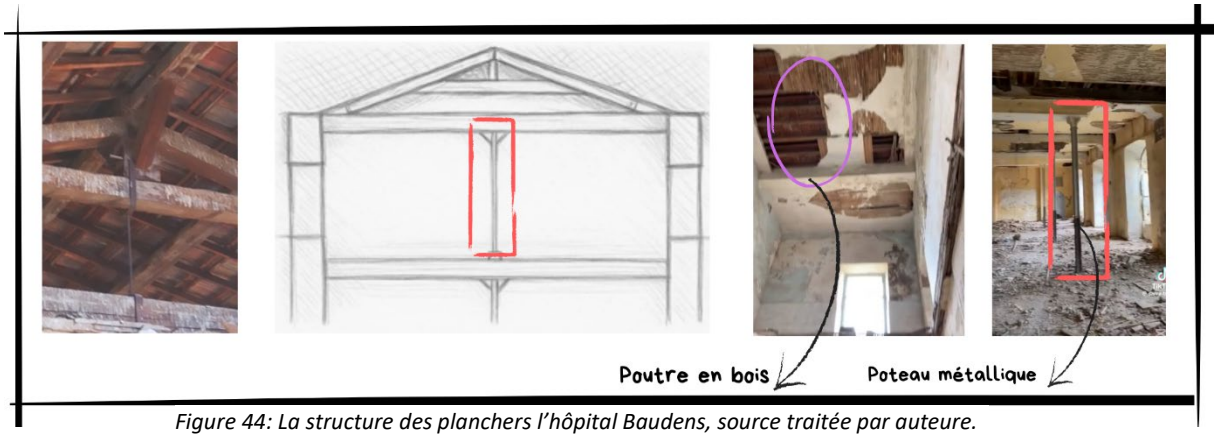

Figure 44: La structure des planchers l'hôpital Baudens, source traitée par auteure.

.

7.2. Mur porteurs :

La construction de l'hôpital Baudens repose sur des murs de 70 cm d'épaisseur pour soutenir son toit.

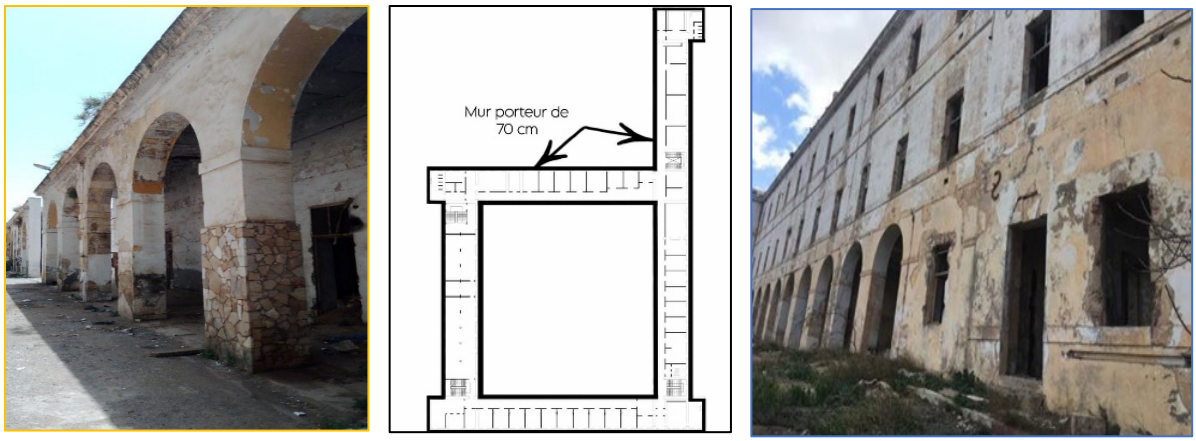

Figure 45 : Les murs porteurs l'hôpital Baudens, Traitée par auteur.

7.3. Assemblages :

Les poutres en bois sont insérées dans les trous qui ont été creusés au préalable. Les appuis des poteaux en acier sont attachés à une planche de bois solide par système de boulonnage.



Figure 46 : L'assemblage de la structure de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure.

.

7.4. Matériaux :

La pierre : Pour la construction des murs porteurs.

La chaux : Pour le revêtement.

Le plâtre : Utilisé comme liant.

Acier : Pour les poteaux métalliques.

Bois : Pour la construction de la toiture.

La tuile : Pour le revêtement de la charpente en bois.

Ces matériaux montrent une excellente capacité à ne pas conduire la chaleur, permettant ainsi de maintenir une température agréable à l'intérieur.

7.5. Diagnostic :

Les lésions instabilité du sol :

- Un glissement de terrain près de la mer est à l'origine des fissures dans le mur de soutènement.
- Des fissures sont trouvées dans les murs en raison de l'affaissement du sol généralisé.

<u>Les lésions de la structure :</u>

- Défaillance de l'étanchéité : supposant qu'elle est liée au défaut d'entretien en est la principale raison.
- Détérioration des toitures en bois : Les infiltrations d'eau de pluie et le manque d'entretien en sont les causes.
- Dégradation des murs de cloisons : Fissures et détériorations dues à l'effondrement des planchers et à des actes de vandalisme.
- Détachement des revêtements de sol : Causé par le mouvement des planchers.

<u>Disparition des revêtements (sol et murs) :</u> Découlant d'actes de vandalisme.

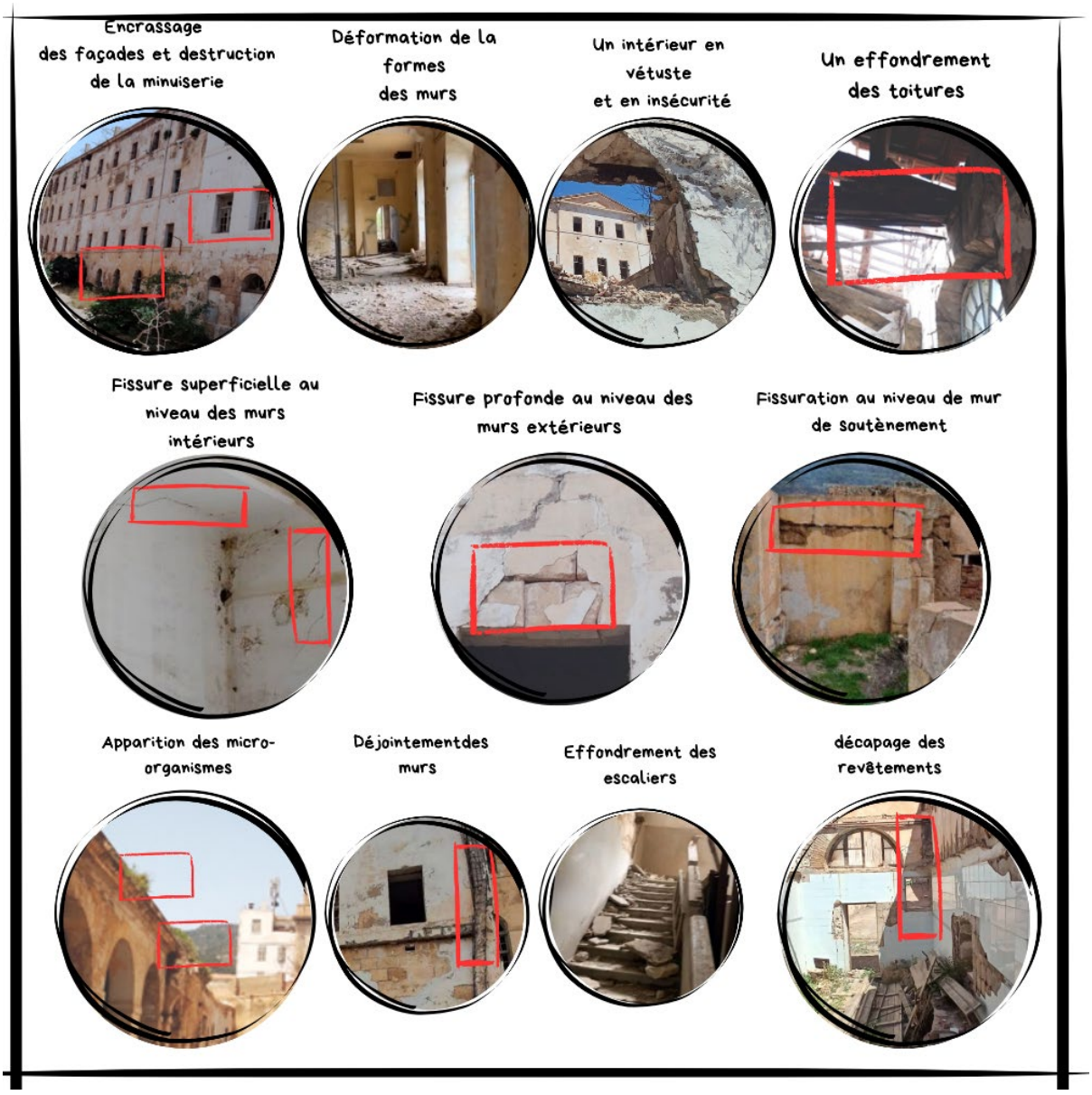

Figure 47 : La circulation horizontale de l'hôpital Baudens, source traitée par auteure.

Ainsi,l'étude de l'ancien hôpital Baudens révèle l'importance du patrimoine bâti dans la configuration du tissu urbain d'Oran et met en avant le potentiel de réhabilitation du riche patrimoine historique d'une ville portuaire. Le deuxième projet, cependant, fait partie d'une approche plus globale de renouvellement urbain en parallèle du développement d'un centre commercial moderne. Tout en répondant aux besoins actuels en termes d'usages, d'activités et d'attractivité économique, cette nouvelle construction vient dialoguer avec l'existant, créant un lien entre passé et modernité au sein d'un même périmètre urbain.

II.5. Etude des centres commerciaux :

La fonction commerciale a toujours réservé un instant spécifique dans le quotidien des individus. Elle répond à un besoin d'échanges de biens, à une exigence économique, mais aussi à un désir social, celui de l'interaction avec les autres. De nos jours, l'espace commercial le plus courant est le "centre commercial", qui reflète notre façon de consommer ; il symbolise également notre économie de marché, ainsi que notre société axée sur l'automobile et l'urbanisme.

5.1. Justification du choix :

En ancrant une structure commerciale moderne dans un tel lieu, on crée une synergie unique entre le passé et le présent. Le centre deviendra non seulement un pôle d'attraction économique, mais aussi un lieu d'immersion culturelle, où l'architecture, le design, et même les produits proposés pourront faire écho aux traditions et à l'identité locale. Cela permet de rendre le patrimoine plus accessible et vivant pour un public large, y compris les jeunes générations, et de le protéger en lui donnant une nouvelle fonction économique viable.

- L'objectif est de transformer un site historique en un espace dynamique qui raconte son histoire tout en participant activement à la prospérité future de la région, assurant ainsi sa préservation et sa transmission pour les générations à venir.

5.2. Définition de commerce :

Le commerce fait référence à l'ensemble des opérations économiques liées à l'acquisition et à la revente de produits et de services, surtout lorsqu'on achète pour revendre en tirant un profit ou un bénéfice.

5.3. Le commerce en Algérie :

L'Algérie a évolué d'une économie contrôlée vers une économie de marché, ce qui a rendu nécessaires des accords bilatéraux avec des partenaires économiques. Cela a même conduit, dans certaines situations, à la création de zones franches favorisant le libre-échange, surtout après la fin de la guerre froide et l'acceptation des politiques de mondialisation sous la direction des pays occidentaux. Notre intervention se présente comme une initiative qui pourrait stimuler une dynamique urbaine efficace.



Figure 48 : Illustration de l'activité commerciale en Algérie.

5.4 Définition de centre commercial :

Il est compris par centre commercial : tous réunis immeuble accueillant plusieurs boutiques pour le déroulement d'une variété d'activités commerciales et artisanales. Selon le CNCC français (Conseil national des centres commerciaux), un centre commercial inclut un minimum de 20 enseignes ou services pour une superficie de vente minimale de 5000 m². (Source : article 47 du Décret exécutif n°12-111 du 6 mars 2012 tiré de journal officielle). (Https://www.journaldunet.fr/).

5.4.A. En général :

Quoi : Ensemble de commerces et services regroupés.

Comment : Gérés comme une entité unique et planifiée.

Pourquoi : Attirer des clients en offrant un choix varié.

Caractéristiques : Espace piétonnier, souvent couvert, avec commodités.

Fonction : Centraliser les achats et les loisirs.

5.4.B. En termes d'architecture :

Quoi : Structure physique complexe et planifiée.

Comment : Optimiser l'expérience et la performance commerciale.

Conception : Unité, interconnexion, hiérarchie des espaces, espaces communs, gestion des flux, identité visuelle, adaptation au contexte.

Fonction : Créer un environnement qui favorise la circulation, la découverte, l'achat et le confort.

5.5 Évolution historique :

Au fil des siècles, le secteur commercial a subi diverses modifications et a été défini par de nombreux éléments qui l'ont rendu unique dans le domaine du commerce. (Passage " en caisses " : histoire, état des lieux et critiques des centres commerciaux Pauline Dupont en 15 Déc. 2017)

1/ L 'époque de l'antiquité :

L 'Agora Grecque :

• Un lieu collectif d'échange

• Marché de ventes ou permanentes.

Le forum Romain :

• Des lieux associés à la vie communautaire sociale et politique

• Lieu de rassemblement des commerçants.

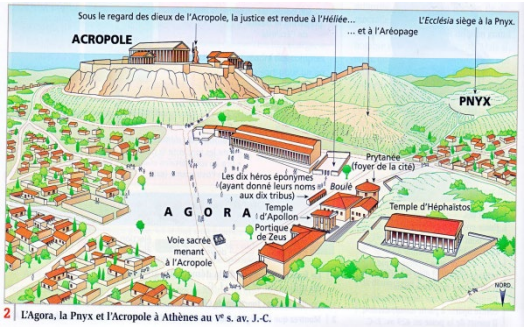

Figure 50:Schéma de l'organisation de l'agora.



Figure 49:Vue de forum depuis le Capitole.

2/ La période de moyen âge :

Les 'Souks' Arabes :

▪ Des discussions sur le commerce et la poésie.

▪ Marché fixe ou temporaire

▪ Illustrations : Marché 'AKADH', situé entre El Taif et Mekkah.

▪Marché 'El Marbad', El Basra.

Le bazar persan :

▪Collection de boutiques.

▪Des prestations accessibles pour la vente et l'achat.

▪Des voies et des passages couverts.

▪Il abrite des établissements de restauration, des thermes, des lieux de culte

▪Les marchands d'un souk sont regroupé à selon les produits proposés.



Figure 52:Souk Arabe.



Figure 51:Grand souk Ispahan.

Les Halles de Marché :

▪Point de vente en vente directe des produits alimentaires.

▪Un abri aéré, structuré et de style basilical.

▪Érigé en bois ou en pierre.

Les Foires :

▪Les foires médiéval s'étendent dans les villes placées sur les principales routes commerciales.

▪Des périodes déterminées au sein d'un endroit identique.



Figure 54: : Foire à Gand, Belgique.



Figure 53.Halle Marigny en Orxois, France.

3/ La période de la renaissance :

Les passages :

▪Chemin privé qui connecte deux routes et destiné aux piétons.

▪Entouré de magasins et couvert par une vitrine.

Les grands magasins :

▪Commerce de détail situé au centre de la ville en occupant les niveaux d'un immeuble



Figure 55: Passage de Choiseul, Paris.



Figure 56: Le bon marché, Paris.

4/ La période moderne :

Les supermarchés :

La commercialisation des produits en libre-service.et Des denrées alimentaires.

Les hypermarchés :

▪Des zones à aire ouverte /▪ Localisation en périphérie..

▪ Espaces de vente vastes et stationnement.



Figure 57: Carrefour Market, Belgique.



Figure 58: Ardis Hypermarché, Alger.

Les centres commerciaux :

▪ Rassembler plusieurs magasins en un seul endroit et espaces conséquents.

5/ La période post-moderne :

Les centres commerciaux et de loisir :

▪ Une variété d'actions : vente, détente, gestion, assistance…

▪ Des centres d'intérêt et Magasins de grande taille.



Figure 59: Central World, Thaïlande.



Figure 60: Park mall, Sétif.

Les immeubles mixtes :

Différentes activités dans un même édifice.

Une diversité d'usages.

Opposition à l'idée de zonage.

Les exigences des gens sont à portée de mains.



Figure 61: Marine Getway, Canada.

5.6. Les différents types de Centres Commerciaux :

(Https://www.lettredesreseaux.com/P-130-67P1-centre-commercial.html)

5.6.1. Les Centres Commerciaux Super Régionaux : Leur zone GLA dépasse les 80 000 m² et/ou ils possèdent au minimum 150 boutiques Et services.

5.6.2. Les Centres Commerciaux Régionaux : La superficie de leur GLA dépasse 40 000 et/ou ils comptent au minimum 80 m² points de vente et service.

5.6.3. Les Grands Centres Commerciaux :

Leur aire GLA dépasse 20 000 m² et/ou ils comptent au minimum 40 établissements et services.

5.6.4.

Les Petits Centres Commerciaux : Leur espace GLA dépasse 5 000 m² et/ou ils comportent au minimum 20 boutiques et services.

5.6.5. Les Centres à Thèmes : Ce sont des centres commerciaux qui se concentrent sur des domaines spécifiques, comme l'ameublement et les magasins de fabricants.

5.7. Analyse des exemples thématique :

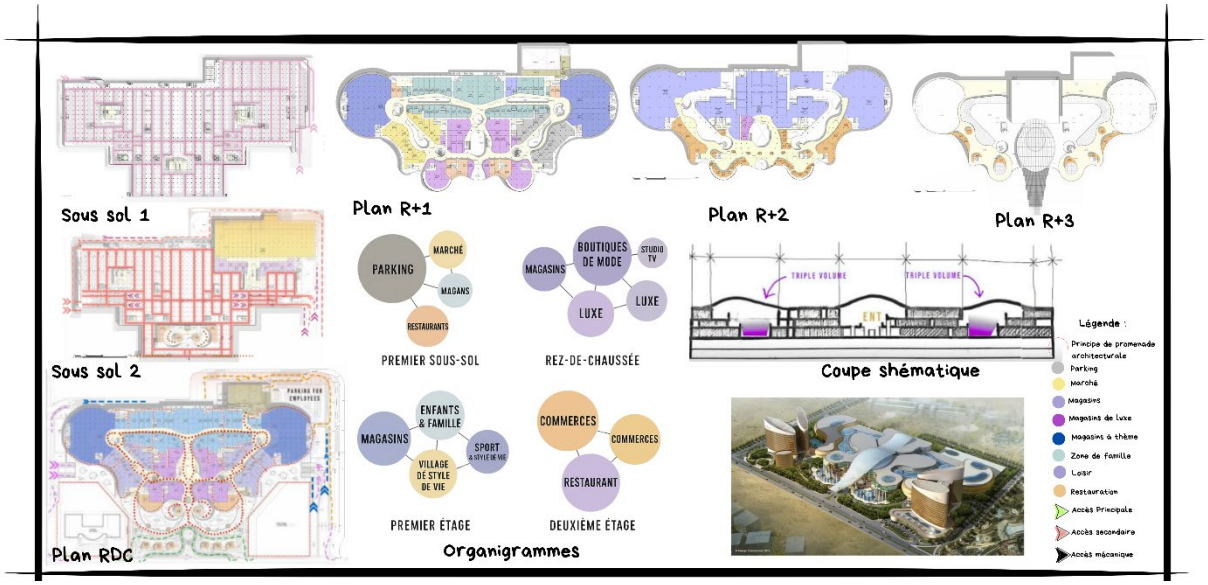

Figure 62: Plan, Coupe, façades du Centre Cléopâtre, source (https://www.groupcleopatra.com/en/sectors/malls/), traitée par auteure.

Cléopâtre center :

Le projet s'inspire de la géométrie sacrée de l'Égypte ancienne, combinant harmonie et modernité. Au centre, une voûte de plus de 200 mètres symbolise une vague dans le désert, reliant les espaces intérieurs et extérieurs. Encadrée par un hôtel cinq étoiles et un immeuble de bureaux, elle établit un équilibre architectural.

À l'extérieur, un lac artificiel de 20 000 m² avec des cascades et une fontaine interactive complétera l'ambiance avec un spectacle nocturne animé. D'un point de vue commercial, le Cléopâtre Mall vise une clientèle diversifiée, allant des résidents aisés aux visiteurs internationaux. Il propose un mélange de commerces, loisirs et restaurants, incluant du shopping haut de gamme, des produits locaux, et des activités familiales. Le mall se positionne comme une destination lifestyle alliant architecture, culture, divertissement et commerce.

Las Arénas :

Les Arénas de Barcelone représentent un exemple marquant de transformation architecturale, ayant été rénové à partir de l'ancienne arène de toros du Paralelo. Inauguré en 2011 sous la direction de l'architecte Enric Miralles, ce centre commercial est désormais un lieu prisé pour le shopping, les loisirs et la culture. L'architecture du bâtiment conserve son extérieur historique tout en offrant un intérieur moderne. Sa coupole vitrée laisse entrer beaucoup de lumière naturelle. Le toit a été aménagé en belvédère, proposant une vue panoramique sur la ville et accueillant des événements culturels et gastronomiques.
Avec une surface totale d'environ 100 000 m², Las Arénas propose une diversité de services :

commerces, cinéma, restaurants, espace culturel et zone sportive. Situé dans le quartier animé de Poble Sec, il bénéficie d'un bon ancrage culturel.

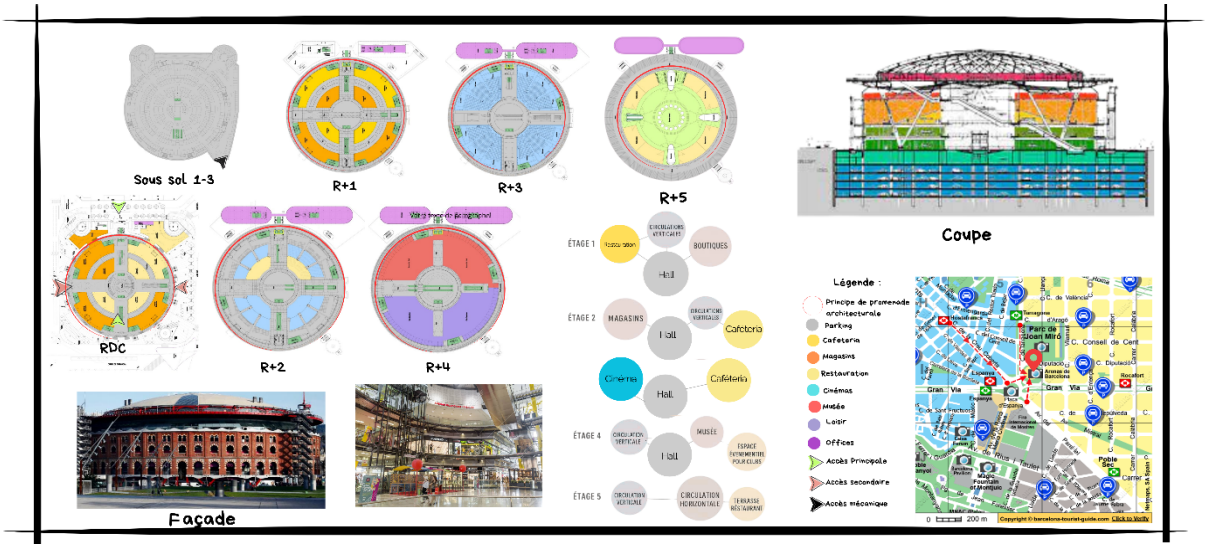

Figure 63: : Plan, Coupe, façades du Centre Cléopâtre, source (https://www.archdaily.com//), traitée par auteure.

Synthèse :

Las Arénas (Barcelone) et *Cléopâtre Mall* (Le Caire) proposent deux approches complémentaires pour intégrer un centre commercial dans un contexte méditerranéen patrimonial. La première mise sur la **réhabilitation d'un bâtiment historique** en conservant son identité et son lien au tissu urbain, tandis que le second adopte une **architecture symbolique et identitaire** inspirée du patrimoine local. Ces deux exemples montrent qu'un projet peut réussir son insertion en combinant **mémoire, modernité et attractivité**, selon une lecture sensible du site.

Centre commerciale Bab Ezzouar :



Figure 64:Centre Bab Ezzouar.source :wikipeidiacom

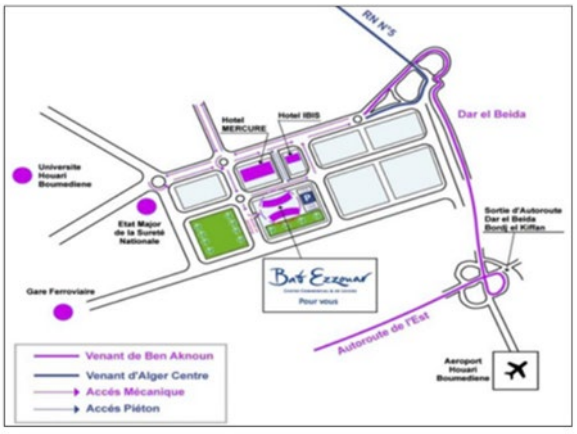

Figure 65:Plan de masse Bab Ezzouar

Le projet représente un emplacement stratégique avec toutes les infrastructures nécessaires. Accor y a ouvert des hôtels Mercure et Ibis, et des entreprises comme Algérie Poste et Mobilis y ont établi leur siège. Accessible par plusieurs voies et transports, il incarne modernité et dynamisme. Le centre commercial occupe 45 000 m² avec deux sous-sols et un parking de 1700 places. Il comprend un hypermarché, une centaine de magasins, des restaurant, des cafés, et des espaces de loisirs pour enfants et adulte.

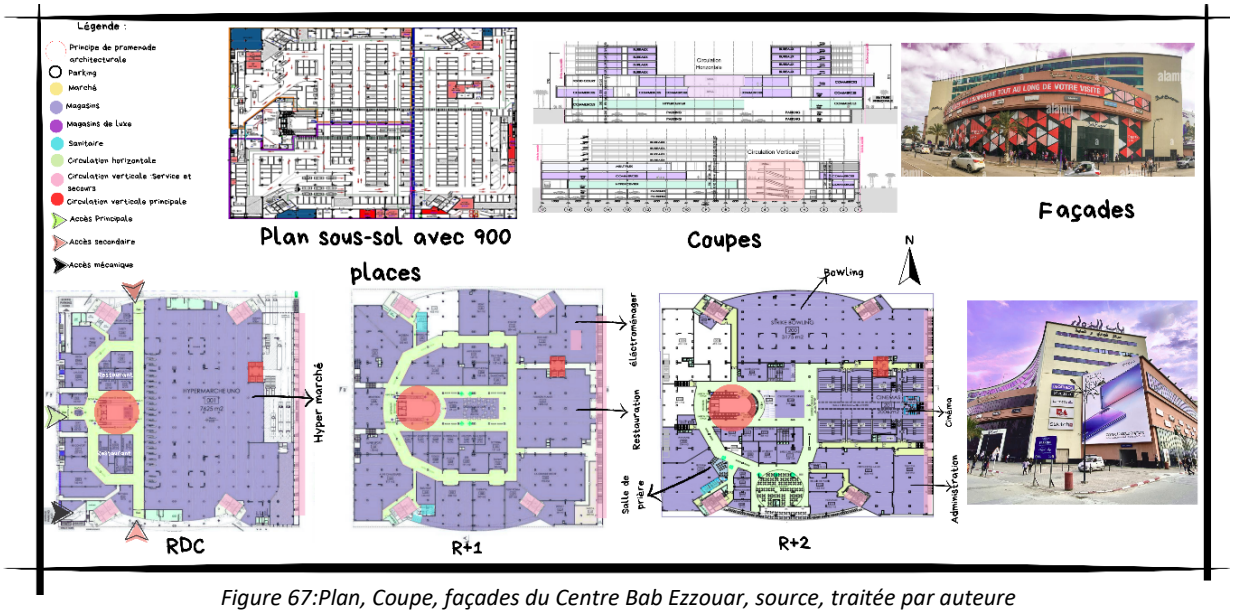

Figure 67:Plan, Coupe, façades du Centre Bab Ezzouar, source, traitée par auteure

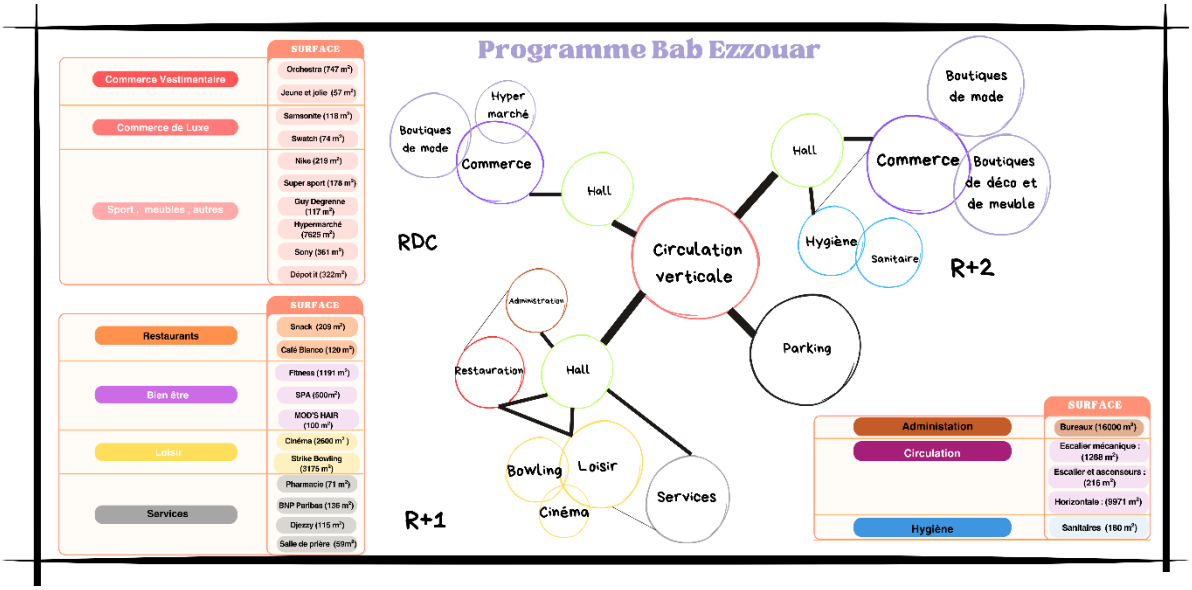

Figure 66 : Programme et organigramme du centre Bab Ezzouar, source et traité par auteure

Synthèse :

- Une bonne mixité commerciale (supermarchés, restaurants, loisirs)
- Un agencement clair et fluide
- Des espaces familiaux (jeux pour enfants, cinémas)

Centre commerciaux et de loisir Es Sénia :



Figure 68:Situation du centre Es Séniaa



Figure 69:Es Sénia , source Wikipédia

Le projet représente un emplacement stratégique avec toutes les infrastructures nécessaires. Accor y a ouvert des hôtels Mercure et Ibis, et des entreprises comme Algérie Poste et Mobilis y ont établi leur siège. Accessible par plusieurs voies et transports, il incarne modernité et dynamisme.

Le centre commercial occupe 45 000 m² avec deux sous-sols et un parking de 1700 places. Il comprend un hypermarché, une centaine de magasins, des restaurants, des cafés, et des espaces de loisir. Rez-de-chaussée et le premier étage sont dédiés au commerce, tandis que le deuxième étage propose des activités de loisir, incluant un bowling, des espaces de jeux pour enfants, et un cinéma.

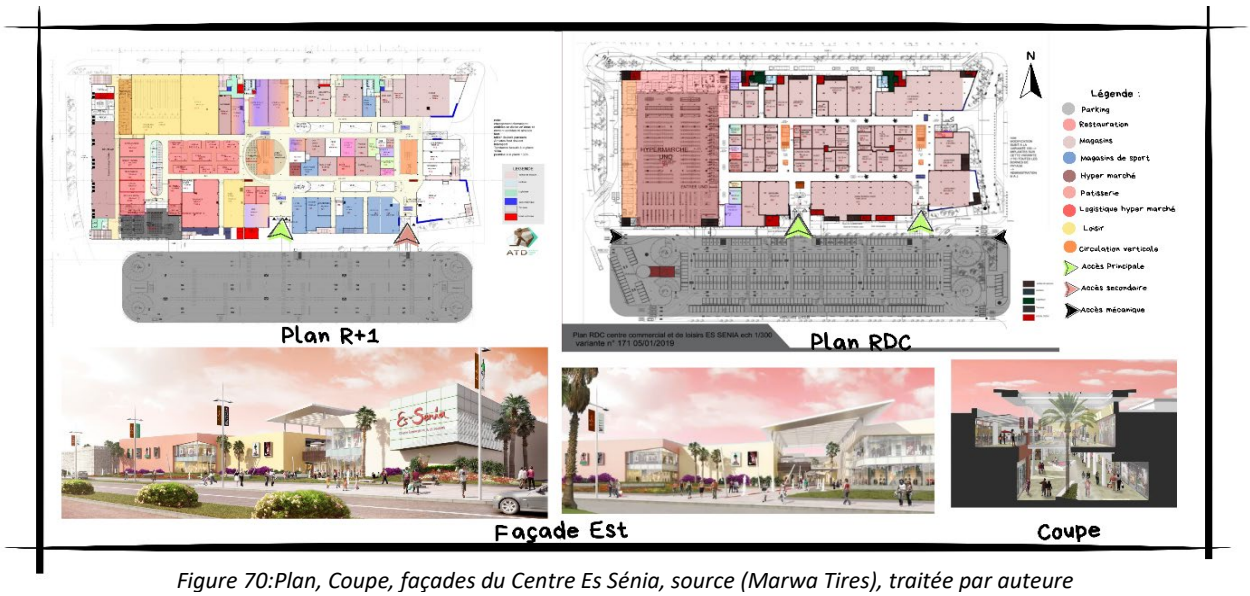

Figure 70:Plan, Coupe, façades du Centre Es Sénia, source (Marwa Tires), traitée par auteure

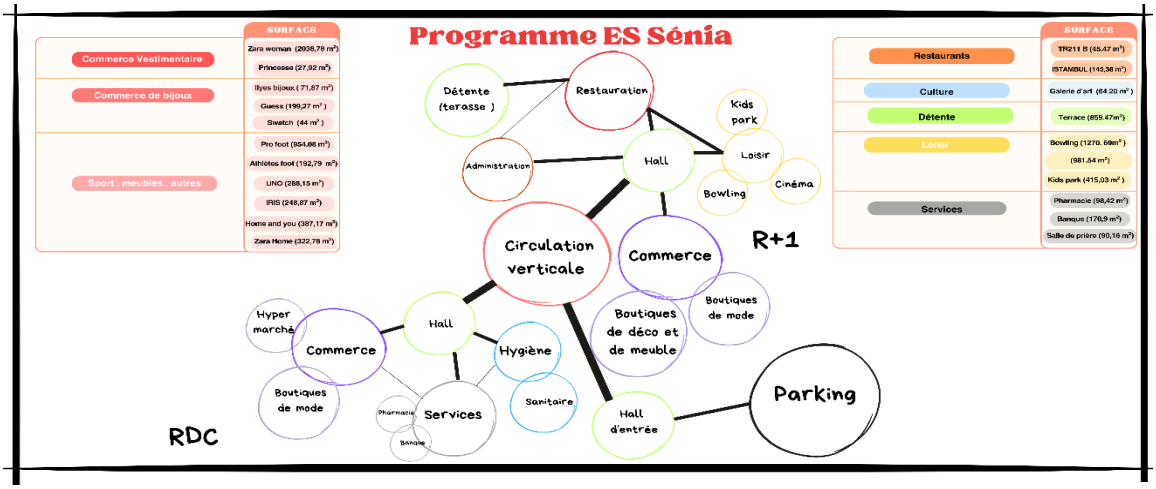

Figure 71:Programme et organigrammes Es Sénia, Source auteure

Synthèse :

- Attirer les clients par les commerces essentiels au RDC
- Proposer des animations régulières (ateliers enfants, marchés de producteurs, expositions…)
- Le mix fonctionnel équilibré

II.6. Etude des centres multifonctionnels :

Dans un contexte de développement urbain rapide et de diversification des besoins sociaux, culturels et économiques, la création d'un centre multifonctionnel apparaît comme une réponse efficace et durable. Ce type d'équipement permet de réunir en un seul lieu plusieurs fonctions essentielles : commerce, loisirs, culture, services publics et espaces communautaires.

6.1. Justification du choix :

En complément d'un centre commercial existant, notre centre multifonctionnel vise à élargir l'offre locale en intégrant des espaces dédiés à la culture, à l'éducation, à l'innovation et aux services communautaires. Ce projet s'inscrit dans une démarche de diversification fonctionnelle et de valorisation de l'espace urbain, en favorisant un lieu de rencontre, d'échange et d'expérience pour tous les publics.

- Offrir des espaces pour des activités variées (culturelles, éducatives, de loisirs) qui **célèbrent et partagent le patrimoine**.

6.2. Définition du centre multifonctionnel :

Un centre multifonctionnel (ou multi-propose center) est un espace aménagé qui peut être utilisé pour plusieurs fonctions ou activités différentes. Ces centres sont conçus pour répondre à divers besoins sociaux, économiques, culturels ou communautaires, en offrant des infrastructures flexibles adaptées à différents usages. (Https://pedra.so/fr/blog/espaces-multifonctionnels)

6.3. Définition du centre multifonctionnel :

Ils peuvent accueillir :

Centres communautaires :

- But : Soutenir la vie locale
- Fonctions : Formations, santé, crèche, réunions
- Public : Habitants du quartier

Centres commerciaux :

- But : Regrouper commerce, loisirs et services
- Fonctions : Magasins, bureaux, restaurants, cinéma
- Public : Consommateurs, touristes, entreprises

2. *Centres culturels* :

- But : Promouvoir l'art et la culture

- Fonctions : Théâtre, musée, galeries, studios
- Public : Artistes, étudiants, visiteurs

Centres administratifs :

- But : Faciliter l'accès aux services publics
- Fonctions : Guichets, mairie, justice
- Public : Citoyens et fonctionnaires

3. *Centres sportifs* :

- But : Encourager les activités physiques
- Fonctions : Gymnases, piscines, terrains
- Public : Sportifs, écoles, clubs

6.4. Définition du centre multifonctionnel culturel :

Un centre multifonctionnel culturel est un espace conçu pour accueillir diverses activités artistiques et culturelles, souvent dans un même lieu. Il vise à promouvoir la création, la diffusion, l'éducation et la participation du public aux arts et à la culture

6.5. Analyse thématique :

Baruthane Cultural Center

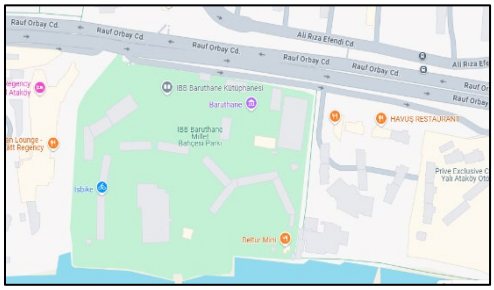

Figure 73::Situation du centre Baruthane

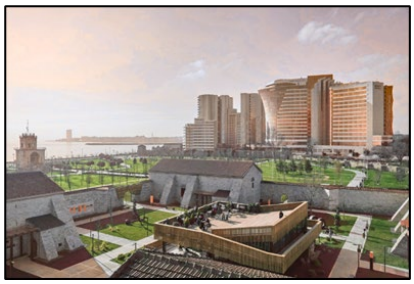

Figure 72:Le centre Baruthane, source Wikipédia

Le site de Baruthane, situé à Istanbul, a été construit en 1700 comme la cinquième et plus grande poudrière de l'époque ottomane. Après plusieurs phases d'agrandissement, notamment sous le règne de Sélim III, il abrite aujourd'hui un ensemble architectural composé de quatre bâtiments rectangulaires, d'une fontaine et de la célèbre Hünkar Mansion , utilisée comme pavillon de repos et d'observation.

Après sa fermeture en tant qu'usine militaire, le site a fait l'objet d'un projet de restauration et de réutilisation moderne. Un pavillon central a été ajouté au cœur de la cour, agissant comme un point de distribution des espaces et offrant un accès aux quatre bâtiments historiques. Ce pavillon est conçu avec une rampe circulaire qui mène à une terrasse offrant une vue sur la mer de Marmara et la Hünkar Mansion, renforçant ainsi le lien avec le passé et le contexte géographique.

Les quatre bâtiments ont chacun une fonction spécifique :

- Bâtiment 1 (sud-est) : bibliothèque
- Bâtiment 2 (sud-ouest) : espace d'exposition (avec un plancher en bois unique)
- Bâtiment 3 (nord-ouest) : salle noire pour spectacles ou projections
- Bâtiment 4 (nord-est) : salle polyvalente

La cour centrale, véritable cœur du projet, est structurée autour du nouveau pavillon et reliée aux bâtiments par un réseau de chemins piétonniers. L'accent a été mis sur la séparation claire entre l'ancien et le nouveau, en intégrant des structures métalliques légères et des surfaces semi-transparentes en bois, contrastant avec les murs de pierre massifs du passé.

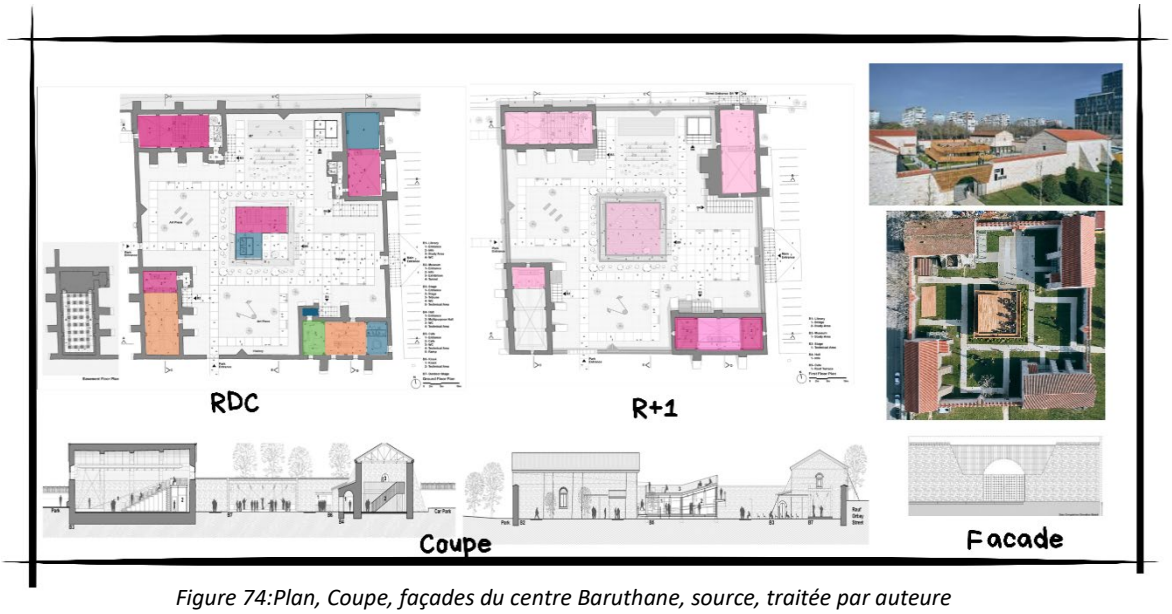

Figure 74:Plan, Coupe, façades du centre Baruthane, source, traitée par auteure

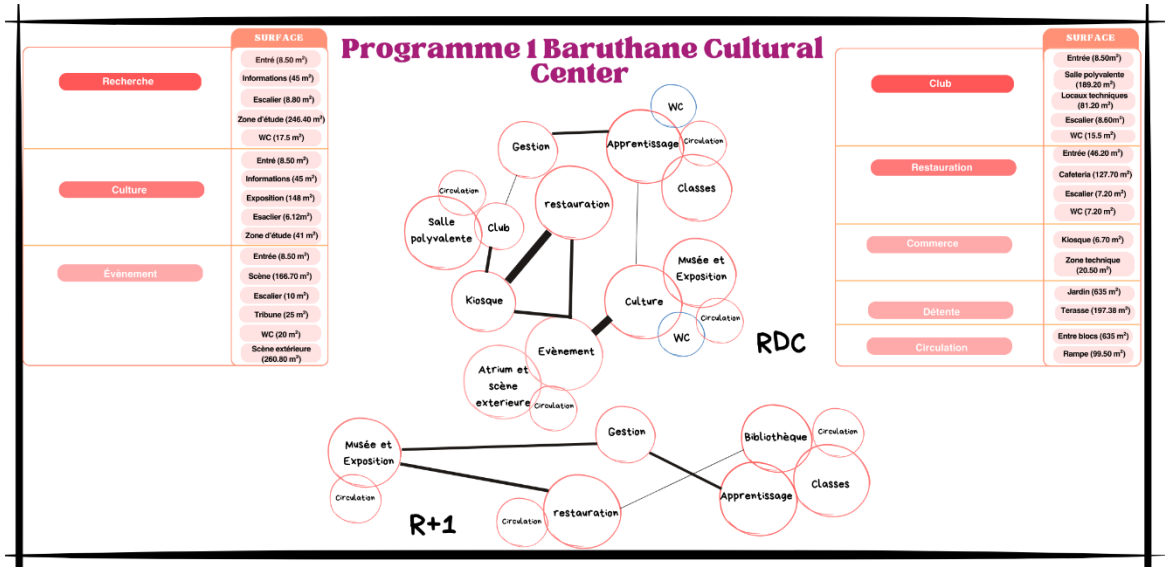

Figure 75:Programme du centre Baruthane, source et traitée par auteure

Synthèse :

- Transformer un lieu ancien en espace moderne utile.

- Mixité des fonctions : Un même site accueille bibliothèque, exposition, spectacle et loisir.
- Pavillon central comme élément fédérateur : Espace d'accueil et de distribution vers les autres bâtiments.
- Design contemporain intégré à l'ancien : Utilisation de structures légères (métal, bois) sans cacher le passé.

The Providur's Palace :

Le projet de rénovation du Providur's Palace, réalisé en 2022 par les architectes **AB Forum, Letilovic & Pedišic, s'inscrit dans un ensemble plus vaste appelé Two Palaces, situé au cœur historique de Zadar. Sur une surface de 10 000 m², ce complexe allie patrimoine architectural ancien et modernité fonctionnelle, en transformant deux bâtiments historiques en un centre culturel dynamique. Il accueille aujourd'hui des espaces d'exposition, une bibliothèque municipale, des salles de concert et un hall multifonctionnel. Le point central du projet est*l'atrium, espace couvert qui relie les deux palais et organise la circulation des visiteurs. Les architectes ont choisi de préserver l'histoire du lieu en intégrant des éléments anciens avec des structures contemporaines en acier et en bois, tout en cachant discrètement les installations techniques dans une superstructure métallique. Cette approche souligne un dialogue entre passé et présent, où le moderne ne cache pas l'histoire mais la met en valeur à travers un design clair, lumineux et accessible à tous.



Figure 76: Plan, Coupe, façades du : The Providur's Palace, source(https://www.archdaily.com/996909/the-providurs-palace-ab-forum-plus-letilovic-and-pedisic), traité par auteure. Programme du The Providur's Palace : source et traité par auteure.

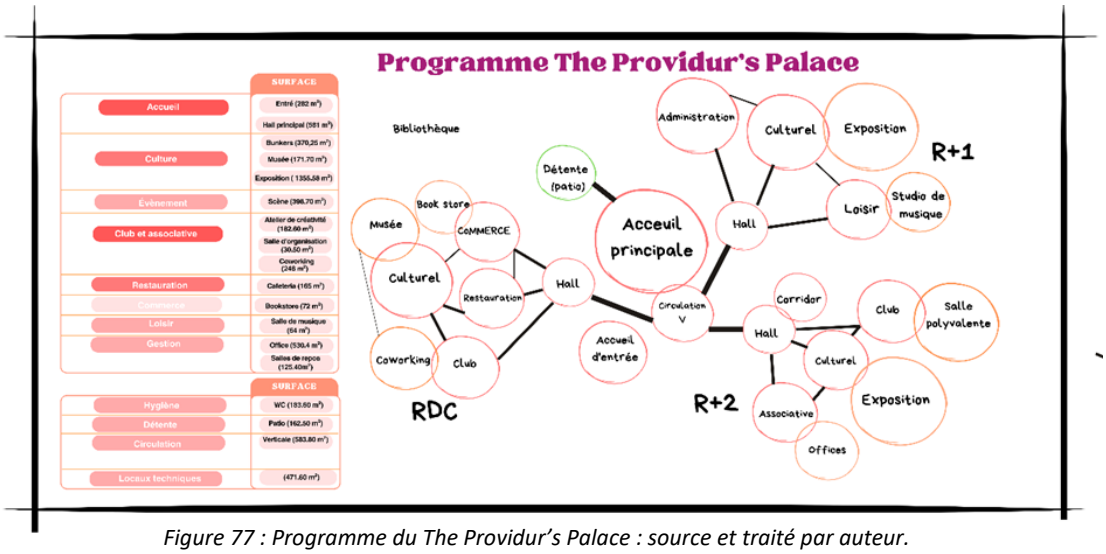

Figure 77 : Programme du The Providur's Palace : source et traité par auteur.

Synthèse :

- Le centre accueille plusieurs fonctions : espaces d'exposition, bibliothèque, salles de concert et bureaux. Cela permet de créer un lieu dynamique, fréquenté par divers publics tout au long de la journée.
- Les architectes ont choisi de préserver les éléments historiques tout en ajoutant des structures modernes (acier, verre, bois), créant un dialogue visuel entre les époques sans altérer l'identité du lieu.

La Méca :



Figure 78:Situation La Méca



Figure : La Méca

Le Frac Aquitaine, intégré au sein de la MÉCA à Bordeaux et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine avec l'État, est un équipement culturel de nouvelle génération de 4600 m², dédié à l'art contemporain. Il comprend des salles d'expositions, réserves, ateliers de médiation, auditorium, espaces de documentation et ateliers de production artistique. Le bâtiment est réparti sur trois Pôles fonctionnels :

Pôle 01 : espaces techniques avec réserves d'œuvres, organisées selon leur typologie (sculptures, photos, etc.), des espaces de régie, et des ateliers de création artistique destinés à accueillir des artistes en résidence, favorisant les liens avec les entreprises locales.

Pôle 02 : espaces d'expositions (1000 m² + 2 salles vidéo), une terrasse avec vue sur la ville, des bureaux et un centre de ressources pour les professionnels et le public.

Pôle 03 : salles de médiation et d'accueil scolaire, auditorium de 90 places avec projection numérique, vue sur la Garonne et les expositions. Cet étage favorise l'interaction, l'expérimentation et la pédagogie autour de l'art contemporain

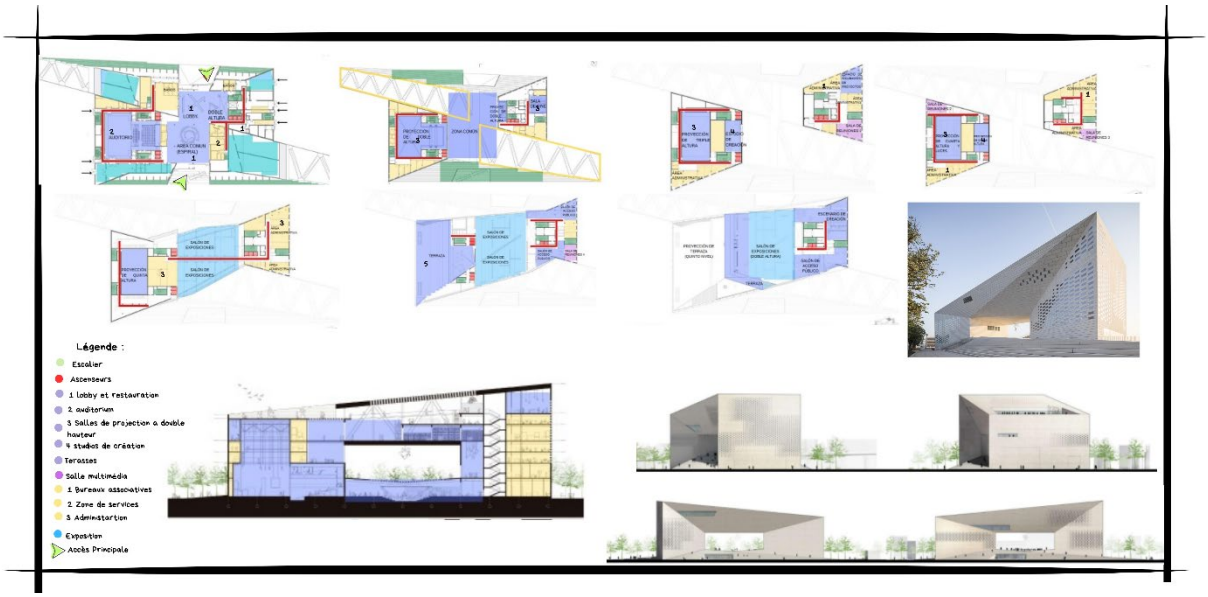

Figure 80:: Plan, Coupe, façades De La Méxa.source : https://www.la-meca.com/quest-ce-que-la-meca/

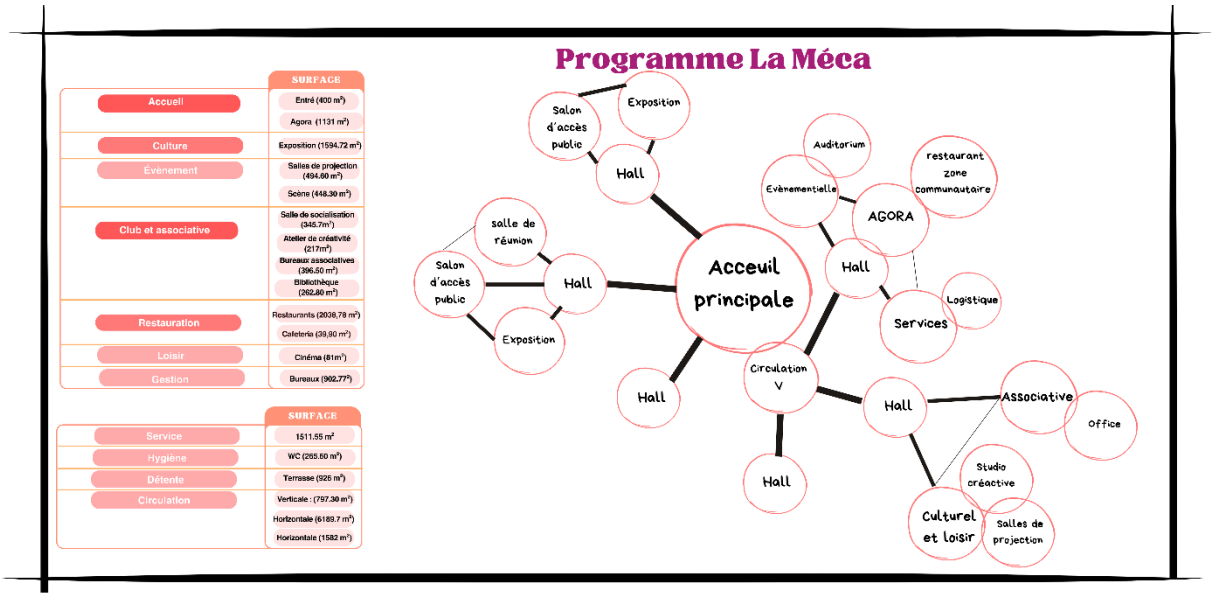

Figure 79:Programme de la Méca : source et traité par auteure

Synthèse :

- L'édifice est conçu comme une œuvre architecturale marquante (arche asymétrique), qui incarne les valeurs du lieu et attire le public.
- La MÉCA réunit plusieurs organismes culturels (FRAC, ALCA, OARA) → montre qu'il est possible de centraliser les acteurs culturels pour créer un lieu plus fort et mieux équipé.

La Belle Friche De Mai :



Figure 81:Situation de La Belle Friche de Mai



Figure 82:La Belle Friche De Mai

La Belle de Mai est un ancien site industriel à Marseille, devenu un centre culturel et social. Il couvre 90 000 m² et propose des espaces pour la création artistique et l'économie solidaire. Réhabilité depuis les années 1990 par Jean-Paul Viguier & Associés, il mélange modernité et patrimoine. Le site comprend plusieurs pôles : culturel et artistique avec des ateliers et théâtres, audiovisuel pour les entreprises, éducatif avec l'École de la deuxième chance, et économique axé sur l'économie sociale. L'architecture mixte favorise des espaces lumineux pour diverses activités et encourage les échanges.

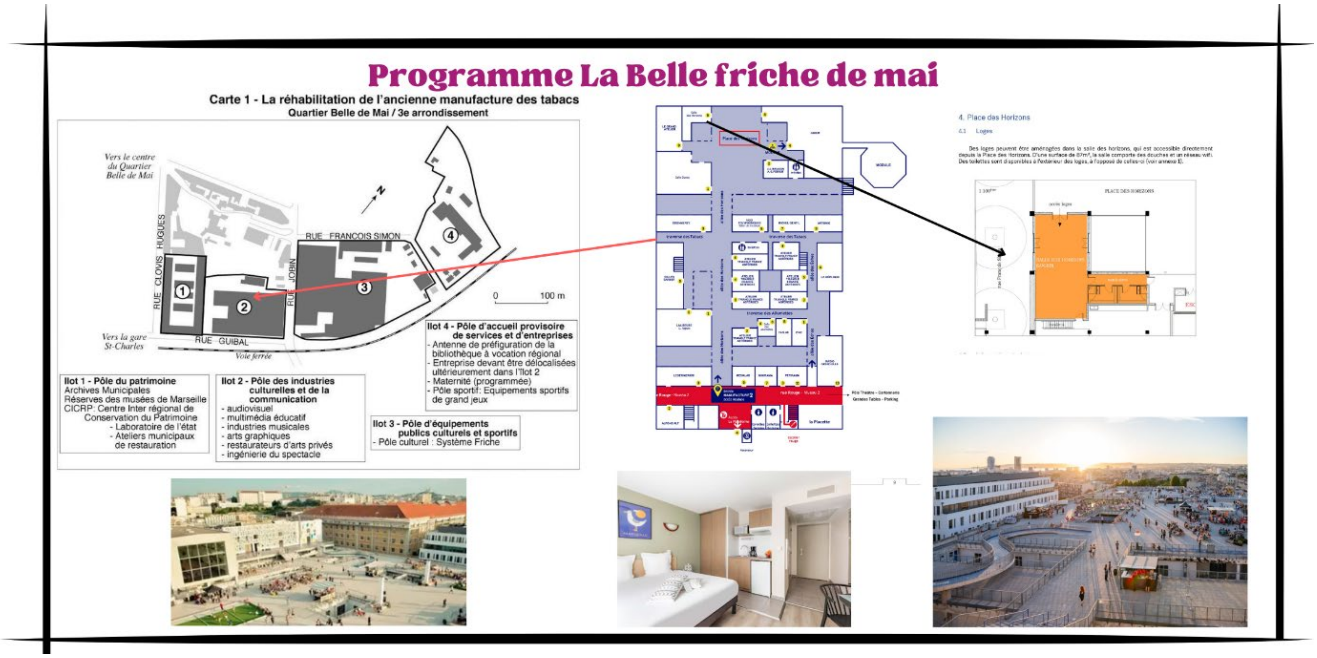

Figure 83:Plan de masse La Place d'horizon Plan de masse et plan de La Place D'Horizons, source : (https://lareplique.org/venire).

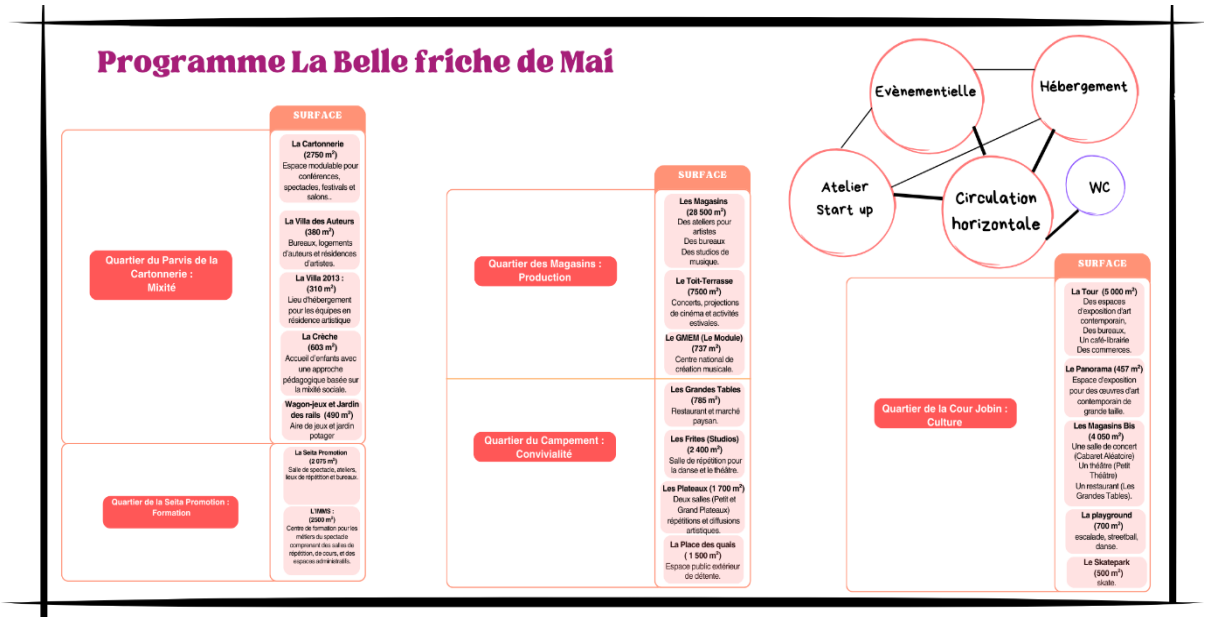

Figure 84:Programme De la Belle Friche De Mai : source et traité par auteure.

Synthèse :

La Belle de Mai à Marseille démontre comment une ancienne zone industrielle peut être transformée en un centre multifonctionnel vivant qui mélange culture, éducation, économie sociale et hébergement grâce à une auberge de jeunesse.

Conclusion :

Cette analyse a étudié les dynamiques urbaines d'un site. Les centres commerciaux peuvent améliorer la diversité et l'attractivité de la ville. Leur intégration soigneuse valorise le patrimoine et respecte le contexte historique.

Chapitre III :
Chapitre Conceptuelle

Dans cette partie, nous entrons dans la phase conceptuelle de vos deux projets : le centre commercial et le centre multifonctionnel. Il s'agit ici de poser les bases essentielles à la réussite de ces équipements, en définissant clairement leurs objectifs, leurs fonctions principales, ainsi que les besoins auxquels ils répondront. Cette étape, appelée phase de programmation, permet d'identifier les orientations stratégiques, les typologies d'espaces à intégrer, les publics cibles et les contraintes du site. Elle est suivie de la phase de genèse, où émergent les premières idées architecturales, inspirées par des références pertinentes et adaptées au contexte local.

Programmation :

A. *Programme de base :*

Le programme vise à réactiver La Calère et La Blanca à travers deux équipements majeurs : Un centre commercial de 18 000 m², pouvant accueillir environ 6 000 à 9 000 personnes, en tenant compte des espaces de circulation, des boutiques et des zones de restauration. Un centre multifonctionnel de 13 800 m², avec une capacité d'accueil estimée à 4 000 à 6 000 personnes, selon l'aménagement des espaces associatifs, muséaux, culturels et de loisir. Ce programme, intégrant également des start-ups et une auberge, vise à relancer l'activité économique, sociale et touristique des deux quartiers.

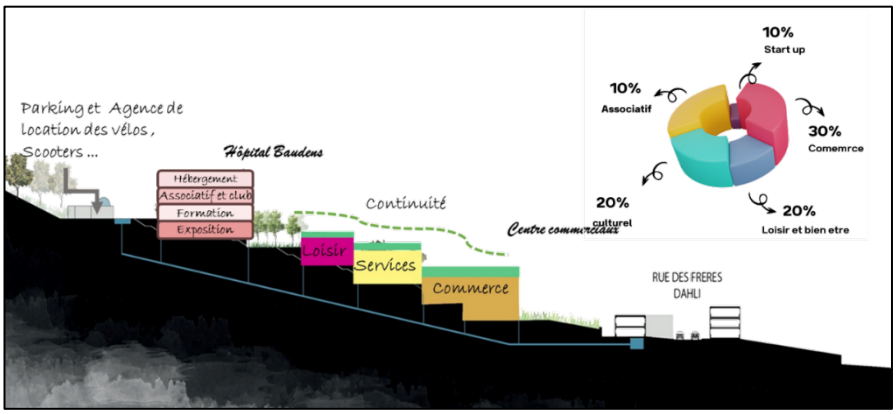

Figure 85:Programme de base source et traité par auteure.

B. *Programme qualitatif :*

Centre multifonctionnel :

Le programme qualitatif du centre multifonctionnel s'inscrit dans une logique de réhabilitation intelligente et durable de l'ex-hôpital Baudin, en vue de le transformer en un espace polyvalent, accessible et inclusif. Ce type de centre répond aux besoins d'une mixité d'usages (culturels, associatifs, éducatifs, sociaux), en respectant les normes d'accessibilité et de sécurité ERP (Établissements Recevant du Public), et de confort thermique et acoustique. L'ambition est d'offrir des espaces adaptés à des publics variés, flexibles et modulables selon les activités proposées, tout en conservant une mémoire architecturale du site existant.

PROGRAMME QUALITATIF DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Accueil	Réception Lobby	• Orientation • Information • Sécurité • Accueil • Assistance	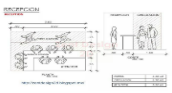	02	• Accessibilité : directe pour les visiteurs, indirecte pour le personnel • Circulation : libre et fluide • Éclairage : LED diffus, chaleureux, adapté à l'orientation • Aération : ventilation contrôlée, silencieuse • Sécurité : évacuation rapide, caméras, alarme, détection incendie • Hauteur sous plafond : 3,5 à 4 m, pour un espace ouvert et accueillant
Muséale	Exposition Permanente Exposition Temporaire Auditorium	• Exposer • Visiter • Observer • Ecouter • Parler • Sentir • Stoker • Ranger • Circuler • Discuter • Présenter • Se détendre	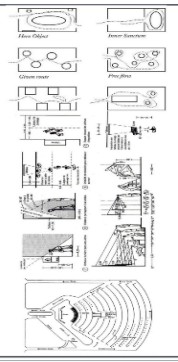	02 02 01	**Exposition** • Accessibilité : directe (visiteurs), indirecte (technique) • Circulation : libre et fluide • Éclairage : LED diffus, adapté aux œuvres • Aération : ventilation contrôlée • Sécurité : évacuation rapide, caméras, alarme • Hauteur : 3,5 à 4 m **Auditorium** • Accessibilité : directe (public), indirecte (intervenants) • Circulation : entrées/sorties séparées • Éclairage : modulable selon usage • Aération : ventilation silencieuse • Sécurité : issue de secours, surveillance • Hauteur : 5 à 7 m
Associatif	Salle d'exposition Offices	• Exposer • Collaborer • Présenter • Travailler • Se réunir • Gérer • Organiser	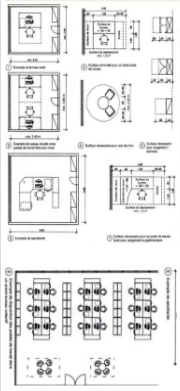	01 08	• Orientation : nord-est ou est (éclairage doux, sans surchauffe) • Accessibilité : directe (usagers), indirecte (services internes) • Circulation : calme, fonctionnelle, favorisant la concentration • Éclairage : naturel + LED blanc neutre • Aération : naturelle + ventilation mécanique silencieuse • Sécurité : évacuation rapide, caméras, alarme • Hauteur : 2,7 à 3 m (confort visuel et acoustique)
Loisir et divertissement	Club Jardin Scène exterieur	• Se détendre • Se rassembler • Socialiser • Manger • Chanter • Présenter • Dessiner • Fabriquer	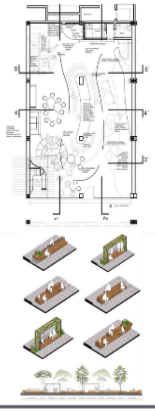	03 01 01	• Orientation : sud ou est (bonne lumière, ambiance conviviale) • Accessibilité : directe pour les membres • Circulation : fluide, adaptée aux activités de groupe • Éclairage : naturel + LED d'ambiance ou modulable • Aération : naturelle croisée + ventilation selon l'activité • Sécurité : issues de secours, surveillance selon besoin • Hauteur : 3 à 3,5 m (espace ouvert et aéré)

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Innovation Apprentissage artistique	Ateliers d'incubateurs Coworking Bibliothèque Ateliers adultes Ateliers enfants	• Apprendre • Former • Ecouter • Créer • Présenter • Travailler • Lire • Lire • Se rassembler • Préparer • Travailler • Lire	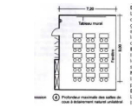  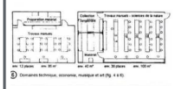 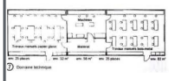 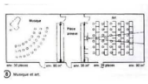	05 01 01 05 06	• Orientation : façade nord ou est privilégiée pour un bon éclairage naturel sans surchauffe. • Accessibilité : directe pour les usagers, indirecte pour le matériel (ateliers). • Circulation : fluide, sécurisée et adaptée à l'usage pédagogique ou manuel. • Éclairage : • Naturel dominant (fenêtres / verrières selon le type d'espace). • LED neutres (classes) / LED techniques (ateliers) en complément. • Aération : • Naturelle (fenêtres, ventilation croisée). • Ventilation mécanique en appui si nécessaire. • Sécurité : surveillance, alarmes, équipements spécifiques (dans ateliers). • Hauteur sous plafond : • Classes : 3 à 3,5 m
Administration	Offices Salle de réunion Salle de Repos Salles des personnels	• Gérer • Contrôler • Intervenir • s'assoir • Discuter • Surveiller • Marketing	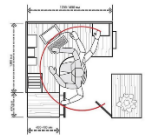  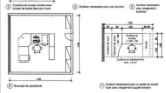	04 04 01 03	• Orientation : nord-est ou est (éclairage doux, sans surchauffe) • Accessibilité : directe (usagers), indirecte (services internes) • Circulation : calme, fonctionnelle, favorisant la concentration • Éclairage : naturel + LED blanc neutre • Aération : naturelle + ventilation mécanique silencieuse • Sécurité : évacuation rapide, caméras, alarme • Hauteur : 2,7 à 3 m (confort visuel et acoustique)
Auberge	• Chambres Femmes • Chambres Hommes • Foyer • Sanitaires • bains	• Hébergement • Restauration • Animation • Rencontre	 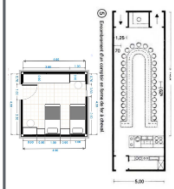	14 16 01 03*2 02*2	• Orientation : est (chambres), sud (espaces communs) • Accessibilité : directe (résidents), indirecte (personnel) • Circulation : fluide, séparée usagers/personnel • Éclairage : naturel + LED chaud • Aération : naturelle + ventilation mécanique • Sécurité : évacuation rapide, alarmes, caméras • Hauteur : 2,7 à 3 m (chambres), 3 à 3,5 m (espaces communs)

Logistique	Locaux	• Gérer • Contrôler • Intervenir • Se changer • Maintenir • Surveiller • Réparer • Nettoyer	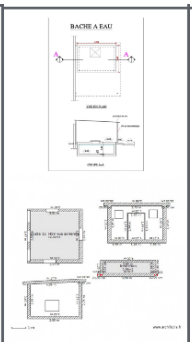	05	• sécurité d'accès • Éclairage artificiel minimal • Respect des distances et dégagements règlementaires • Hauteur :
Hygiène	Sanitaires	• Se laver • Nettoyer	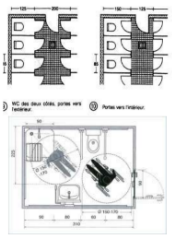	02*9	• Présences de sanitaire Homme • Présence de sanitaire femme • Aération en gaine/naturelle • Sanitaire handicapé
Circulation	Horizontale verticale	• Circuler • Se balader	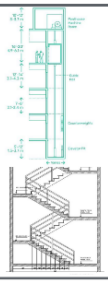	03*4 06*4	• Présence des escaliers public et du service • Présence des ascenseurs • Fluidité de la circulation horizontale
Stationnement	Parking	• Se stationner • Circuler	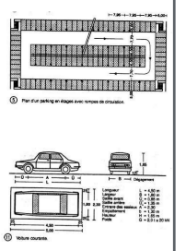	80	/

Centre commercial :

Le programme qualitatif du centre commercial vise à créer un espace fonctionnel, attractif et convivial répondant aux exigences actuelles de confort, de sécurité et de rentabilité commerciale. Il s'appuie sur les normes ERP, les réglementations incendie, l'accessibilité PMR, la performance énergétique (RE2020), ainsi que sur des critères d'ambiance architecturale (lumière naturelle, fluidité des circulations, signalétique). Le centre doit offrir une expérience d'achat agréable, intégrant des commerces variés, des services, des espaces de restauration et des zones de repos, dans un environnement structuré et accueillant pour tous les profils d'usagers.

PROGRAMME QUALITATIF CENTRE COMMERCIALE

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Commerciale:: 2.5 m²/personne C'est l'opération par laquelle un bien est exposé au vente par un vendeur est cédé à un acheteur contre une somme d'argent. Doncc'est une transaction entre deux personnes sous les différentes méthodes de ventese déroule au niveau des boutiques.	**Accueil:** est le point où les visiteurs peuvent obtenir de l'aide et de l'information.	• Orientation • Information • Sécurité • Accueil • Assistance	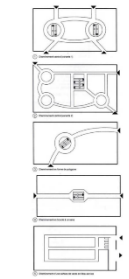	02	• Éclairage : doit être bien éclairé (naturelle/artificielle) • Orientation : agréable au sud , est ou ouest • Les sous espaces : Garderie , sécurité, zone de publicités • Installer des caméras de surveillance et alarme antivol.
	Prêt a porter:	• Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Stocker • Essayer les vêtement ...	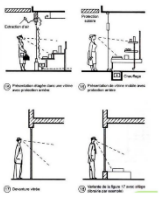 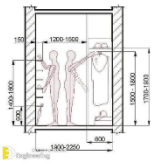	28	• Éclairage : doit être bien éclairé (naturelle/artificielle) • Orientation : agréable au sud , est ou ouest Les mobiliers : rayonnage, chariot, réfrigérateur… les sous espaces : caisse, stockage, espace de vent libre • La position : doit être proche aux espaces de circulation et aux accès • Installer des caméras de surveillance et alarme antivol. • Hauteur : 3 à 4.5m
Commerciale:: 2.5 m²/personne C'est l'opération par laquelle un bien est exposé au vente par un vendeur est cédé à un acheteur contre une somme d'argent. Doncc'est une transaction entre deux personnes sous les différentes méthodes de venteets et se déroule au niveau des boutiques.	Hyper marché: **10 m²/personne**	•Exposer les produit •Vendre et payer •Peser •Ranger • payer les achats • parler • Circuler •Stoker	 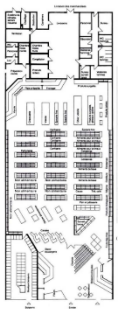 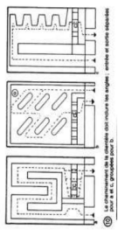	01	• Éclairage : doit être bien éclairé (naturelle/artificielle) Orientation : agréable au sud , est ou ouest Les mobiliers : Les portants, penderies, mannequins, les sous espaces : vitrine, la caisse, cabines d'essayage, réserve La position : doit être proche aux espaces de circulation • Hauteur : 3 à 4.5m

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Commerciale:: 2.5 m²/personne C'est l'opération par laquelle un bien est exposé au vente par un vendeur est cédé à un acheteur contre une somme d'argent. Doncc'est une transaction entre deux personnes sous les différentes méthodes de venteets et se déroule au niveau des boutiques.	Boutiques: • de souk • thème • pharmacie articles Electroménager:	• Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Stocker • Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Stocker • Lire et écrire	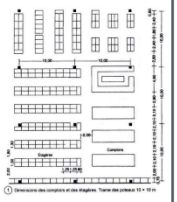 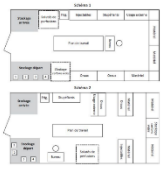	02 19	• Éclairage : doit être bien éclairé (naturelle/artificielle) • Orientation : agréable au sud , est ou ouest • Les mobiliers : rayonnage, chariot, réfrigérateur… • les sous espaces : caisse, stockage, espace de vent libre • La position : doit être proche aux espaces de circulation et aux accès • Hauteur : 3 à 4.5m • Éclairage : doit être bien éclairé (naturelle/artificielle) • Orientation : agréable au sud , est ou ouest • Les mobiliers : Les portants, penderies, mannequins • les sous espaces : vitrine, la caisse, cabines d'essayage, réserve • La position : doit être proche aux espaces de circulation • Hauteur : 3 à 4.5m
Commerciale:: 2.5 m²/personne C'est l'opération par laquelle un bien est exposé au vente par un vendeur est cédé à un acheteur contre une somme d'argent. Doncc'est une transaction entre deux personnes sous les différentes méthodes de venteets et se déroule au niveau des boutiques.	Vent articles informatiques Vent articles sportives:	• Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Réparer • Stocker • Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Stocker • Essayer les vêtement …	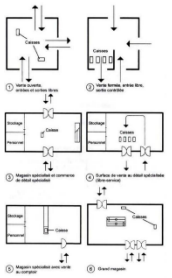  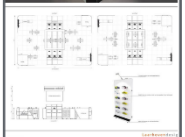	04 02	• Éclairage : doit être bien éclairé (naturelle/artificielle) Orientation : agréable au sud , est ou ouest • Les mobiliers : rayonnage, meuble • les sous espaces : caisse, stockage, espace de vent libre • La position : doit être proche aux espaces de circulation et aux autres locaux de vente • Hauteur : 3 à 4.5m

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Commerciale:: 2.5 m²/personne C'est l'opération par laquelle un bien est exposé au vente par un vendeur est cédé à un acheteur contre une somme d'argent. Doncc'est une transaction entre deux personnes sous les différentes méthodes de venteets et se déroule au niveau des boutiques.	Bijouterie	• Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Réparer • Stocker	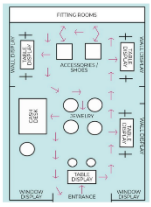 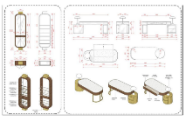	04	• Visibilité et repérage • Circulation fluide. • Éclairage artificiel : (Lumière ciblée, lumière diffuse) • Assurer un rangement optimal. • Évacuation rapide en cas d'accident. • Installer des caméras de surveillance et alarme antivol. • Hauteur :Hauteur : 3 à 4.5m
	Cosmétique	• Exposer • vendre et payer • Discuter • Organiser et classer • Stocker	 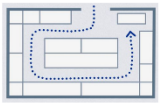 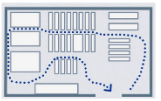	03	
Bien être: Ces espaces sont souvent conçus pour offrir des activités comme des massages, des soins du visage, ou des séances de méditation. Ils visent à créer un environnement relaxant au milieu de l'agitation du shopping. Les clients peuvent y prendre une pause, se relaxer, et prendre soin d'eux-mêmes.	Salon bien-être Femmes	• Se relaxer • Se détendre • Se coiffer • Se maquiller • Se masser • Attendre /Lire • Discuter • Organiser • Nettoyer	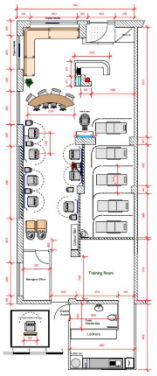	02	• Visibilité et repérage • Circulation fluide. • Éclairage artificiel : (Spots LED directionnels, Appliques murales, miroirs LED, Lumières tamisées) • Assurer un rangement optimal. • Évacuation rapide en cas d'accident. • Installer des caméras de surveillance et alarme antivol. • Hauteur :Hauteur : 3 à 4.5m
	Salon bien-être Hommes	• Se relaxer • Se détendre • Se coiffer • Se masser • Attendre /Lire • Discuter • Organiser • Nettoyer	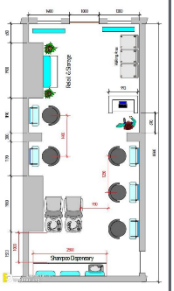		
Gestion : commerciale est l'ensemble d'activités permettant de gérer l'aspect commercial ou bien la stratégie qui permetdefixer les prix de ventes, de suivre l'évolution de vente, et d'avoir des informations sur les clients et fournisseurs.	Offices	• Gérer • Contrôler • Intervenir • s'assoir • Discuter • Surveiller • Marketing	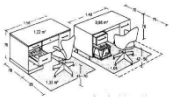  	04	• Circulation fluide. • Éclairage artificiel : (Éclairage LED) • Assurer un rangement optimal. • Évacuation rapide en cas d'accident. • Hauteur :
	Salle de réunion				

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Restauration:1,5m²/personne Tous les établissements qui produisent et distribuent nourriture et boissons (en anglais : foodand beverage) sont considérés comme ayant une activité dite de « restauration »	restaurants cafèterai Snack Food court	• Vendre et payer • Manger • Boire • Cuisiner • Servir • Discuter • Organiser • Stocker • Nettoyer	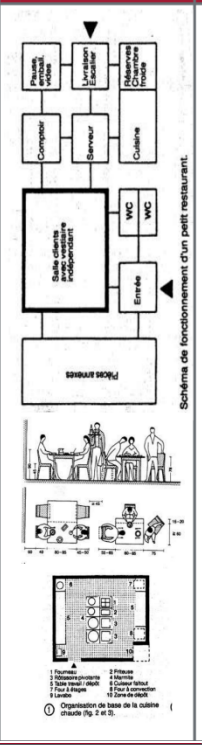	14	• Orientation : sud)est • Éclairage :éclairage artificiel ponctuel et naturel les sous espaces :cuisine, salle a manger, réception, stockage • Les mobiliers :des tables comptoir de réception • Hauteur :Hauteur : 3 à 4.5m
Services: est toute espace de rendre la visite au centre commercial plus agréable et pratique pour les clients.	Salle de prière	• Prier	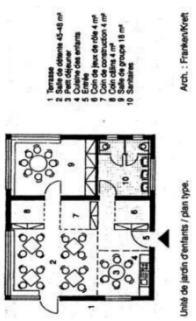	02	• Orientation : elle très agréable au sud, est • Les mobiliers : tables ,armoires, chaises… • les sous espaces : salle de détente(45-48m²),salle de groupe(18m²) • La position : doit être proche aux espaces de commerce Hauteur : 3 à 3.5m
	Garderie: environ 1,5 à 4m² /personne	• Veiller • Accompagner • Apaiser • d'occuper		01	
Logistique: c'est une activité qui permet l'entretient des biens matériels ainsi que l'équipement lui-même(locaux techniques.	Locaux	• Gérer • Contrôler • Intervenir • Se changer • Maintenir • Surveiller • Réparer • Nettoyer	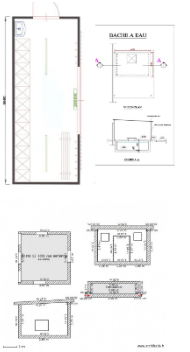	06	• sécurité d'accès • Éclairage artificiel minimal • Respect des distances et dégagements règlementaires • Hauteur :

FONCTION	ESPACES	ACTIVITÉS	MOBILIERS	N°/U	EXIGENCES
Loisir et divertissement: le loisir est une activité qui apporte des satisfactions, ses objectifs sont d'assurer un équilibre psychologique et physique. Il doit être accessible à tous	Air de jeux Cénima:1m²/personne Salle bowling : 10m²/personne Jardins et Terrasses	• Payer • Jouer • Attendre • s'assoir • Discuter • Contrôler • Chanter • Skate • Sauter • Grimper • Se détendre • Se rassembler • Socialiser • Manger	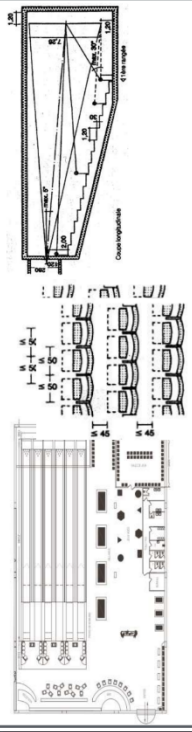	03	• Circulation fluide. • Éclairage artificiel : (Éclairage réglable ,Éclairage LED) • Assurer un rangement optimal. • Évacuation rapide en cas d'accident. • Aération grâce à des gaines. • Hauteur :Hauteur : 3.5 à 4.5m
Hygiène	Sanitaires	• Se laver • Nettoyer	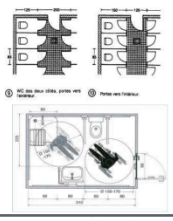	76	• Présences de sanitaire Homme • Présence de sanitaire femme • Aération en gaine/naturelle • Sanitaire handicapé
Circulation	Horizontale verticale	• Circuler • Se balader	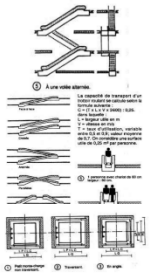	20 04 10 10	• Présences de escalators • Présence des trottoirs roulants. • Présence des ascenseurs • Présence d'escalier de service et monte de charge • Fluidité de la circulation horizontale
Stationnement	Parking: 2,5m*5m /voiture	• Se stationner • Circuler	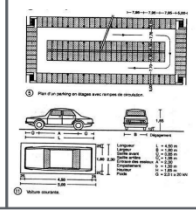	210	

Programme Quantitatif :

Centre multifonctionnel :

Le programme quantitatif du centre multifonctionnel regroupe l'ensemble des surfaces nécessaires au bon fonctionnement du projet réhabilité, selon les fonctions définies : Auditorium, espaces associatifs, bureaux administratifs, médiathèque, sanitaires, locaux

techniques, circulations, etc. Chaque espace est dimensionné selon les normes en vigueur (normes ERP), avec des ratios précis liés à la capacité d'accueil et aux usages prévus.

PROGRAMME QUANTITATIFDU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

FONCTION	ESPACES	SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Accueil	Réception	• Réception • Lobby/zone wifi • Location de vélos • Office de tourisme • Salle de médiation sociale	190.70m² 484.5m² 68.68 m² 74.18 m² 62.95m²	881m²
Muséale	Musée sensoriel	• Galerie d'exposition permanente • Galerie d'exposition temporaires INT • Galerie d'exposition temporaires EXT • Restauration • Stockage • Vestiaire • Auditorium	640m² 1225m² 1440m² 400m² 100 m² 30*2m² 360 m²	4225 m²
Innovation	Forum d'incubateurs Coworking Atelier d'art	• Labo Coworking • Classes • Atelier Startup • Salle collective • Salle multimédia • Atelier de dessin adultes • Atelier de dessin enfants • Atelier de musique adultes • Atelier de musique enfants • Atelier de patrimoine adultes • Atelier de photographie • Classes enfants	40m² 30*2m² 60*2m² 271m² 67m² 90/50m² 55m² 30/50m² 55m² 47*4m² 80m² 35*3m²	247 m² 338 m² 529.34m²
Associatif	Pole associatif	• Offices • Salle d'exposition	40*4m² 50m²	226.51m²

FONCTION	ESPACES	SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Loisir et divertissement	Pole polyvalent	• Salles de club • Scène extérieure • Scène Jardin	87.75*3m² 35m² 35m²	263.25m² 263.25m²
Administration	Administration uniuvers	• Bureau du directeur • Secrétariat • Bureaux de gestion • Bureau multipostes • Salle d'artistes • Salle de réunion • Salle des profs et formateurs • Salle de repos	35m² 35m² 30*3m² 40m² 40m² 40m² 40*2m² 80m²	576.91m²
Auberge		• Chambres Femmes • Chambres Hommes • Foyer • Cuisine • Sanitaires Femme • Sanitaire homme • Bains femmes • Bains hommes	35/25m² 35/47/25m² 300m² 80m² 20m² 20m² 10m² 10m²	421.63m² 401.84m² 380m² 40m² 40m² 20m²
Logistique	Locaux techniques	• Local de maintenance • Local de Bâche à eau • Stockage • Local de gestion des déchets • Local d'éléctricité	20m² 150m² 20m² 35m²	225m²
Stationnement	Parking	• Aérien	1900m²	1900m²

FONCTION	ESPACSE	SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Hygiène	Sanitaires	• WC femmes • WC hommes	30*6m²	180 m²
Circulation	Verticale Horizontale	• Escalier • Ascenseur • Corridor	260m² 200m² 2 000 m²	2 520 m²

Centre commercial :

Le programme quantitatif du centre commercial établit la répartition des surfaces dédiées aux commerces, services, circulations, espaces de détente, logistique, parkings et locaux techniques. Il repose sur des standards commerciaux (ratios surface de vente/surface totale, largeur des circulations, besoins en stationnement selon la fréquentation), ainsi que sur la réglementation applicable aux ERP. Cette organisation chiffrée permet d'optimiser la rentabilité du projet tout en assurant la fluidité, le confort d'usage et la sécurité des usagers.

PROGRAMME QUANTITATIF DU CENTRE COMMERCIALE

FONCTION	ESPACES		SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Acceuil	Réception		Espace objets trouvés Poste de sécurité et assistance Consigne et casiers	1900 m² 1600 m²	3600 m²
Commerciale	Fashion Univers	Femmes	Boutiques de Bijoux Boutiques d'habillement Boutiques de chaussures	200 m² 700m² 200 m²	1100 m²
		HOmmes	Boutiques d'habillement Boutiques de chaussures Boutiques de Bijoux	500 m² 100 m² 100 m²	700 m²
		Enfants	Boutiques d'habillement Boutiques de jouets	500 m² 200 m²	700 m²

FONCTION	ESPACES		SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Commerciale	Daily Univers	hyper marché	Accueil avec caisse	150 m²	2680 m²
			Bureau de gestion	30 m²	
			Coin de chariots et paniers	80 m²	
			Zone fruites légumes	400 m²	
			Boucherie et poissonnerie	350 m²	
			Produits laitiers	300 m²	
			Epicerie sèche	250 m²	
			Surgelées	250 m²	
			Boissons	200 m²	
			Produit ménagers	150 m²	
			Fourniture bureaux	150 m²	
			zone bricolage	250 m²	
			Sanitaires	20 m²	
			Stockage	300 m²	
Commerciale	Daily Univers	Articles informatiques	• Boutique de jeux vidéos	130 m²	830 m²
			• Boutique d'ordinateurs	150 m²	
			• Boutiques électroménager	150 m²	
			• Boutiques de meuble	200 m²	
				200 m²	
		Articles sportifs	• Boutique de nutrition sportive	100 m²	550 m²
			• Boutique équipements sportive	400 m²	
		Articles de santé	• Pharmacie	190 m²	390 m²
			• Boutique de soin	200 m²	

FONCTION	ESPACES		SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Commerciale	Commerce à thème	Boutiques	• Boutique à thème	5*40 m² 4*50* m²	400 m²
	SOUk	Boutiques	• Boutique artisanale • Boutique de tenue traditionnelle • Boutique de souvenirs • Bijouterie	400 m² 190 m² 200 m²	550 m²
Service	Service Univers		• Agence de voyage • Bureau poste • Bureau de livraison • Garderie • Salle de prière	50 m² 50 m² 100 m² 150 m² 200 m²	550 m²
Loisir et divertissement	Gaming univers		• Enfants • Skate • Salle de jeux • cinéma • bowling • dance floor	300 m² 200 m² 600 m² 500 m² 300 m² 50 m²	1950 m²
Bien-être	Beauty and welness Univers		Centre de bien être coiffure et SPA • Femme • Hommes	250m² 100m²	350 m²
Restauration	Food Univers		• Restaurant • Snack • Caféteria • Food court	250m² 250m² 200m² 600m²	1300 m²

FONCTION	ESPACES	SOUS ESPACES	SURFACE UNITAIRE	SURFACE TOTALE
Administration	Administration uniuvers	• Bureau du directeur • Secrétariat • Bureaux de gestion • Bureau de comptable • Bureaux de sécurité • Salle de réunion • Salle d'attente • Salle de repos	25 m² 15 m² 20*4 m² 20 m² 15*4 m² 70 m² 30*4 m² 50 m²	440m²
Logistique	Locaux techniques	• Local de conciergerie • Local de bâche à eau • Stockage • Local de gestion des déchets • Local d'élécricité	50 m² 100 m² 140 m² 50 m² 20m²	330 m²
Hygiène	Sanitaires	• WC femmes • WC hommes	35 m² 35m²	350 m²
Circulation	Verticale Horizontale	• Escalier et ascenseurs • Hall	280 m² 1000m²	1280 m²
Stationnement	Parking	• Sous sol • aérienne	1250 m² 1712.5m²	2962.5 m²

Genèse :

Situé au cœur d'un secteur chargé d'histoire et de dénivelés marqués, mon projet de centre commercial s'inscrit dans une volonté de revalorisation urbaine, patrimoniale et paysagère. À travers une lecture sensible du site, j'ai cherché à articuler les parcours historiques, les éléments du patrimoine existant et les besoins contemporains en matière de commerce, de loisirs et de mobilité. Le projet s'appuie ainsi sur la topographie naturelle pour créer une architecture ancrée, fluide et ouverte sur son environnement.

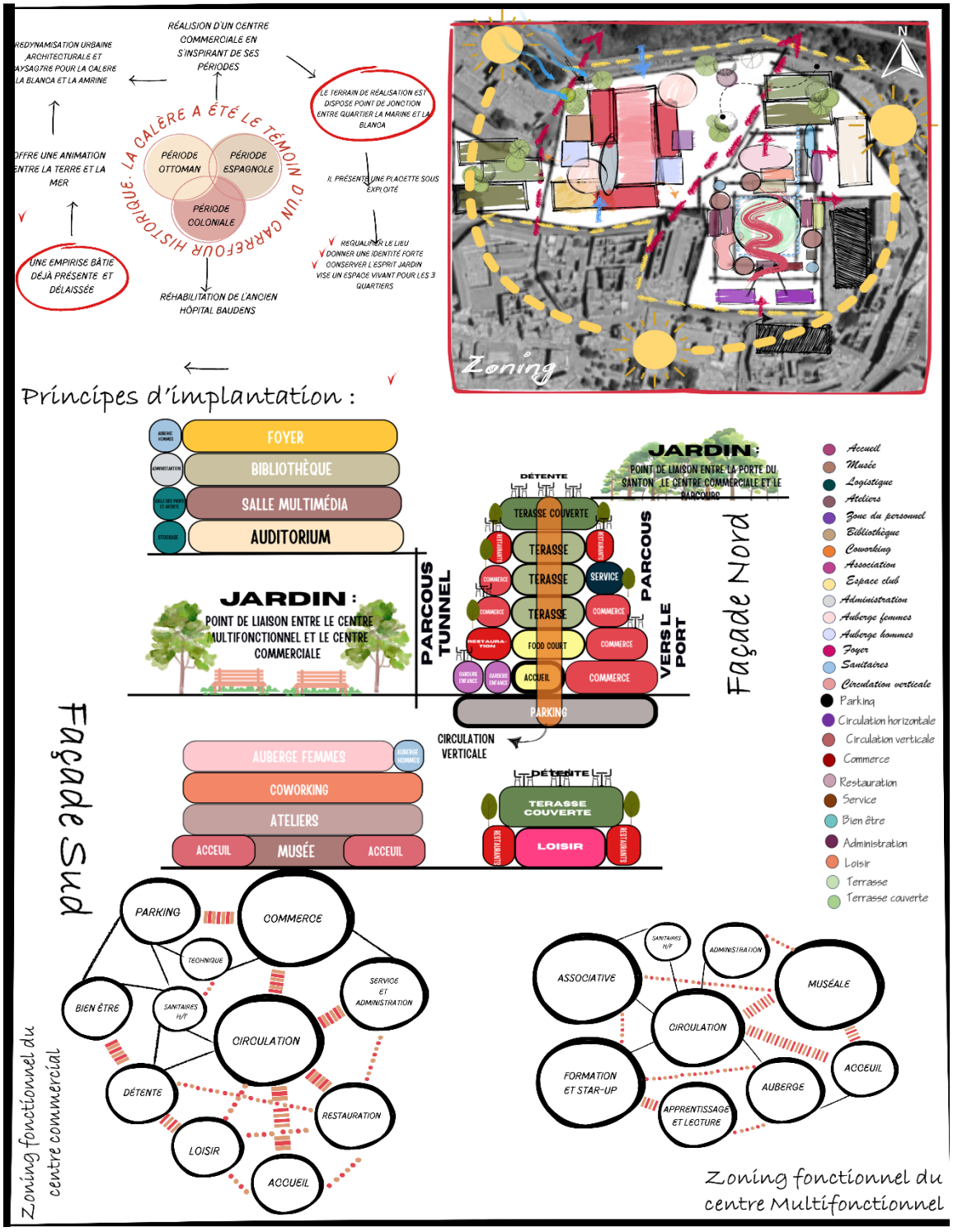

A. Centre multifonctionnel (ex hôpital Baudens) :

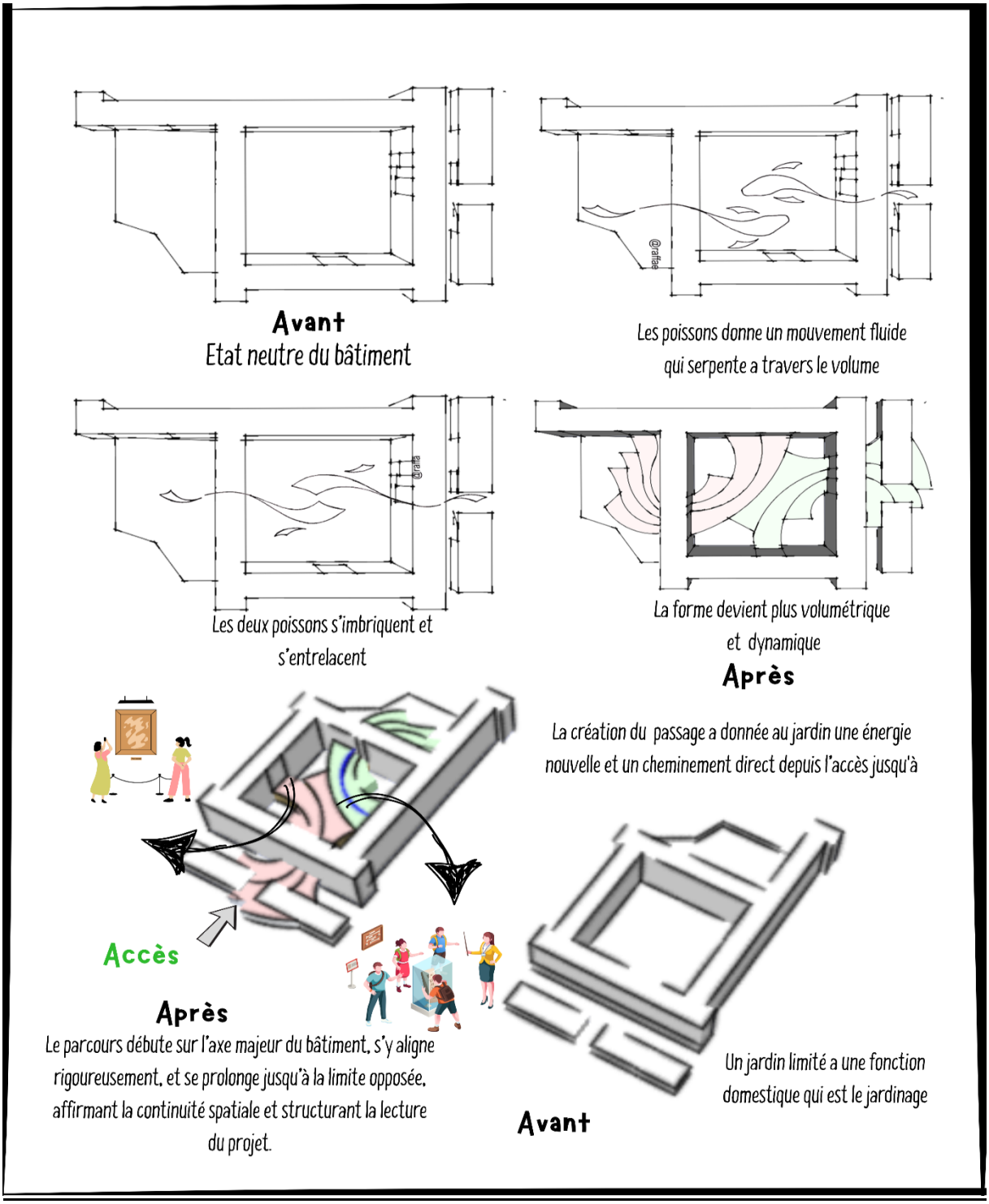

Figure 86:Figure : Genèse du projet, source et traitée par auteure.

En intégrant une narration symbolique et un tracé fluide inspiré des poissons, le projet dépasse la simple réorganisation spatiale : il transforme un lieu statique en une séquence dynamique et immersive. Le jardin, auparavant fermé et domestique, devient un espace traversant, vivant et accessible, structuré par un parcours clair qui guide naturellement le visiteur à travers le bâtiment.

B. Centre commercial :

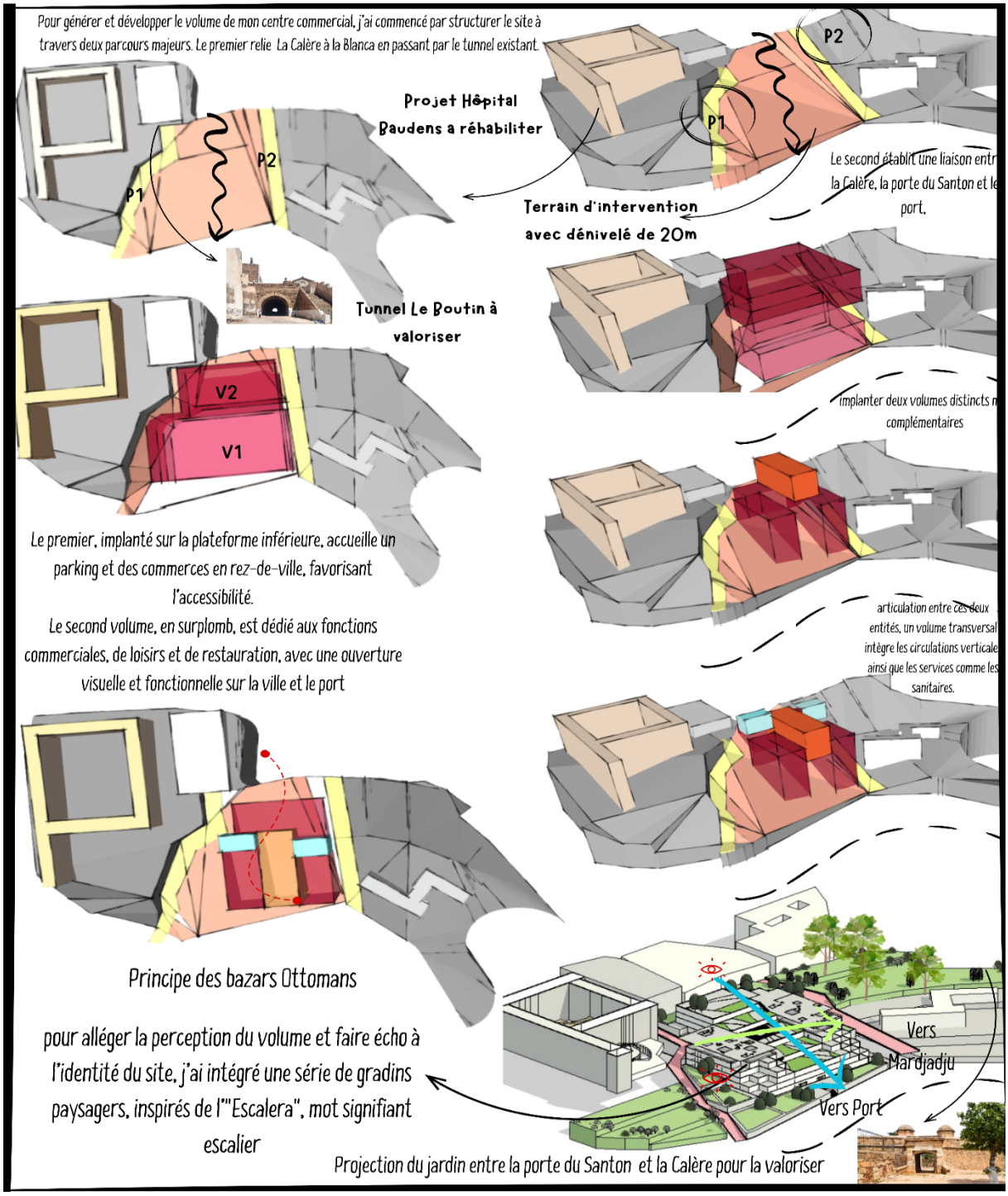

Figure 87:: Genèse du projet, source et traitée par auteure.

Ce travail de conception repose sur une lecture fine du terrain et de ses contraintes topographiques. En valorisant les parcours existants, le tunnel historique, et en s'inspirant du principe des bazars ottomans, le projet propose une intégration harmonieuse du centre commercial dans son contexte. L'articulation des volumes, les gradins paysagers et l'ouverture vers la ville et le port traduisent une volonté de créer un lieu vivant, accessible et connecté à son environnement urbain et patrimonial.

Organisation spatiale :

La réhabilitation de l'hôpital Baudens en centre multifonctionnel a donné lieu à une nouvelle organisation spatiale, pensée pour répondre aux usages actuels tout en respectant la structure existante. Les nouveaux plans traduisent une reconfiguration des espaces selon les fonctions définies dans le programme, en assurant une circulation fluide, une hiérarchisation claire des niveaux et une cohabitation harmonieuse entre patrimoine et modernité. Chaque niveau a été conçu pour accueillir des activités spécifiques, tout en garantissant confort, accessibilité et polyvalence.

Centre multifonctionnel (ex hôpital Baudens) :

Le centre multifonctionnel se développe sur plusieurs niveaux, tous organisés autour de circulations verticales et horizontales bien définies.

Rez-de-chaussée : il accueille deux réceptions, un office de tourisme, un local de location de vélos, ainsi qu'un espace dédié à la médiation sociale. Dès l'entrée, les usagers accèdent à un vaste lobby avec un espace Wi-Fi gratuit et une exposition permanente. Ce lobby distribue l'accès à la cafétéria, au restaurant, à l'auditorium et à l'exposition temporaire. Un passage direct a également été aménagé dès l'entrée pour faciliter l'accès immédiat à l'auditorium.

Premier étage : il est consacré aux ateliers de formation, comprenant des espaces pour les ateliers d'art, les ateliers pour enfants, les ateliers sur le patrimoine ainsi que des ateliers destinés aux start-up. Ce niveau comprend également une terrasse et un espace de travail extérieur pour favoriser les activités en plein air.

Troisième étage : on y trouve des salles de clubs, des espaces de coworking, une bibliothèque ainsi que les bureaux des associations partenaires.

Dernier étage : il est aménagé en foyer résidentiel, avec des chambres dédiées aux filles et aux hommes.

Tous ces niveaux sont reliés par deux escaliers publics, un escalier privé, ainsi que des ascenseurs intégrés dans le bâtiment réhabilité. L'ensemble des espaces est connecté par une circulation horizontale linéaire qui prend la forme d'un long corridor, assurant une liaison fluide entre les différentes fonctions du centre.

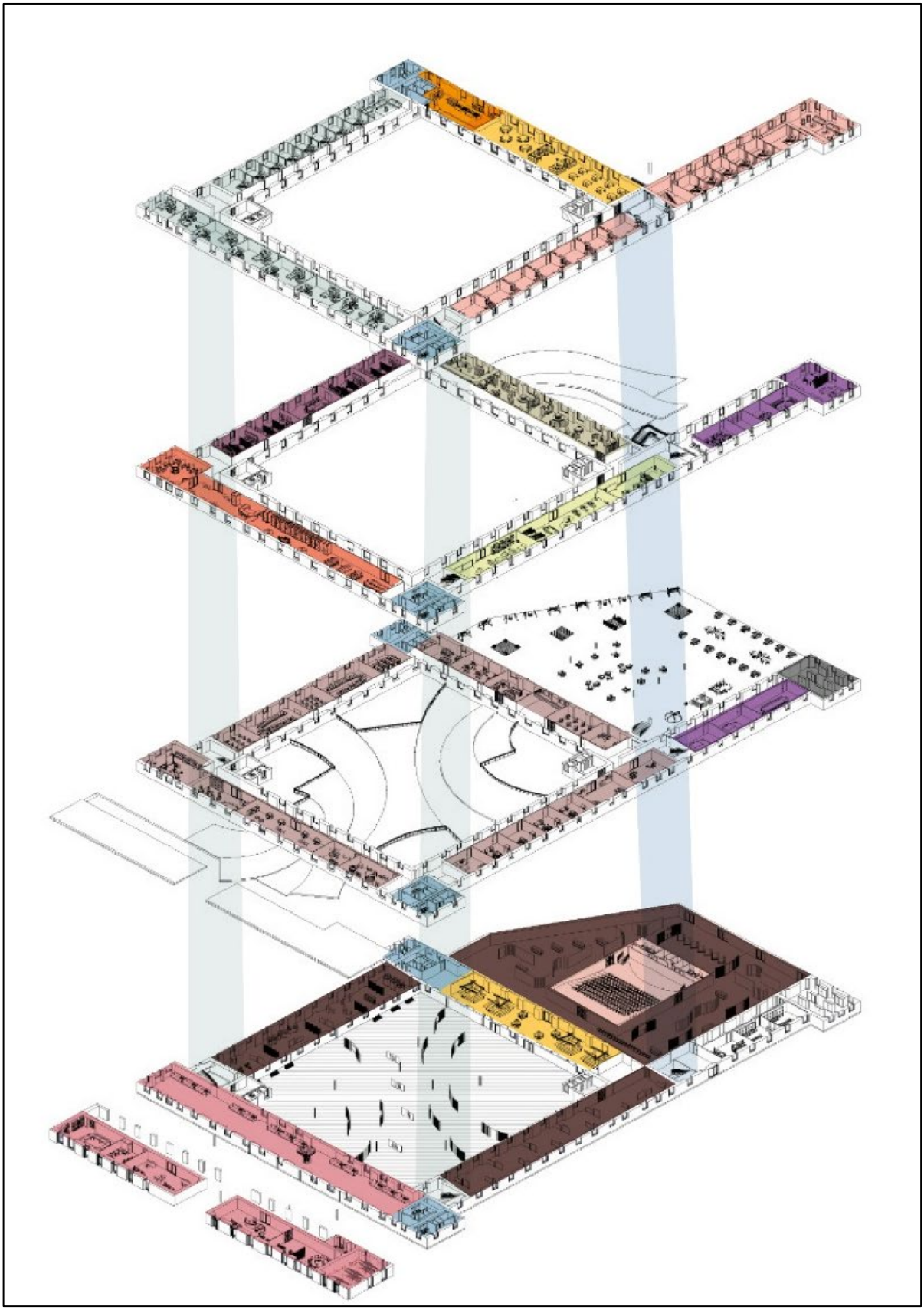

Figure 88: Plans de l'ex l'hôpital Baudens réhabilité en centre multifonctionnel ,source :auteur.

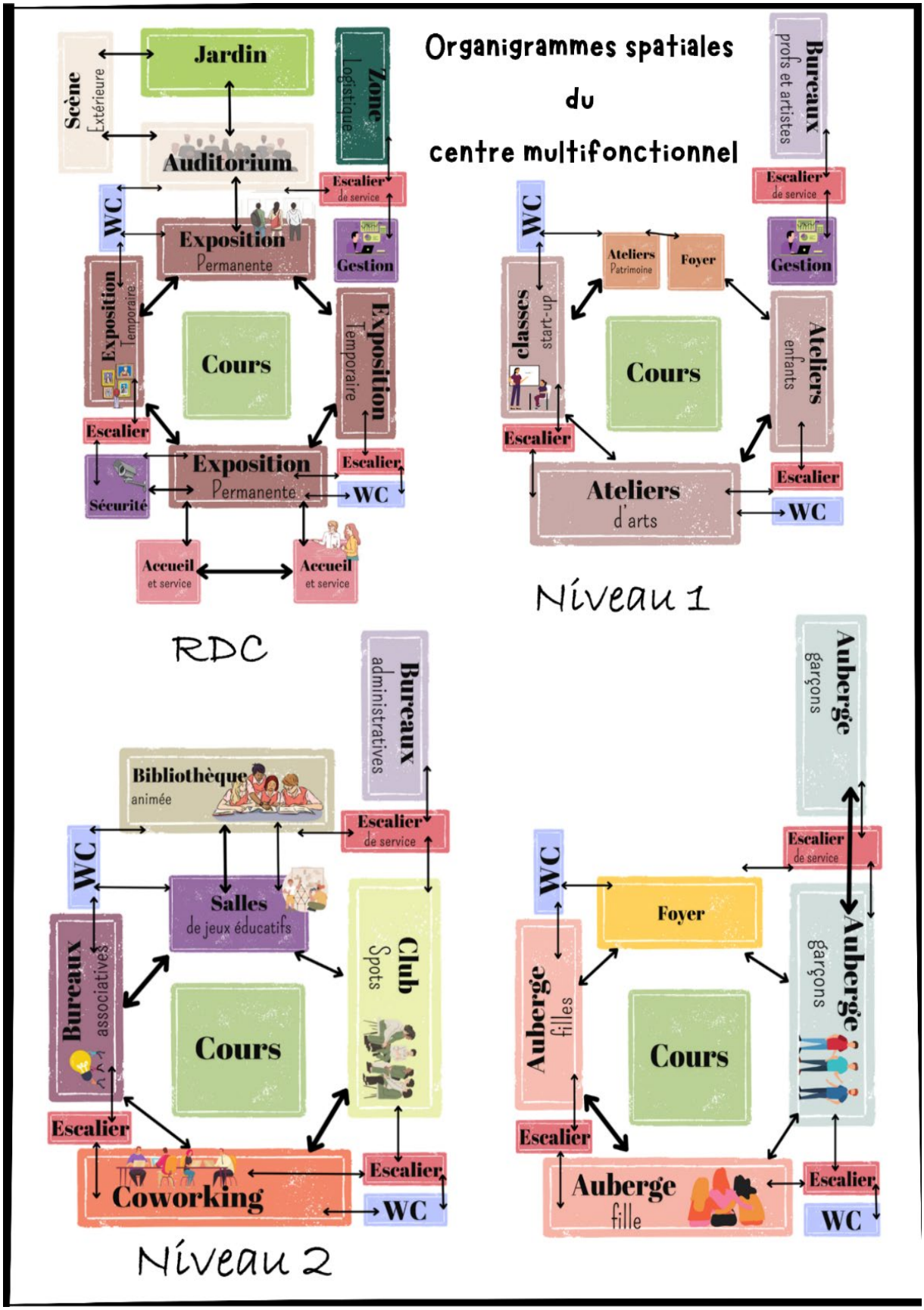

Figure 89: Organigrammes spatiale du centre multifonctionnel, source et traité par auteure

Après avoir analysé l'organisation spatiale et les caractéristiques architecturales de l'hôpital Baudens — marqué par une trame fonctionnelle rigoureuse, une implantation stratégique et une forte valeur patrimoniale — il convient désormais de s'intéresser à la manière dont ce site peut accueillir une nouvelle programmation. Le choix d'y implanter un centre commercial traduit une volonté de reconversion dynamique, capable de répondre aux besoins économiques et sociaux actuels, tout en valorisant la structure existante à travers une relecture contemporaine de l'espace.

B.Centre commerciale :

Le centre commercial projeté à La Calère se développe sur sept niveaux au-dessus d'un sous-sol.

Sous-sol : il accueille un parking souterrain comprenant 73 places pour voitures, 16 pour motos, ainsi que des locaux techniques.

Premier étage : il constitue l'entrée principale du centre, ouverte sur un axe de circulation autour duquel se répartissent un hypermarché, une garderie, un espace de sécurité et d'objets trouvés, des boutiques d'électroménager, d'informatique et à thème.

Deuxième étage : l'hypermarché se prolonge avec sa zone logistique, accompagnée de boutiques d'ameublement, de décoration, de sport, ainsi que de sanitaires pour femmes et enfants.

Troisième étage : il est dédié aux boutiques de mode pour femmes et enfants, avec des surfaces variant de 40 à 150 m².

Quatrième étage : il regroupe des enseignes de soins et de bien-être, incluant des boutiques de cosmétiques, de bijoux, de parfumerie et de pharmacie, ainsi qu'un salon de soins pour femmes et un salon de coiffure pour hommes.

Cinquième étage : accessible aussi par une entrée secondaire sur la façade sud, il offre un espace de loisirs pour enfants, trois salles de cinéma, deux food courts, et des restaurants traditionnels et standards.

Sixième étage : il prolonge l'offre récréative avec un espace de bowling, de skate, de jeux vidéo et une terrasse couverte accueillant kiosques et jeux de type carnaval.

Septième étage : il est consacré à un espace photobooth et à des boutiques de personnalisation pour souvenirs et objets personnalisés.

Tous ces niveaux sont desservis et reliés par un volume vertical central intégrant les ascenseurs, les escaliers mécaniques (escalators), les escaliers classiques ainsi que des escaliers architecturaux qui participent à l'identité esthétique du bâtiment.

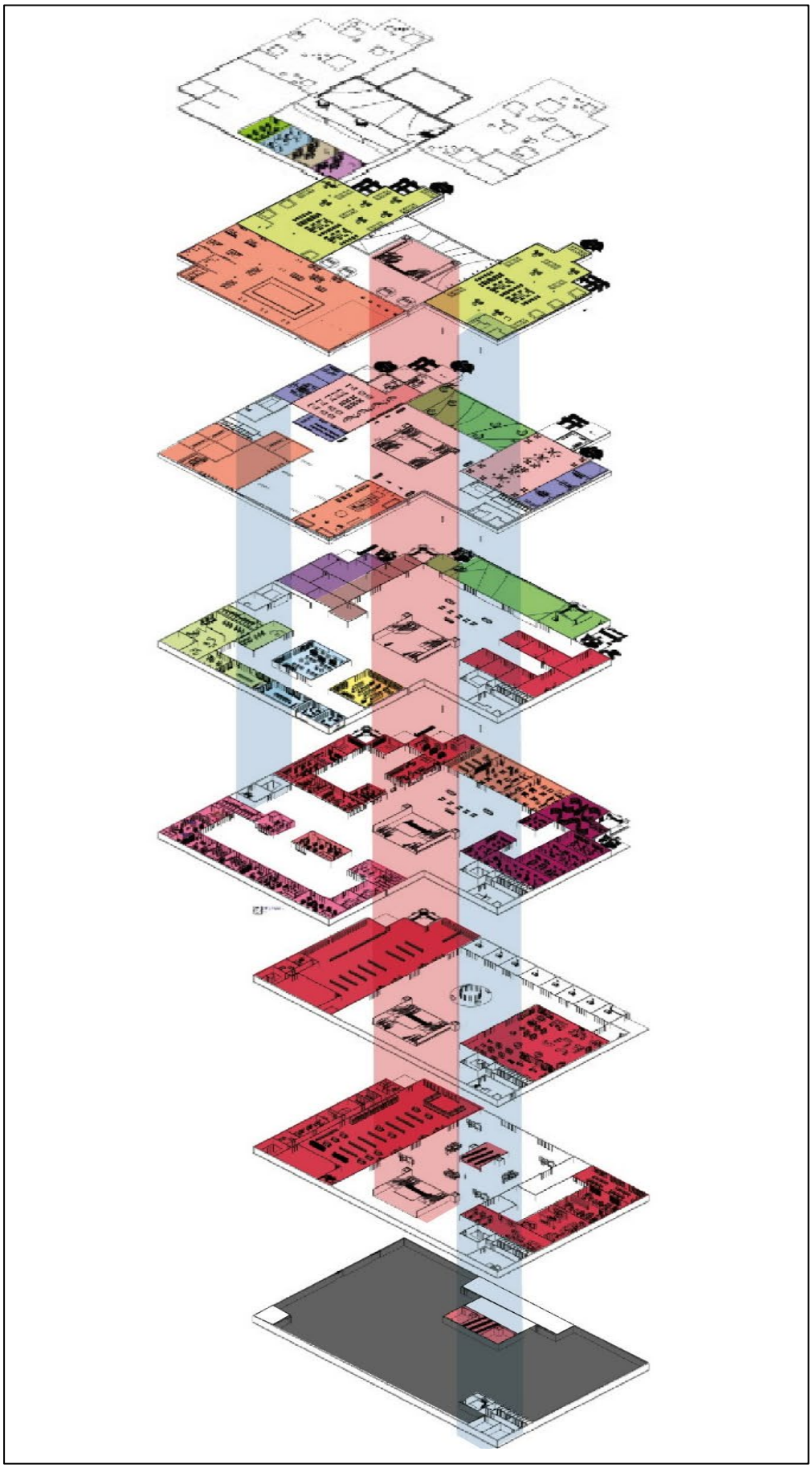

Figure 90:plans du centre commerciale, source : auteur.

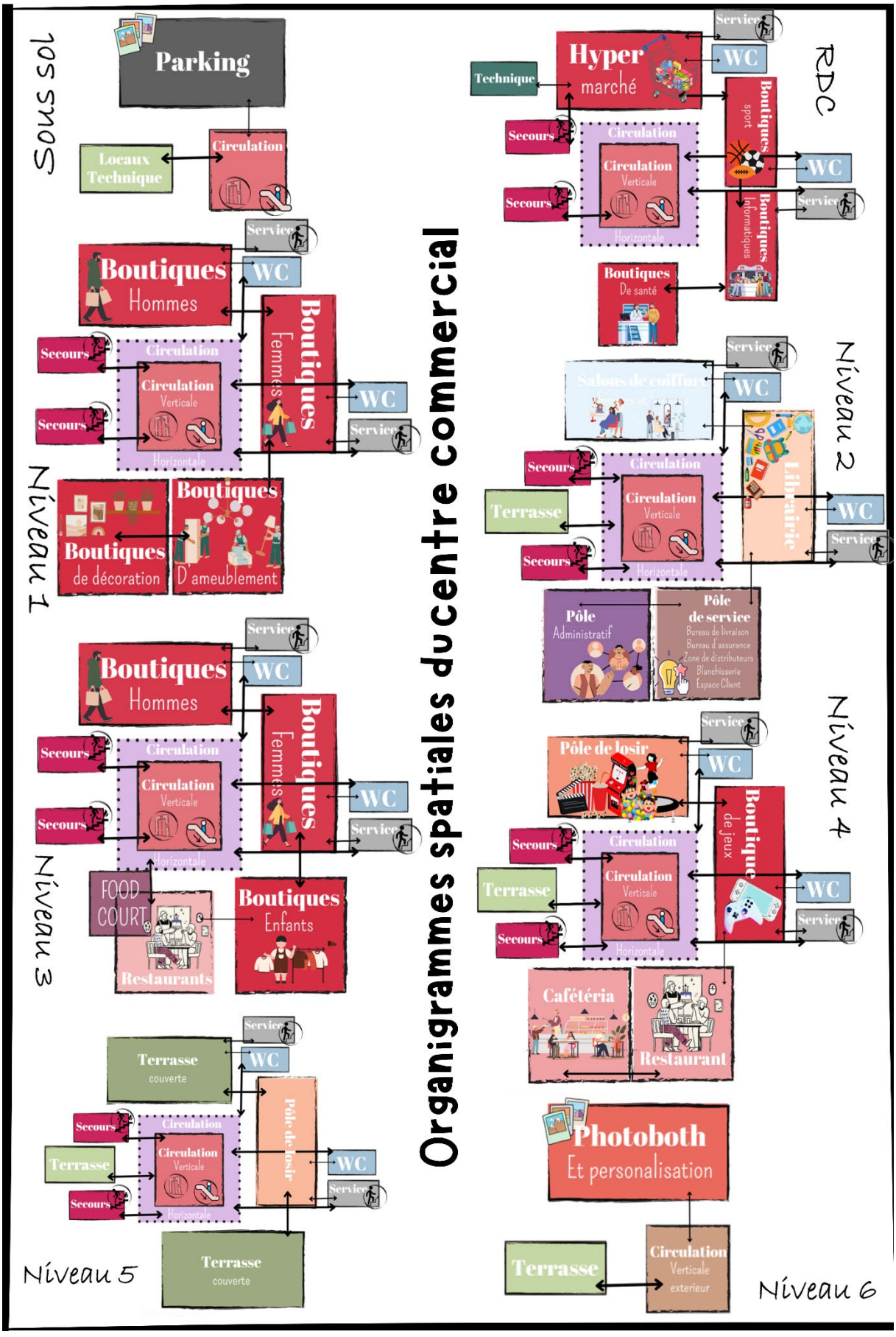

Figure 89 : Organigrammes spatiale du centre commercial, source et traité par auteure

Partie esthétique :

Ce panneau met en lumière un dialogue réussi entre l'histoire architecturale locale et les codes contemporains de l'architecture commerciale. L'idée d'utiliser l'arc comme forme symbolique pour évoquer la continuité historique est particulièrement forte et bien illustrée avec les références aux bains turcs, au tunnel et à la porte du Santon. Cela montre une volonté claire d'enracinement dans le patrimoine. L'analyse des façades contemporaines de centres commerciaux avec leurs motifs répétitifs et géométriques souligne une bonne compréhension des langages formels actuels. Le contraste entre cette modernité et les références historiques est bien exploité, notamment à travers l'image du module avec arches rouges, suggérant une fusion des deux registres. L'ajout de la végétation comme médiateur entre l'architecture et le paysage urbain est aussi une approche judicieuse, renforçant l'idée de durabilité et de qualité d'usage. Enfin, la palette de couleurs extraite du projet en bas à gauche est cohérente avec l'ensemble, évoquant à la fois la matérialité traditionnelle et une certaine neutralité contemporaine.

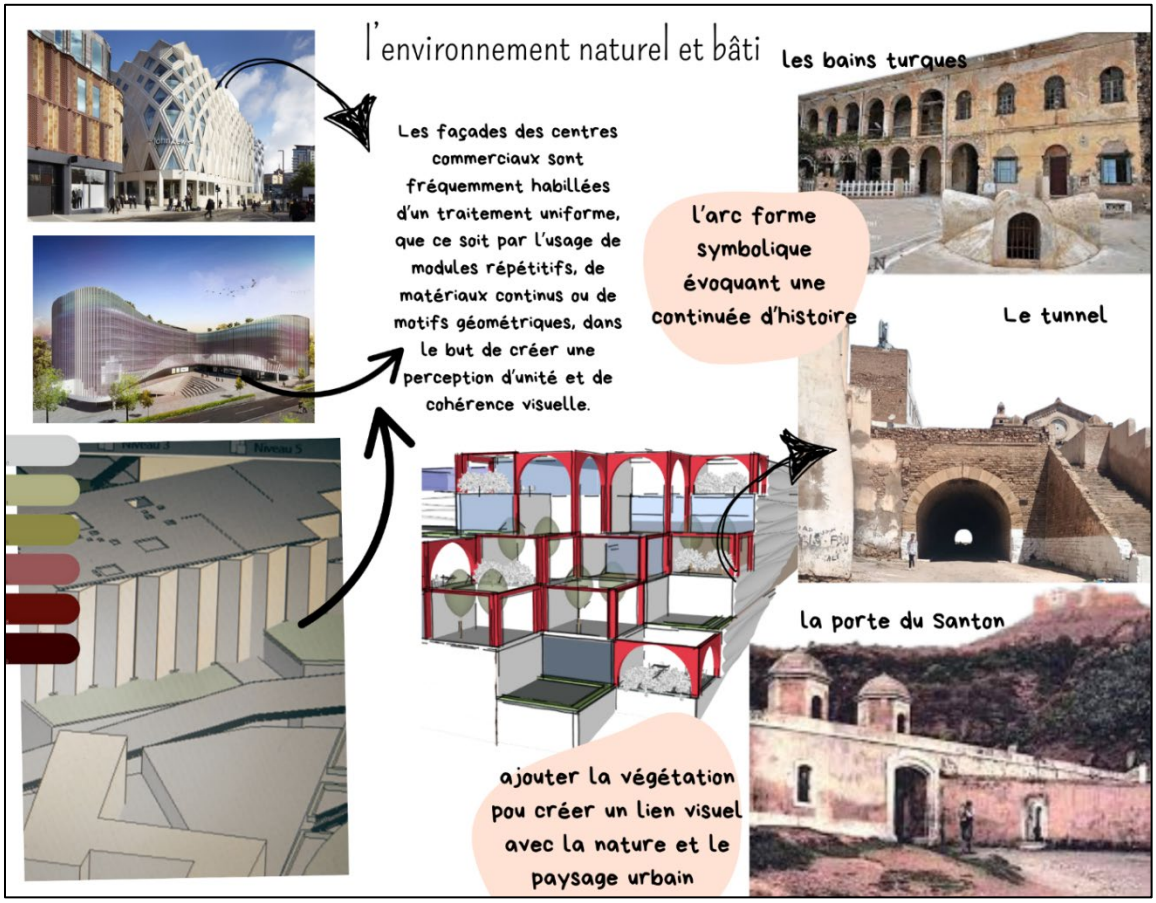

Figure 91 : Façade Board, source auteure

Conclusion :

Ce chapitre conceptuel a présenté deux projets majeurs : la création d'un centre commercial à La Calère et la reconversion de l'hôpital Baudens en centre multifonctionnel à la Blanca. Ces interventions visent à renforcer l'attractivité urbaine, stimuler l'économie locale et valoriser le patrimoine existant. Elles traduisent une vision intégrée du développement, conciliant fonctionnalité, mémoire des lieux et les besoins contemporains.

Chapitre V :
Chapitre technique

Après avoir mené un diagnostic approfondi de la situation actuelle de l'hôpital Baudens, mettant en évidence ses forces, ses faiblesses ainsi que les enjeux auxquels il fait face, il convient maintenant d'explorer des pistes d'amélioration et des interventions ciblées. Ces propositions visent à répondre aux besoins identifiés tout en tenant compte des contraintes techniques, organisationnelles et budgétaires du site.

Dans un second temps, une analyse détaillée du type de structure adopté pour le centre commercial attenant sera réalisée. Cette étude permettra de mieux comprendre les choix techniques effectués, leur pertinence par rapport au contexte architectural.

1.Approche sur le système constructif mixte existant de l'hôpital Baudens :

Définition du système :

Le système constructif observé est un système mixte, combinant :

- Des poteaux métalliques boulonnés, souvent en acier, servant de structure porteuse verticale.

- Des poutres en bois fixées mécaniquement aux poteaux (par vissage ou boulonnage).

- Une charpente en bois de type "ferme", utilisée pour soutenir la toiture, ici en charbon de bois (probablement des bardeaux ou un matériau léger issu du bois carbonisé).

Ce système associe les avantages de l'acier (résistance, durabilité) et du bois (flexibilité, légèreté, économie).

Fonctionnement du système :

1.Structure porteuse verticale : Les poteaux métalliques assurent le transfert des charges verticales (poids de la toiture, planchers, neige, etc.) vers les fondations.

2.Fixation des poutres en bois : Les poutres en bois sont fixées mécaniquement (par vissage ou boulonnage) sur les poteaux. Elles permettent de créer les planchers ou de servir d'appui pour la charpente.

3.Rigidité de l'ensemble : Les assemblages (par boulons/vis) assurent une bonne cohésion entre les matériaux. Ce système peut être renforcé par des contreventements si nécessaire.

Ce système mixte bois-métal permet :

Une construction rapide et modulaire.

Une meilleure répartition des charges entre les différents matériaux.

Une bonne compatibilité avec les toitures traditionnelles, comme la charpente en ferme.

2.les interventions proposées envers un bâtiment ancien (l'hôpital Baudens) :

2.a- Structure horizontale :

Intervention proposée pour la reprise des dalles :

La structure effondrée sera remplacée par une neuve similaire à l'originale, en restaurant les supports en bois et acier. Une solution fréquemment utilisée est d'intégrer des dalles en béton armé

solidarisées aux poutrelles en bois, formant ainsi un système composite qui renforce la stabilité de l'ensemble et optimise la répartition des charges. Ce type de renforcement améliore également la résistance aux séismes, un critère crucial dans les zones à haute sismicité.



Figure 92:Renforcement par acier



Figure 91:Renforcement par bois

Source : (https://www.atrium-patrimoine.com).

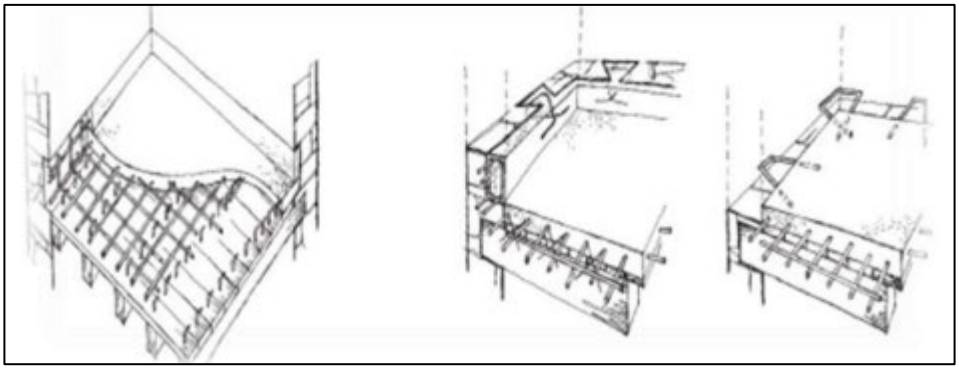

Figure 93:Pose additionnelle de dalles en béton armé, source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 200.

Intervention proposée pour les poteaux métalliques :

Il est prévu d'effectuer une restauration ciblée des zones endommagées, incluant le changement des poteaux métalliques détériorés par de nouveaux éléments. Par ailleurs, les parties structurelles exposées seront traitées avec un revêtement anti-corrosion afin d'éviter toute altération ultérieure.

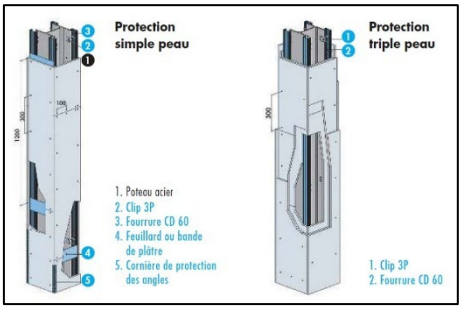

Figure 94:Protection poteaux et poutres, source : (https://www.materiaux.archi/produits/knauf/caissons-et-gaines-coupe-feu-systeme-de-protection- protection-poteaux-et-poutres-knauf_5941).

Intervention proposée pour la toiture :

Il est conseillé de substituer les structures et les fermes des toitures, car elles sont généralement les plus vulnérables à l'humidité, et de prévoir leur renforcement afin d'améliorer leur résistance et leur solidité sur le long terme.

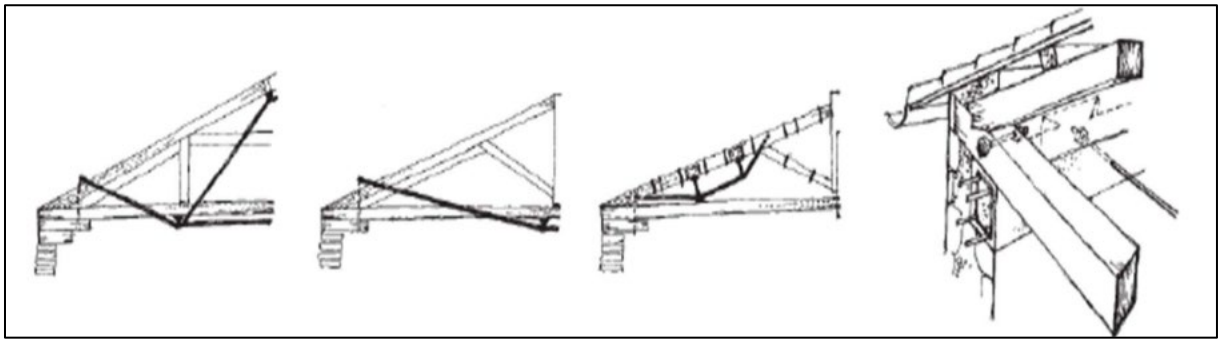

Figure 95:Protection poteaux et poutres, source : REHABIMED, bulletin trimestriel du projet pour promouvoir la réhabilitation de l'architecture traditionnelle Méditerranéenne, avril 200.

2.b- fondation :

Intervention proposée :

Les fondations du bâtiment sont de type superficiel, ce qui est courant. La méthode habituelle de renforcement consiste à ajouter un appui élargi sous les fondations existantes, ancré dans leur partie stable.

Actuellement, on utilise de plus en plus des micropieux, placés verticalement ou inclinés, qui permettent de reprendre les charges sur un volume de sol plus large, en intégrant les fondations existantes dans un système global de soutènement.

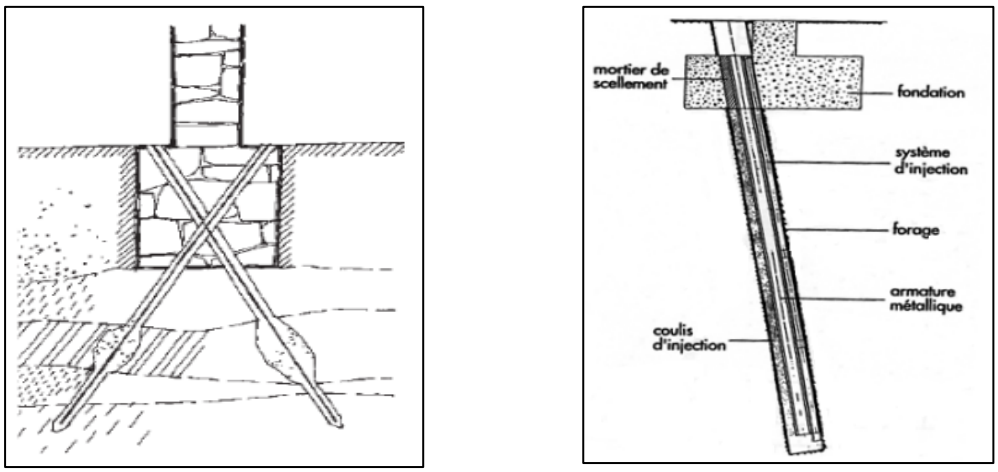

Figure 96:Schéma du principe de confortement des fondations, Source : Études préalables et diagnostic selon les pathologies du système de construction Par Selka Mohammed Chiheb.

2.c- Circulation verticale :

Intervention proposée :

Le remplacement des escaliers en marbre impactés, après avoir décapé et nettoyé la surface d'appui.

L'élimination de la partie superficielle du bois altérée, suivie d'une protection par un traitement hydrofuge.

1.d- Circulation horizontale :

Intervention proposée :

Le retrait des éléments fissurés du revêtement de sol ainsi que la strate supérieure du mortier, et appliquer un traitement anti-humidité.

Le changement des finitions endommagées, accompagné d'un nettoyage approfondi des surfaces concernées.

Intervention proposée :

Le changement des éléments manquants en carrelage du plafond suspendu, après avoir effectué un traitement des structures métalliques sous-jacentes.

La réapplication d'un crépi et d'une finition peinte sur les surfaces horizontales, suite à l'élimination des couches dégradées par grattage et décapage, et les protéger à l'aide d'un produit résistant à l'humidité.

2.e- Structure verticale :

Intervention proposée :

Procéder à l'élimination complète de la flore présente sur les murs à l'aide d'un agent spécifique agissant en profondeur sur les racines végétales infiltrées dans les joints et le matériau constructif.

Ensuite, réaliser un traitement d'étanchéité après avoir retiré soigneusement les couches détériorées causées par l'infiltration hydrique, afin d'assurer une protection durable des structures.

Intervention proposée :

Les microfissures seront comblées à l'aide d'un scellant souple appliqué au pistolet.
Enfin, les saillies architecturales (corniches) seront reprises après leur démolition partiel par piquage, le ferraillage sera traité puis protégé contre l'oxydation. La réparation des grandes fissures peut être réalisée à l'aide d'agrafes métalliques combinées à un mortier de ciment, appliqué de manière uniforme et structurée, afin d'assurer une solidarisation efficace et durable de la maçonnerie.

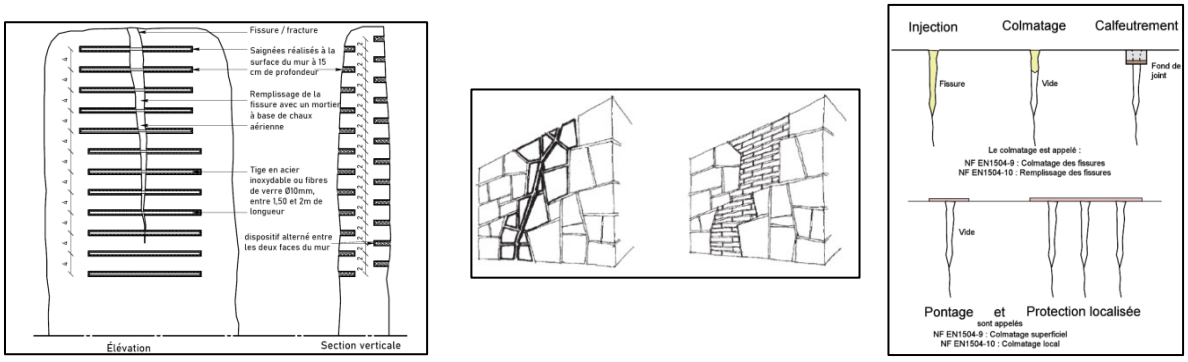

Figure 97:Schéma du principe de confortement des fondations, Source : Études préalables et diagnostic selon les pathologies du système de construction Par Selka Mohammed Chiheb.

2.f- Installation de réseau :

Intervention proposée :

Procéder au remplacement complet des conduits verticaux d'évacuation des eaux météoriques par un système neuf et performant.
Par ailleurs, réaliser un traitement d'étanchéité des surfaces extérieures après avoir effectué un décapage et un nettoyage approfondi des murs à l'aide d'un produit adapté.

2.j- Menuiserie :

Intervention proposée pour ouvertures :

Procéder à la restauration ou au changement des fenêtres endommagées, en les remplaçant par des ouvertures similaires ayant le même aspect d'origine, afin de préserver l'esthétique générale tout en assurant une étanchéité et une performance optimales.

Intervention proposée de verrouillage :

2.k-Les passages couverts :

Procéder au remplacement ou à la restauration des dispositifs de verrouillage (paumelles, fermetures) usés ou défectueux, ainsi qu'au changement des éléments absents tels que les portes manquantes. (Passages couverts à Paris, JULES ROMAINS « Puissances de Paris » - 1911) Les passages couverts élevés par poteaux métalliques sont des structures modernes conçues pour relier deux points séparés par une voie de circulation, une voie ferrée ou un espace difficilement traversable au niveau du sol. Ces passerelles aériennes assurent à la fois sécurité confort et fluidité des déplacements piétonniers. Ces passages sont généralement constitués d'un tablier (la partie horizontale servant de chemin de passage) soutenu par des poteaux métalliques, le plus souvent en acier galvanisé ou inoxydable. Ce matériau offre une grande résistance mécanique tout en permettant une construction relativement légère et modulaire.



Figure 98:passages couverts, source :Pintrest.com

3.Corps d'état secondaire :

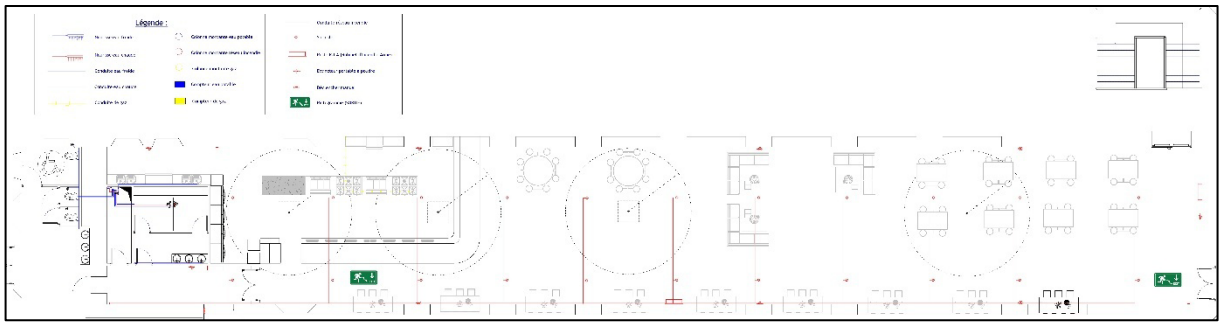

Figure 101:Alimentation AEP niveau 04. Centre multifonctionnel (Ex hôpital Baudens), source auteure

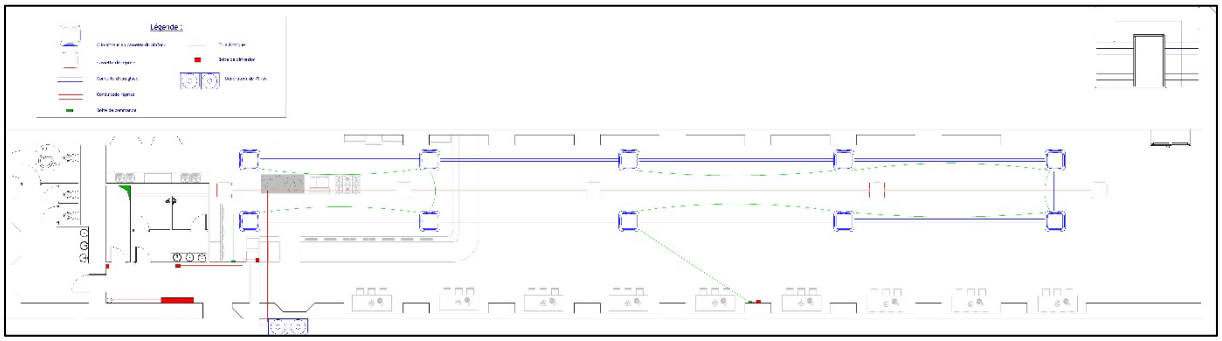

Figure 99 : Système de climatisation VRV, niveau04 du centre multifonctionnel (Ex hôpital Baudens), source auteure

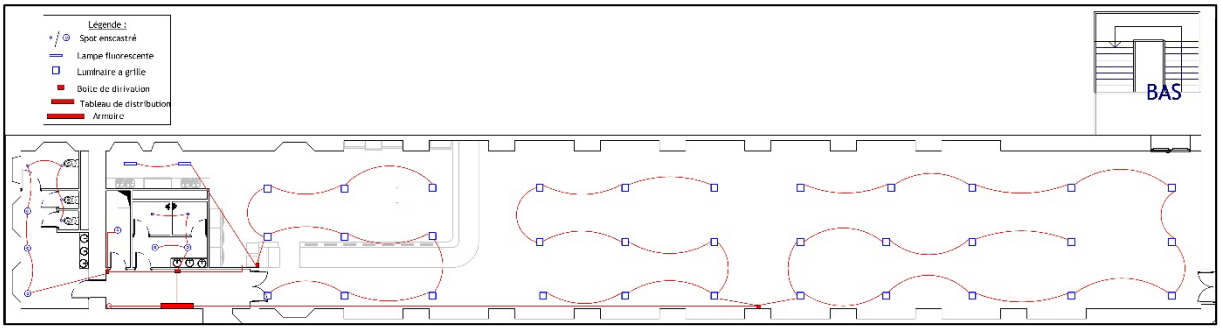

Figure 102:Alimentation électricité, niveau04 du centre multifonctionnel (Ex hôpital Baudens), source auteure

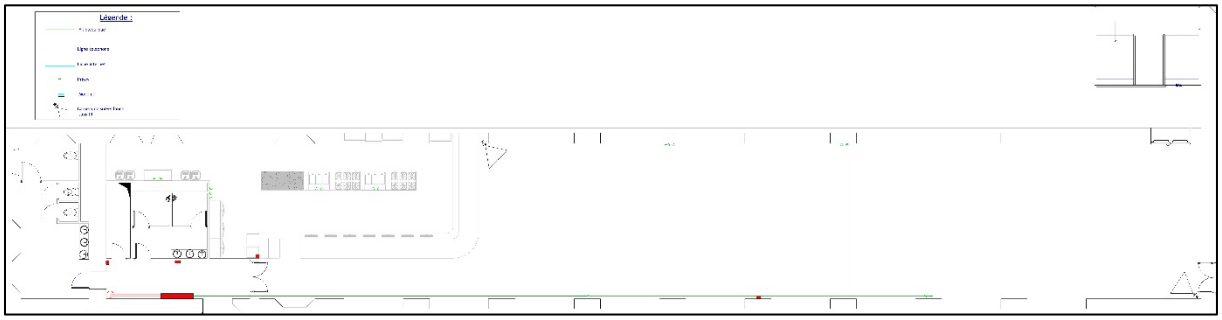

Figure 100:Alimentation électricité faible, niveau04 du centre multifonctionnel (Ex hôpital Baudens), source auteure

3.1 Le système AEP :

AEP signifie "Alimentation en Eau Potable". C'est le système qui amène l'eau potable dans les bâtiments depuis le réseau public ou un forage. Il comprend des pompes, des réservoirs, des vannes et des tuyaux qui distribuent l'eau aux robinets, sanitaires et appareils nécessitant de l'eau propre. (Https://www.oryxeleven.com/reseau-aep/)

3.2. L’alimentation en nourrice :

Dans le domaine du génie climatique, une "nourrice" est un ensemble de tuyaux qui distribuent un fluide caloporteur (comme l’eau glycolée) entre le système central (chauffage/climatisation) et les équipements terminaux (radiateurs, ventilo-convecteurs, etc.). Elle permet une gestion plus précise et équilibrée de l’énergie thermique dans tout le bâtiment.

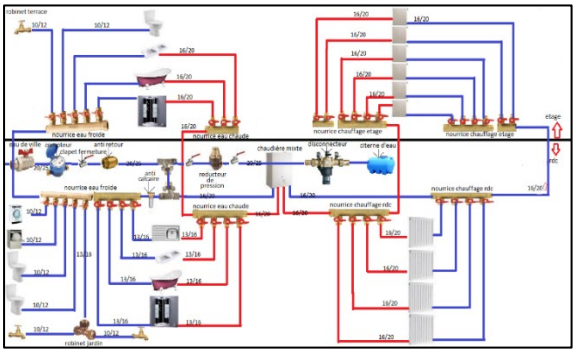

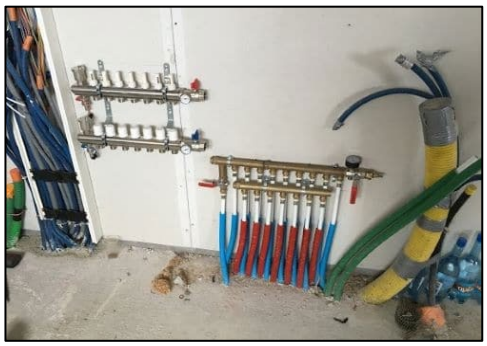

Figure 103:Schéma pour plusieurs étages ou immeuble ou collectif

3.3. Système d’alimentation électrique :

L’alimentation électrique d’un bâtiment commence par le poste transformateur, qui reçoit le courant à haute tension et le convertit en basse tension utilisable. Ce courant arrive ensuite dans l’armoire électrique principale, qui protège et distribue l’électricité vers les différents tableaux électriques des zones ou étages. Chaque tableau dessert à son tour des circuits spécifiques (prises, éclairage, machines…), via des boîtes de dérivation qui permettent de connecter et de répartir les câbles en toute sécurité.
(Https://fr.electricalinstallation.org/frwiki/Caract%C3%A9ristiques_de_l%27installation_%C3%A9lectrique)

3.3. Le système VRV de climatisation :

Le système VRV (Variable Réfrigérant Volume) est un type de climatisation réversible qui permet de chauffer et de refroidir simultanément différentes zones d’un bâtiment. Il fonctionne avec un seul groupe extérieur qui distribue du fluide frigorigène vers plusieurs unités intérieures comme les cassettes ou les consoles. Ce système s’adapte à la demande thermique de chaque pièce, ce qui le rend très économe en énergie. (Https://genin-froid-energie.fr/les-systemes-de-climatisation-vrv-drv-pour-qui-pour-quoi/)

Pour bien dimensionner les cassettes de climatisation, il faut prendre en compte la surface de la pièce, l’isolation thermique, le nombre de personnes, et la chaleur dégagée par les appareils. Ensuite, chaque cassette doit être raccordée électriquement via un tableau électrique secondaire. L’alimentation générale commence au poste transformateur, passe par une armoire électrique principale, puis se distribue aux tableaux divisionnaires et enfin aux boîtes de dérivation pour alimenter chaque appareil.

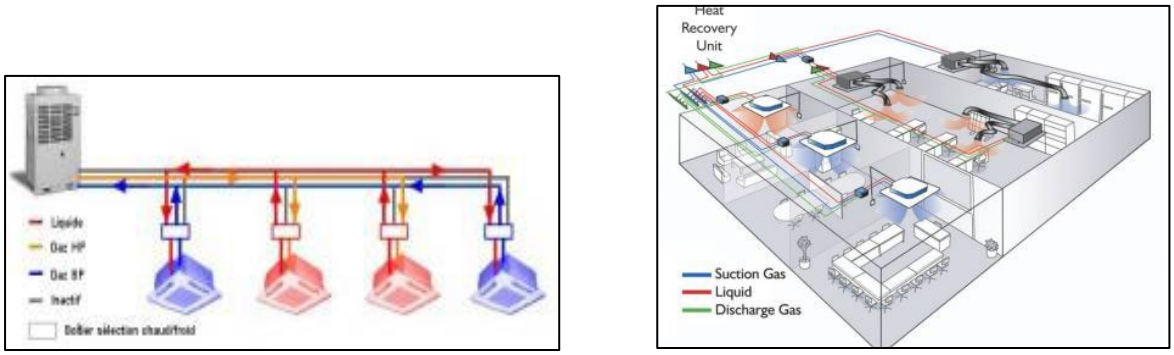

Figure 104 :Le système VRV de climatisation, source : (https://guidebatimentdurable.brussels/systeme-drv)

4.4. Les gaines d'évacuation des sanitaires :

Les gaines d'évacuation sont des conduits verticaux qui permettent d'acheminer les eaux usées et les odeurs vers l'égout ou la fosse septique. Elles doivent être bien ventilées pour éviter les bouchons hydrauliques et respecter les normes d'assainissement. Elles sont souvent intégrées dans les murs ou colonnes des bâtiments.

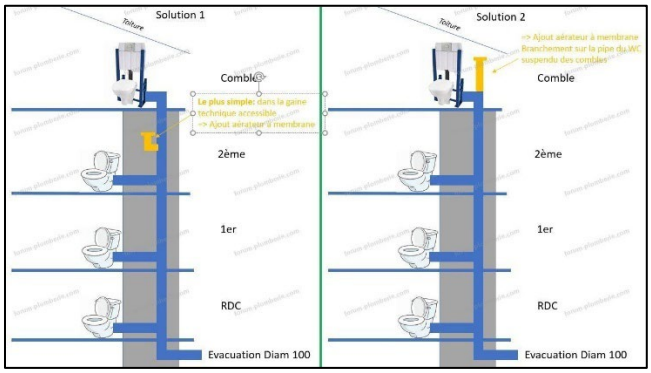

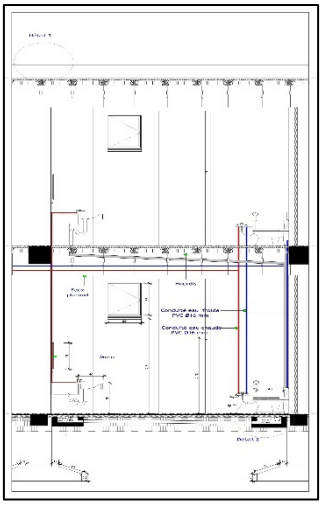

Figure 105: Le système d'évacuation des sanitaires superposés, source : (http://www.forum-plomberie.com.) auteure.

4.5. Système incendie :

Le système incendie est un ensemble d'équipements conçus pour détecter, alerter et lutter contre les débuts d'incendie. Il comprend des détecteurs de fumée ou de chaleur, des boutons d'alarme manuels, une centrale de détection qui gère les signaux, et des dispositifs d'alerte comme des sirènes ou des voyants. En cas de feu, l'alarme se déclenche pour évacuer les personnes et peut activer des systèmes automatiques comme la fermeture des portes coupe-feu ou le déclenchement des sprinklers, qui sont des têtes d'extinction automatique activées par la chaleur. Le système inclut aussi des extincteurs, placés à des endroits stratégiques pour éteindre les petits départs de feu, ainsi que des RIA (Réseaux d'Incendie Armés) , qui sont des tuyauteries sous pression reliées à des bouches à incendie pour permettre aux pompiers d'intervenir rapidement. Ce système global est essentiel pour assurer la sécurité dans les bâtiments. (Direction de la protection civile, Tlemcen),

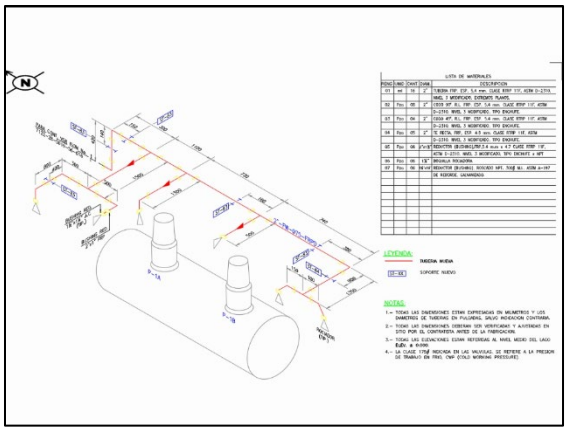

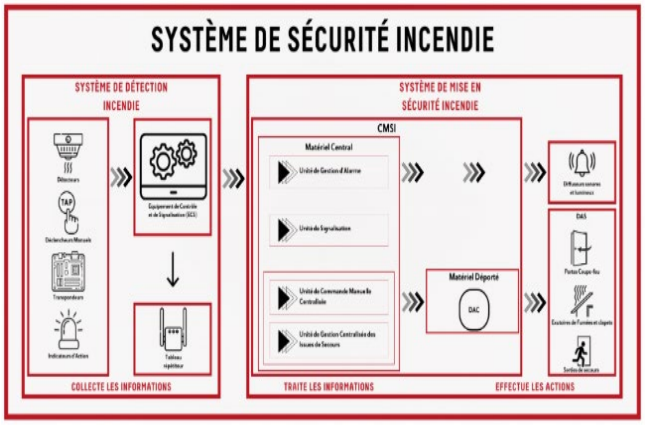

Figure 106:système incendie, source : www.securiteincendie.f

3.Approche technique du centre commercial :

3.1.1. Structure poteaux poutre :

Définition :

Une structure poteaux-poutres est un système constructif composé de poteaux (éléments verticaux) et de poutres (éléments horizontaux ou inclinés), reliés entre eux pour former un réseau rigide qui supporte les charges du bâtiment. Ce type de structure repose sur le principe suivant :

- Les poteaux transmettent les efforts verticaux (charges) vers les fondations.
- Les poutres relient les poteaux et portent les planchers, les murs, ainsi que les autres éléments de la construction.

C'est un système largement utilisé dans les bâtiments à plusieurs niveaux, notamment dans les constructions en béton armé, en acier ou en bois.

Rapport avec centre commercial :

La structure poteaux-poutres est très courante dans les centres commerciaux pour plusieurs raisons :

1. Grande portée entre les poteaux
2. Flexibilité architecturale
3. Rapidité de construction
4. Résistance et durabilité

3.1.2. Zénithal :

Définition :

Une structure zénithale, est un élément architectural qui permet de laisser pénétrer la lumière naturelle à l'intérieur d'un bâtiment, généralement par le haut (plafond ou toiture). Elle peut prendre plusieurs formes : verrière, lanterneau, puits de lumière, ouverture vitrée intégrée dans la toiture. Ce type de structure est souvent utilisé pour améliorer l'éclairage intérieur, tout en conservant l'étanchéité et l'isolation thermique du bâtiment.

Intégration de la toiture zénithale au réseau des poteaux :

La structure zénithale n'est pas directement liée aux poteaux de la charpente, car elle s'intègre principalement dans la toiture ou le plancher supérieur. Cependant, son assemblage au reste de la structure se fait de manière précise pour garantir :

- L'étanchéité.
- La stabilité.
- Et la transmission correcte des charges.

Elle repose généralement sur :

- Des supports métalliques ancrés dans les poutres ou dans la charpente,
- Ou sur une ossature autonome posée sur des points d'appui précis.

Des joints étanches, des profilés aluminium ou acier, ainsi que des fixations spéciales sont utilisés pour assurer la jonction entre la zénithale et le reste de la structure.

Rapport avec centre commercial :

La toiture zénithale est très utilisée dans les centres commerciaux pour plusieurs raisons :

1. Optimisation de l'éclairage naturel
2. Effet visuel attractif
3. Efficacité énergétique

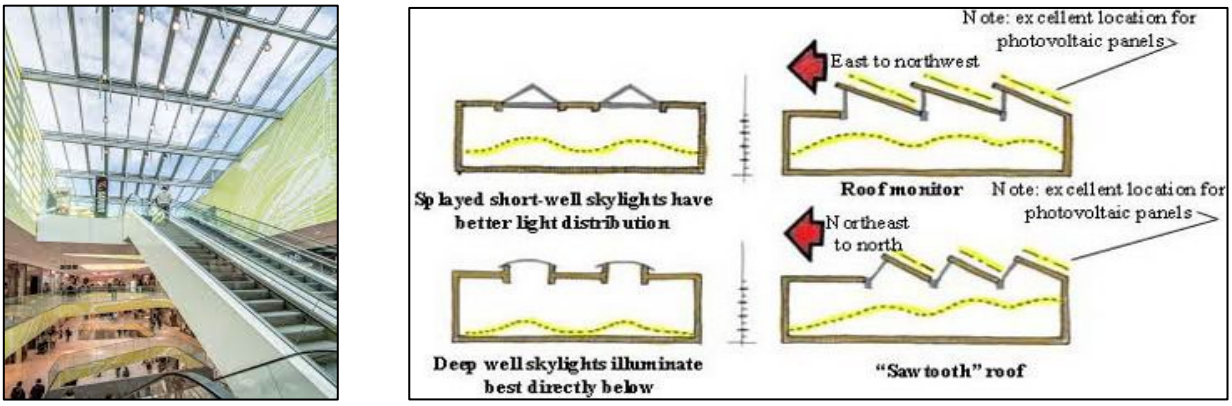

Figure 107:Eclairage zénithal, source :Pintrest.com

3.1.3. Escalators :

Définition :

Un escalator est un moyen mécanique de transport vertical, constitué d'une série de marches mobiles montant ou descendant en continu, permettant de transporter des personnes entre différents niveaux d'un bâtiment.
Il est équipé de rampes mobiles et de balustrades pour assurer la sécurité et le confort des usagers. ((https://www.futura-sciences.com/maison/definitions/maison-escalier-mecanique-11167/)

Rapport avec centre commercial :

L'escalator est largement utilisé dans les centres commerciaux pour plusieurs raisons :

1. Facilité de déplacement
2. Capacité à gérer les flux
3. Espaces optimisés
4. Sécurité et accessibilité
5. Image dynamique et attractivité



Figure 108:Escalators dans un centre commerciale, source : Pintrest.com

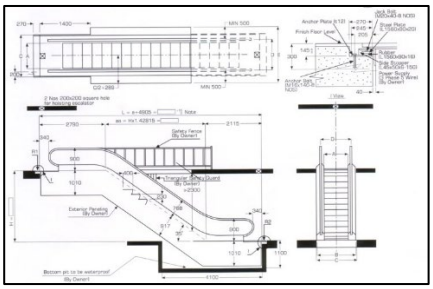

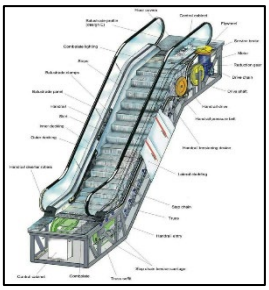

Figure 109:Détails escalators, source :Pintrest.com

3.1.4. Ascenseur :

Définition :

Un ascenseur est un appareil élévateur permettant de transporter des personnes ou des charges entre différents niveaux d'un bâtiment, verticalement ou selon une pente très faible.
Il est constitué d'une cabine mobile circulant à l'intérieur d'une cage (ou conduit), et fonctionne grâce à un système mécanique comprenant un moteur, des câbles, un contrepoids et des dispositifs de sécurité. (Https://www.sietram.fr/ascenseur/ascenseur-vitre/)

Rapport avec centre commercial :

L'ascenseur est un élément essentiel dans les centres commerciaux pour plusieurs raisons :

1. Accessibilité universelle
2. Transport efficace
3. Confort et praticité
4. Gestion des flux
5. Normes et réglementations

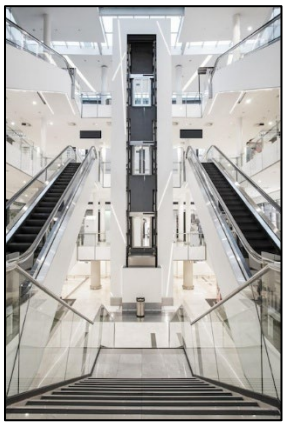

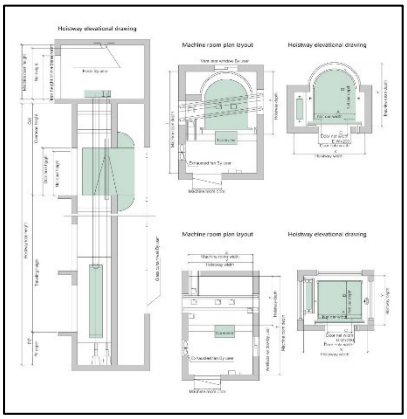

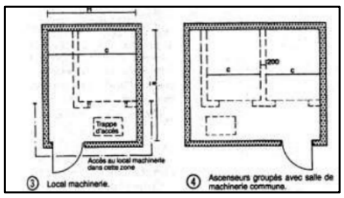

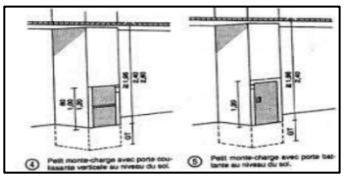

Figure 111:Ascenseurs dans un centre commercial, source : Pintrest.com

Figure 110 : Détails Ascenseur, source : Neufeurt

3.1.5. Monte de charge :

Définition :

Un monte-charge est un appareil élévateur conçu pour transporter des charges lourdes (marchandises, palettes, chariots, etc.) entre différents niveaux d'un bâtiment.
Il peut être de type ascenseur spécifique aux marchandises, avec ou sans accompagnement d'une personne, et est généralement utilisé dans les environnements commerciaux, industriels ou logistiques. (Https://www.aci-elevation.com/presentation-monte-charge.html)

Rapport avec centre commercial :

Le monte-charge joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement d'un centre commercial, notamment pour les raisons suivantes :

1. Transport des marchandises
2. Sécurité et efficacité
3. Optimisation de la logistique
4. Respect des normes
5. Gain de temps

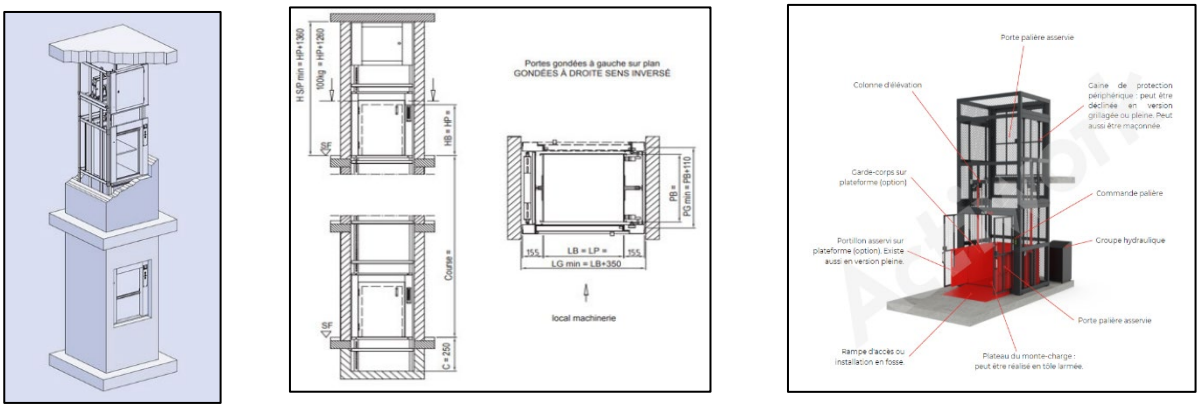

Figure 112:Détails techniques monte de charge, source:Neufert

3.6. Les toits végétalisés :

Un toit recouvert de plantes offre plusieurs avantages. Il isole le bâtiment en fournissant un chauffage et un rafraîchissement naturels. Il retient l'eau de pluie, ce qui limite les inondations urbaines. Il améliore la qualité de l'air et favorise la biodiversité, rendant les villes plus agréables et durables.
Il existe deux types principaux de toits végétalisés : le toit extensif, qui est léger et nécessite peu d'entretien avec des plantes résistantes, et le toit intensif, qui ressemble à un jardin avec plus de variété végétale et demande plus d'entretien. C'est une solution simple pour verdir les villes sans utiliser d'espace au sol. *(Toitures végétalisées, Éditeur : Québec Vert 3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2)*



Figure 113:Toiture végétalisée, source : sopranature.com

Chapitre V :
Conclusion générale

A travers cette étude, nous avons tenté de mettre en lumière la valeur historique, culturelle et urbaine du quartier de **Sidi Houari, centre ancien de la ville d'Oran**. Ce dernier, malgré son rôle fondateur dans l'établissement et le développement urbain de la cité portuaire, traverse aujourd'hui **une phase de déclin marquée par une dégradation physique**, **une perte progressive de sa fonction sociale et une marginalisation au profit de nouveaux centres urbains dynamiques**.

Dans ce contexte, notre travail s'inscrit dans **une démarche de requalification urbaine** et **patrimoniale**, visant à **réanimer** l'espace de Sidi Houari, comme **projet vivant**, intégrant les **dimensions sociales, économiques et culturelles**. Parmi les différents quartiers composant ce tissu urbain historique, nous avons choisi d'intervenir spécifiquement sur La Calère et La Blanca, deux anciens quartiers de pécheurs. Ces espaces, autrefois emblématiques de la vie commerçante de la médina oranais, se trouvent aujourd'hui en friche, victimes de l'abandon progressif et de l'indifférence.

L'intervention proposée repose sur deux axes principaux : la requalification spatiale et fonctionnelle du tissu urbain existant, et la mise en place d'un équipement central :

Construire un avenir où le passé continue de parler, où le bâti ancien retrouve un usage actif, et où l'identité locale est valorisée dans ses formes les plus authentiques

Réhabilité en centre multifonctionnel, l'hôpital Baudens a vu naître des espaces dédiés à la formation, à l'exposition, à l'hébergement et aux activités associatives toute en évitant l'étalement urbain et la destruction de structures patrimoniale.

La création d'un centre commercial intégré, combinant des fonctions d'appel comme le commerce, le bienêtre et le loisir offre un modèle économique viable et attractif. Ce dernier peut servir de levier pour redynamiser le commerce local tout en attirant de nouveaux investissements.

Ces propositions s'inscrivent dans une logique de continuité et de durabilité, où chaque intervention est conçue comme une étape vers une reconversion globale du quartier. L'idée est de traiter le passé comme une mémoire en mouvement, mais de permettre un dialogue entre l'histoire et le présent, entre mémoire et modernité. Et d'autres part ils s'inscrivent dans un principe clair de **mise en tourisme** du patrimoine urbain, où **l'architecture et l'aménagement jouent un rôle central de médiation entre l'histoire et le public**. Par la réhabilitation d'édifices emblématiques tels que l'hôpital Baudens et la création d'espaces commerciaux et culturels intégrés, l'intervention cherche à valoriser **le passé** de Sidi Houari tout en le rendant **accessible, compréhensible et attractif pour les visiteurs comme pour** les habitants.

Table de matière :

Introduction générale 1

Hypothèse : 2

Objectif architectural 3

Objectif socio-économique 3

Approche conceptuelle : 4

Approche pratique et analytique : 4

Application au projet : 4

Chapitre I : 5

Chapitre théorique 5

I.1.1. Patrimoine : 6

I.1.2. Patrimoine urbain : 6

I.1.3. Patrimoine naturel : 7

I.1.4. Patrimoine culturel : 7

I.1.5. Patrimoine matériel : 7

I.1.6. Patrimoine immatériel : 7

I.1.7. Un monument : 8

I.1.8. Ensemble : 8

I.1.9. Un site : 9

I.1.10. Secteur sauvegardé : 9

I.1.11. La patrimonialisation : 9

I.1.12. Centralité : 10

I.1.13. Centre historique : 11

I.1.14. Centre-ville : 11

I.1.15. Place publique : 11

I.1.16. Voie urbaine : 11

I.1.17. Carrefour : 11

I.1.18. Carrefour historique : 12

I.1.19. Friche : 12

I.1.20. Parcours urbain : 12

I.1.21. Médiation architecturale : 13

I.2.1. Restructuration : 13

I.2.2. Réaménagement : 13

I.2.3. Sauvegarde : 13

I.2.4. La revitalisation : 14
I.2.5. La rénovation : 14
I.2.6. Réhabilitation : 14
I.2.7. Reconversion : 14
I.3.1. Le tourisme : 15
I.3.2. Le touriste : 15
I.3.3. La mise en tourisme : *« Touristification »* 15
I.3.4. Les types de tourisme : 15
4.1.Le tourisme international : 15
4.2.Le tourisme national : 16
4.3.Tourisme d'affaires : 16
4.4.Tourisme commercial : (Ibid) 16
A. Charte d'Athènes 1931 : 17
B. Charte de Venise 1964 : 17
C. Charte international du tourisme culturel 17
- La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale : 18
- The Tangerine Dream : la Cité de l'entre deux mondes 19
- Représentations et médiation du patrimoine mondial : Le site d'Arequipa : 19
- Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran. Colloque international : 20

Chapitre II : 21
Chapitre analytique 21
Domaine 1 : l'environnement immédiat. 22
Domaine 2 : L'hôpital Baudens et la placette sous exploité de la Calère. 22
2.1. Situation géographique : 22
2.2. Accessibilité et infrastructures : 22
2.3. Climat : 23
2.4. Topographie : 23
2.5. Histoire de la ville d'Oran : 23
3.2.1. Diagnostic : Carte de diagnostic : 28
3.2.1. Intervention : Carte d'intervention : 29
3.2.3.Parcours : 30
3.3.1. Diagnostic du site : 32
3.3.2. Intervention sur site : 33
4.1. Fiche Technique : 35
Situation juridique : propriété de l'APC 35
Etat physique : dégradation avancée. 35

Capacité : 800 lits 35
Surface : 14675,7m2 35
Hauteur : 18.28 mètres 35
4.2. Situation de l'hôpital « Baudens » : 35
4.3. Histoire : 35
4.6. Caractéristiques : 36
5.A.Organisation spatiale : 37
5.B. Circulation : 37
5.B.1.Verticale : 37
5.B.2.Horizontale : 37
5.C.Eclairage : 37
6. Analyse des Façades : 38
1. Structure formelle : 38
2. Composition architectural : 38
3. Matériaux et finition de surface : 39
7. Structure : 39
7.1. Types de planchers : 39
7.2. Mur porteurs : 39
7.3. Assemblages : 40
7.4. Matériaux : 40
7.5. Diagnostic : 40
5.4.A. En général : 43
5.4.B. En termes d'architecture : 43
1/ L 'époque de l'antiquité : 43
2/ La période de moyen âge : 44
3/ La période de la renaissance : 45
4/ La période moderne : 45
5/ La période post-moderne : 46
5.6.1. Les Centres Commerciaux Super Régionaux 46
5.6.2. Les Centres Commerciaux Régionaux 46
5.6.5. Les Centres à Thèmes 47
6.1. Justification du choix : 51
6.2. Définition du centre multifonctionnel : 51
6.3. Définition du centre multifonctionnel : 51
Centres communautaires : 51
Centres commerciaux : 51

2. Centres culturels 51
Centres administratifs : 52
3. Centres sportifs 52
6.5. Analyse thématique : 52
Chapitre III : 59
Chapitre Conceptuelle 59
Programmation : 60
A. Programme de base : 60
B. Programme qualitatif: 60
Centre multifonctionel (ex hôpital Baudens) : 78
B.Centre commerciale : 81
1.Approche sur le système constructif mixte existant de l'hôpital Baudens : 86
Définition du système : 86
Fonctionnement du système : 86
2.les interventions proposées envers un bâtiment ancien (l'hôpital Baudens) : 86
3.Corps d'état secondaire : 90
3.3. Système d'alimentation électrique : 92
3.3. Le système VRV de climatisation : 92
4.4. Les gaines d'évacuation des sanitaires : 93
4.5. Système incendie : 93
3.Approche technique du centre commercial : 94
3.1.1. Structure poteaux poutre : 94
3.1.2. Zénithal : 94
3.1.3. Escalators : 95
3.1.4. Ascenseur : 96
3.1.5. Monte de charge : 96
3.6. Les toits végétalisés 97
Chapitre V :Conclusion générale 98
Bibliographie : 104

Bibliographie :

Ouvrages :

1. Irvoas-Dantec, D. (2004). *C'est quoi le patrimoine ?*
2. Choay, F. (n.d.). *L'allégorie du patrimoine*. Éditions du Seuil, 27 rue Jacob, Paris.
3. Le Bihan, G., Devernois, N., & Muller, S. (n.d.). *[Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité]*. Collection : À Savoir (n°26).
4. Choay, F., & Merlin, P. (2010). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (3e éd. Mise à jour). Presses Universitaires de France, Grands dictionnaires. ISBN : 978-2-13-058066-9.
5. *Le patrimoine culturel matériel et immatériel de la ville d'Al-Mughayyir. ISBN : 978-9931-22.*
6. LEGUAY JEAN PIERRE, « Terres urbaines, places, jardins et terres incultes dans la ville au moyen age »,2009
7. Valéry Patin, *Tourisme et patrimoine*, La Documentation française, 2012, 208 p., 1ère ed. 2005, ISBN : 3303331953555.
8. Bataillou, C. (Dir.). (2010). *Tourismes, patrimoines, identités, territoires*. Juillet. ISBN : 978-2354120597.
9. Diaz, I., & Fleury-Jägerschmidt, É. (Dirs.). (2020). *Réinventer la ville centre : Le patrimoine en jeu*
10. Didier, L. (1927). *Histoire d'Oran : période de 1501 à 1550.* Édition originale. Paris : Librairie militaire Berger-Levrault.
11. Bakhaï Fatima. *La Scalera*. Collection Écritures Arabes. 206 pages. Édition du 3 mai 2000.

Thèses :

1. Fèvres-de Bideran, J. (2012). Infographie, images de synthèse et patrimoine monumental : Espace de représentation, espace de médiation (Thèse de doctorat en Histoire de l'art). Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Ausonius - Institut de Recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge (UMR 5607), Maison de l'Archéologie, Pessac, France.

Revues et Articles :

1. CIREB**.** (2023). *Patrimoine naturel et patrimoine culturel : sauvegarde et valorisation.* Colloque international de la CIREB, parrainé par La Renaissance Française, Paris, 23-24 mai 2023. https://calenda.org/1044844
2. ICOMOS. (2015). *Statuts de l'ICOMOS*. Adoptés par l'Assemblée constitutive le 22 juin 1965 à Varsovie (Pologne), modifiés par la 5ème Assemblée générale

le 22 mai 1978 à Moscou (U.R.S.S.) et par la 18ème Assemblée générale le 12 novembre 2015 à Florence .

https://www.icomos.org/images/DOCUMENTS/Secretariat/2015/GA_2014_results/Statuts_Ethics_newlayout/05-BTEXTS_FR_Statuts_20150120_A4.pdf

Communication dans une conférence ou un colloque :

1. UNESCO. (2011). Propositions concernant l'opportunité d'un instrument normatif sur les paysages urbains historiques (36 C/23 Rev.). 36e session de la Conférence générale de l'UNESCO, 24 octobre 2011. [En français uniquement],

.https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000211094_fre

2. Réhabilitation et revitalisation urbaine à Oran. (2008). Colloque international, Oran, Algérie, du 19 au 21 octobre 2008. Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo, Office National de Gestion et Exploitation des Biens Culturels Protégés, Col·legi d'Aparelladors i Arquitectes Tècnics de Barcelona.

https://openarchive.icomos.org/id/eprint/1401/79/Actes_Or%C3%A0-Final.pdf

Article de journal :

1. ST. (2011). Mise en tourisme, touristification. Dernière modification par SB et CB en février 2023.
2. Dhaher, N. (2012). Les ambivalences de la mise en tourisme du patrimoine : Le cas du centre ancien de Tozeur (Tunisie). Tourisme dans les villes historiques, 6, 1er décembre 2012.
3. Leduc, I., Bourdeau, L., & Marcotte, P. (2017). Valeurs attribuées au label du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la promotion touristique : Le cas du quartier historique de Québec. Concilier tourisme et développement durable, 36(1).
4. Hubner, P. (2014). The Tangerine Dream : la Cité de l'entre-deux-mondes. Horizons des mondes méditerranéen et atlantique : imaginaires comparés, La vogue du tourisme : escales et tropismes, 29, 211-229.
5. Fagnoni, É. (2013). La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale. La ressource territoriale entre patrimoine et création, 90(2), 117-126.
6. Dormaels, M. (2014). Représentations et médiation du patrimoine mondial : Le site d'Arequipa / Representation and Médiation of the World Heritage : The Historic Center of Arequipa / Representaciones y mediación del patrimonio mundial : El sitio de Arequipa. Tourisme et médiations des patrimoines, 23, 109-138.

Texte de loi :

1. Loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. *Journal Officiel de la République Algérienne*.

Annexe :

Plans techniques et vues 3d du projet :



Plan de masse

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

1 Niveau -04,00
Ech : 1 : 1000

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

N NE E SE S SW W NW

vers le port
Vers le port et Merdjadju
accès au jardin de la place d'Orléans
Accès vers Parking
Accès vers centre commerciale
Accès vers Parking
Vers Merdjadju
la porte du Santon
Parcours Linkway
Parcours Le Boutin
sortie vers jardin
Accès vers Parcous
Accès vers Jardin de la porte du Santon
Accès vers Jardin de la porte du Santon
Accès vers Parking
Accès vers centre commerciale
Sortie du Tunnel
Accès vers Parking
Accès vers Parking
Réception touristique
Service de location
HAUT
HAUT
HAUT
R+2
R+1
R+3
R+1
R+4
R+4
R+3
R+3
24,00
-20,00
06,00 M
-20,00
-16,00
5,30M
-04,00
+00,00
+04,00
+08,00
-16,00
-3,83
-12.00
+08,00
-8,00
+08,00
+08,00
+12,00
+12,00
+01,00
+04,00
+08,00
-04,00
-04,00
+00,00
-00,17
• 04,00
07,00 M
08,00 M
07,00 M
+04.00
-04,00
+03,83
-03,66
Exposition temporaire 1225.32 m²
Stockage 82.55 m²
Vestaire F 33.01 m²
Vestaire H 33.25 m²
Sécurité 38.76 m²
Auditorium 310.71 m²
Gestion 16.26 m²
WC F 16.26 m²
WC H 15.16 m²
Restauration 198.80 m²
exposition permanante 320.19 m²
exposition permanante 378.27 m²
Lobby et espace wifi 484.51 m²
WC H 8.59 m²
WC F 16.68 m²
Salle de méditation 24.49 m²
Infirmerie 31.84 m²
Réception 77.19 m²
Réception 41.66 m²
Office de tourisme 74.18 m²
Location de vélo 68.68 m²

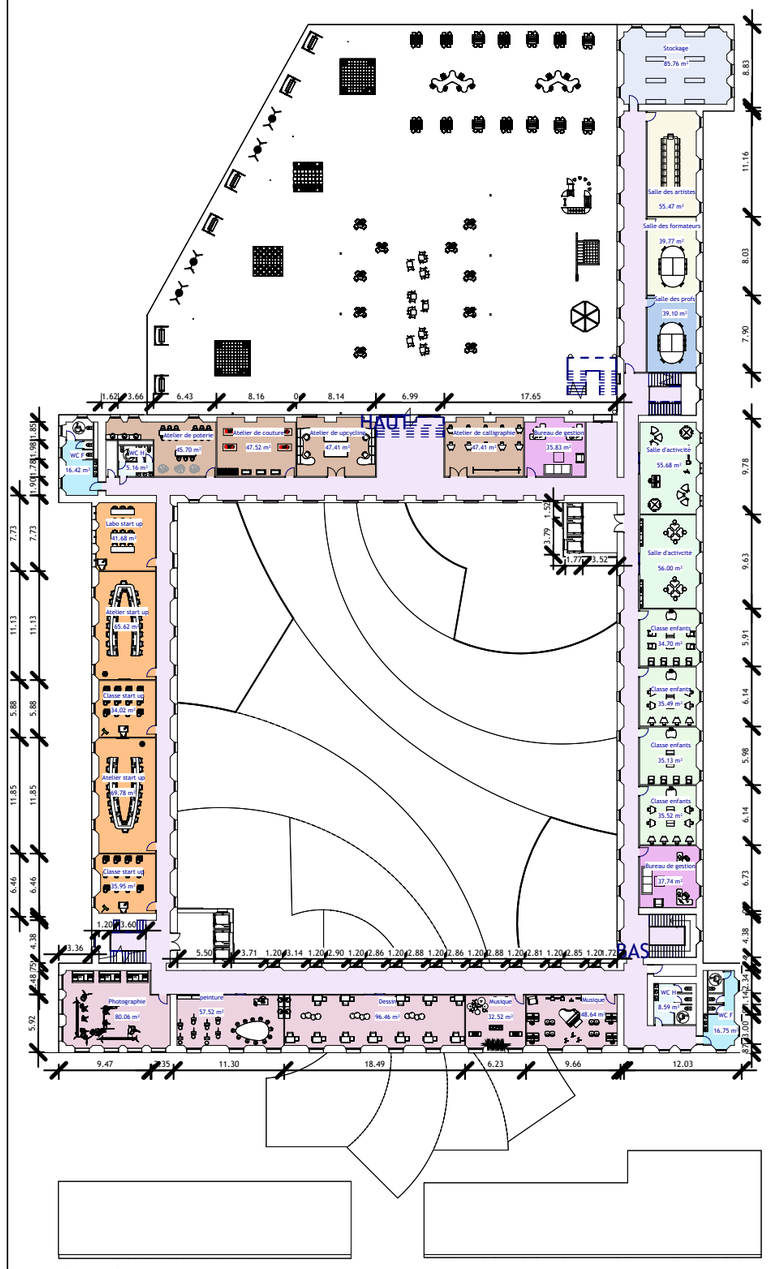

1 Niveau +00,00
Ech : 1 : 600

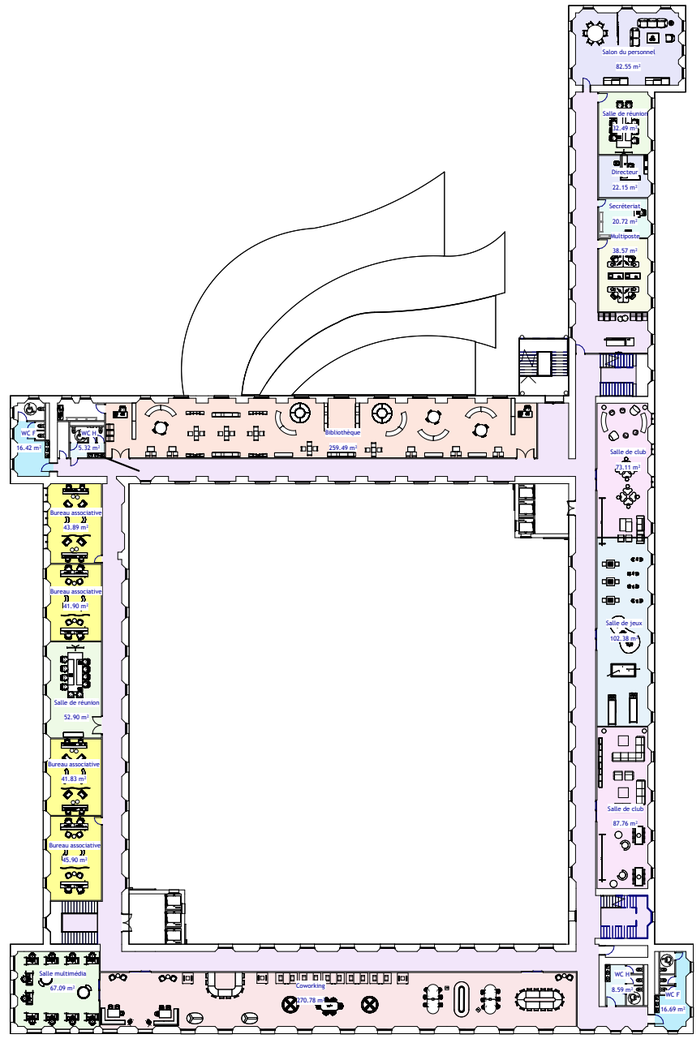

2 Niveau +04,00
Ech : 1 : 600

HAUT

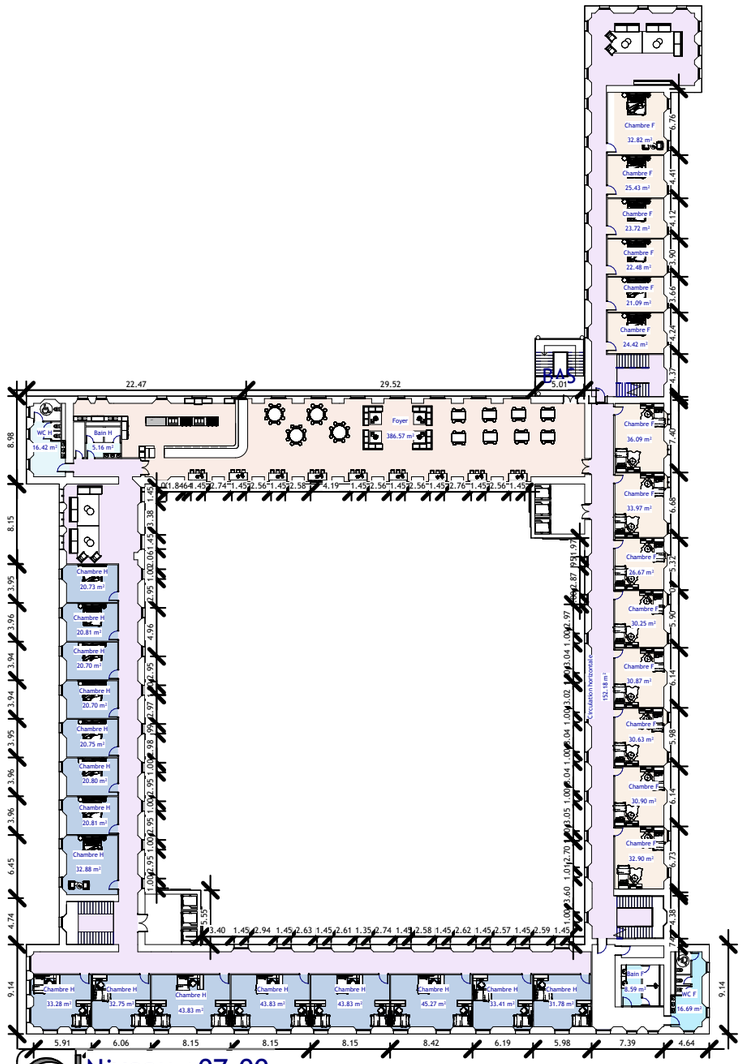

3 Niveau +07,00
Ech : 1 : 600

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		



Facade Est



Facade Sud



Facade Nord



Facade Ouest

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

1 Niveau -16,00
Ech : 1 : 1000

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

N
NW
NE
W
E
SW
SE
S

vers le port
24,00
Vers le port et Merdjadju
accès au jardin de la place d'Orléans
-20,00
W 06,00
-20,00
Accès vers centre commerciale
-16,00
5,30M
Accès vers Parking
Accès vers Parking
-16,00
-3,83
sortie vers jardin
R+4
Vers Merdjadju
R+2
la porte du Santon
+08,00
+01,00
+04,00
Accès vers Jardin de la porte du Santon
Accès vers Jardin de la porte du Santon
Parcours Linkway
-8,00
+08,00
+08,00
-04,00
Accès vers Parcous
-04,00
+00.00
-00,17
Accès vers centre commerciale
Sortie du Tunnel
Accès vers Parking
07,00 M
07,00 M
06,00 M
R+1
R+3
R+1
Parcours Le Boutin
-12.00
+01,00
sortie vers tersasse
+12,00
+12,00
+ 14.00
+ 04,00
+ 14.00
+ 14.00
+ 14.00
+00.00
+00.00
-04,00
+03,83
-03,66
Accès vers Parking
R+4
+04.00
R+3
R+3
Accès du personnel

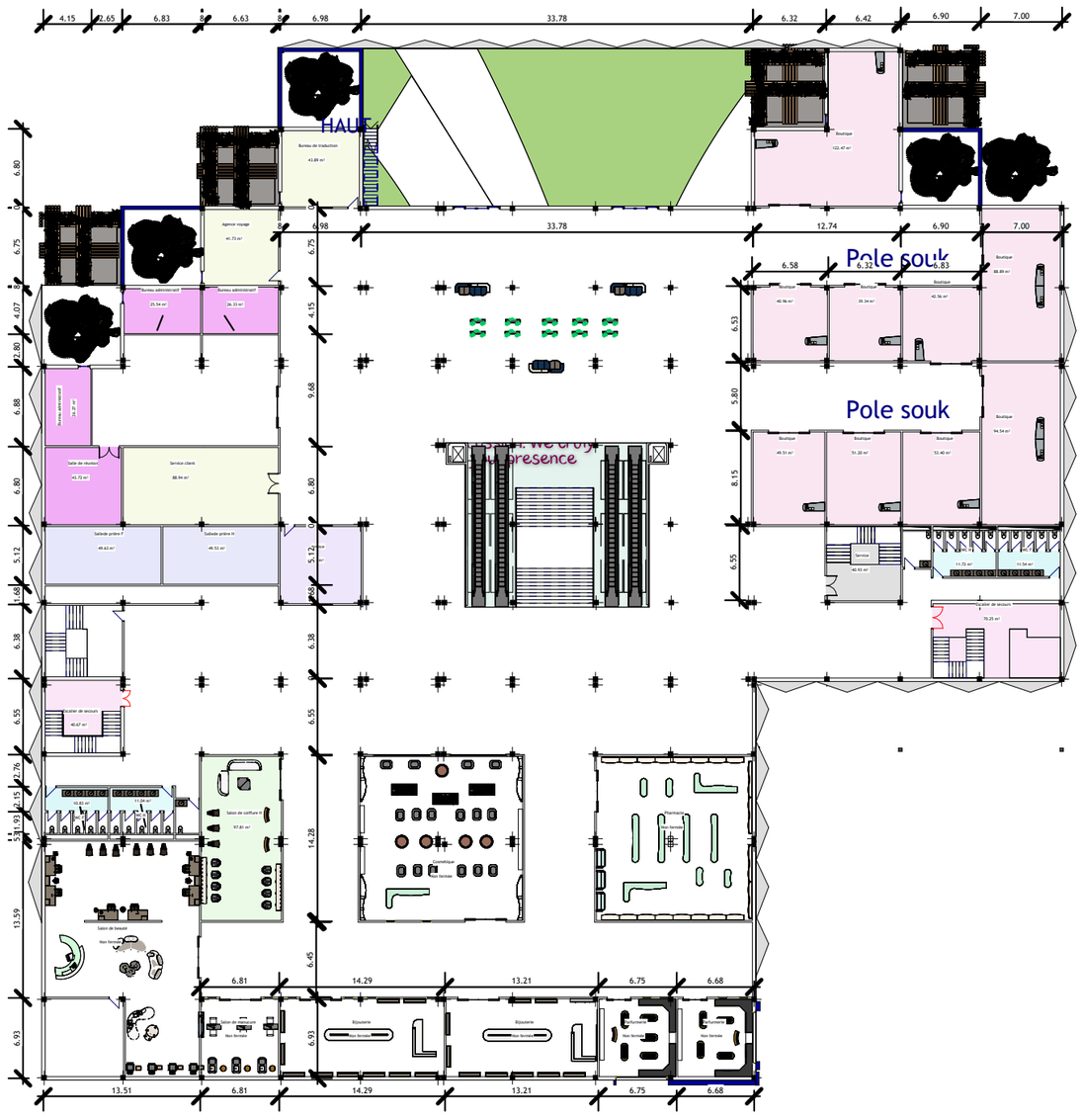

1 Niveau -04,00
Ech : 1 : 500

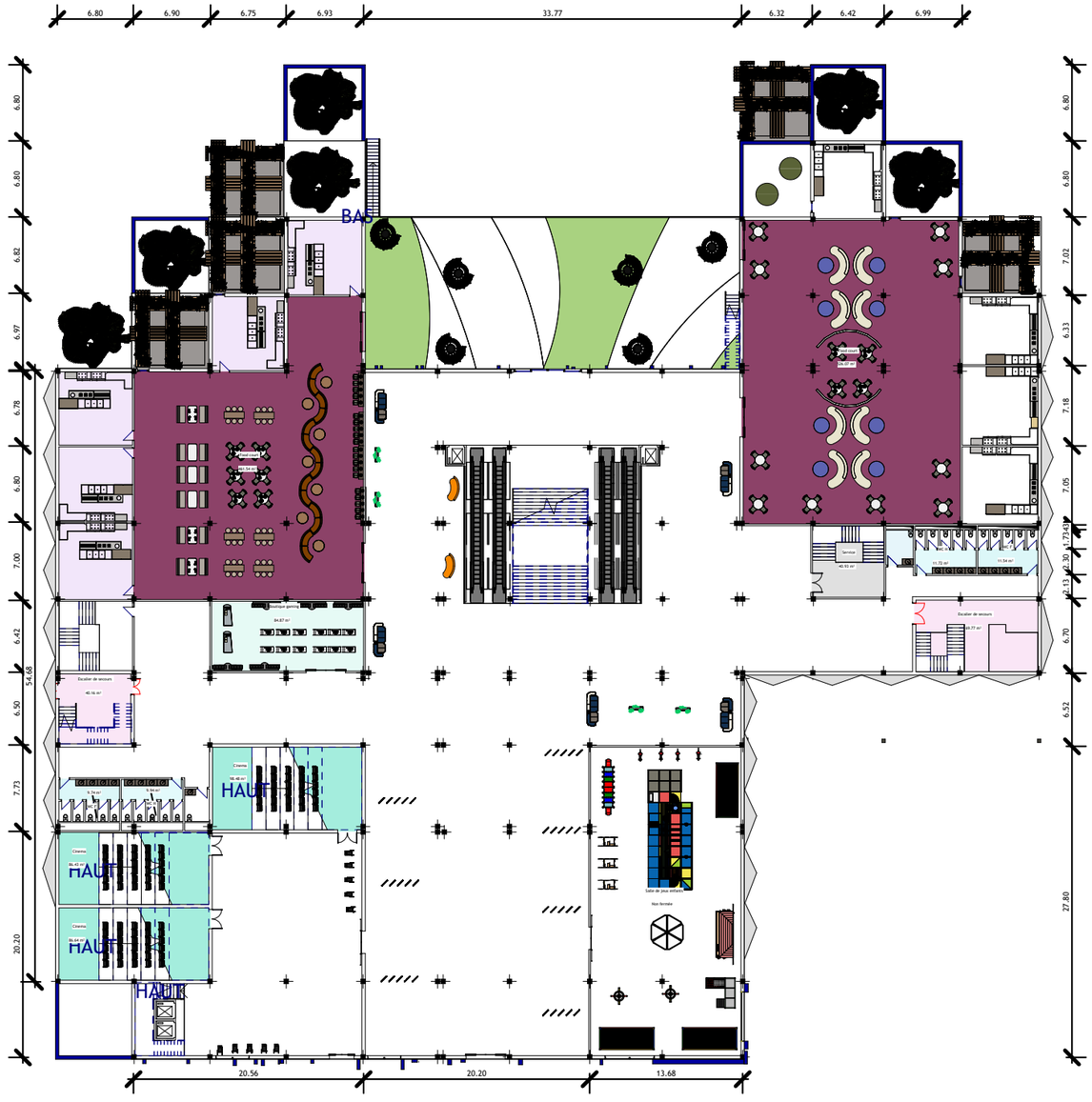

2 Niveau +00,00
Ech : 1 : 500

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

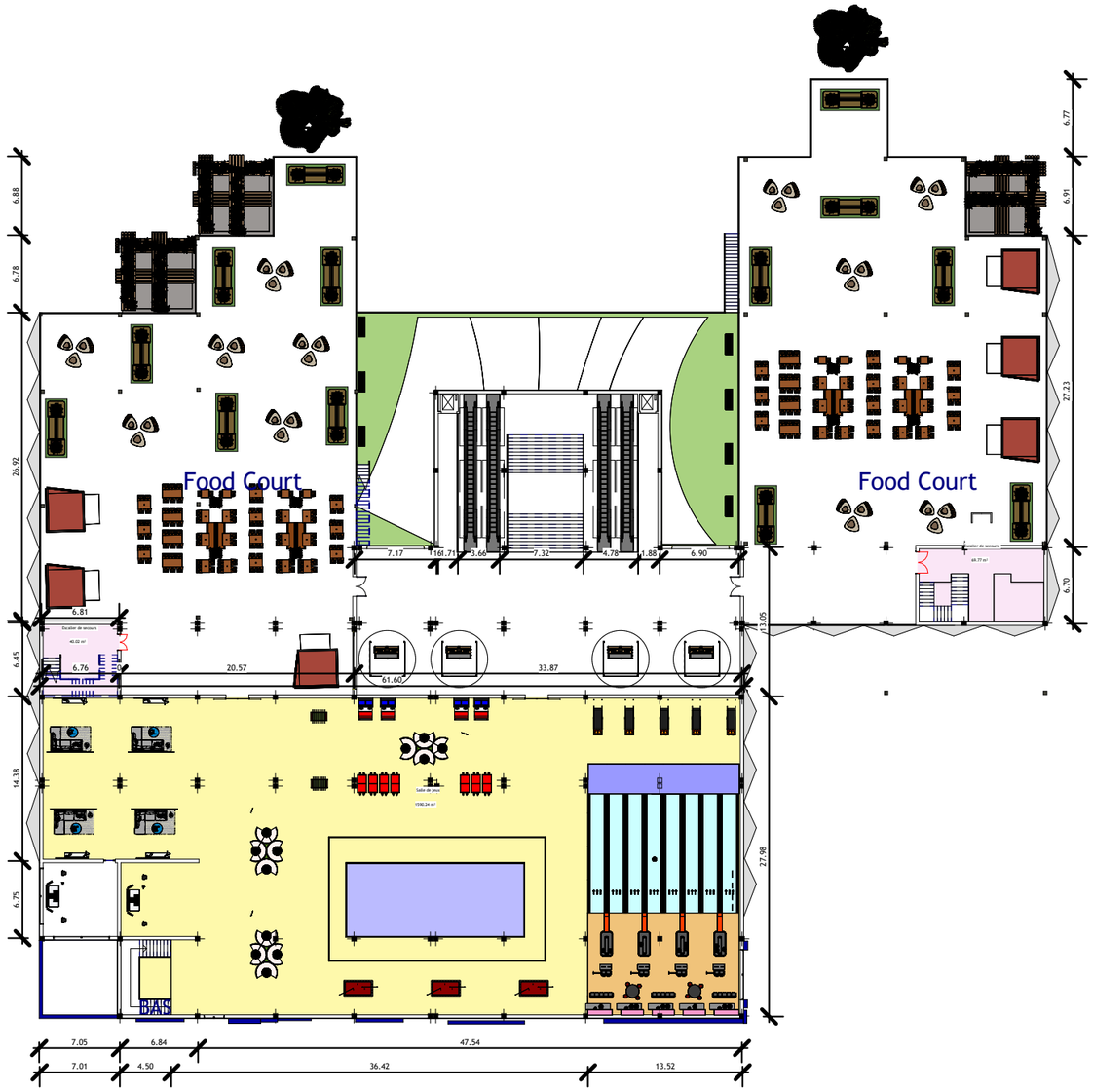

1 Niveau +04,00
Ech : 1 : 500

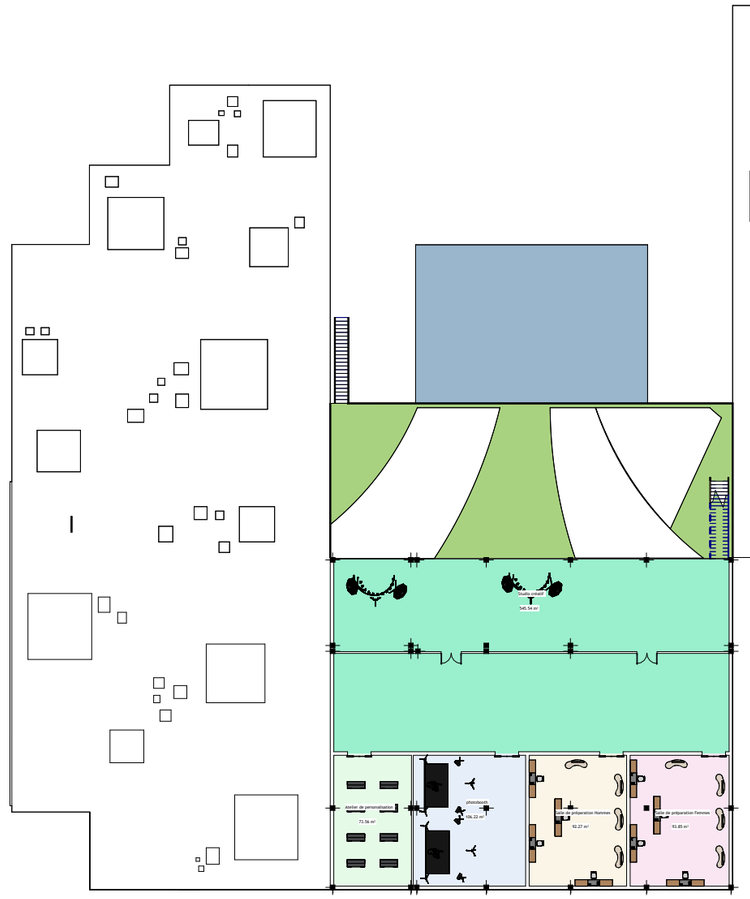

2 Niveau +08,00
Ech : 1 : 500

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID
FACULTE DE TECHNOLOGY
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		



Facade Nord



Facade Sud



Facade Est



Facade Ouest



Coupe du centre multifonctionnel

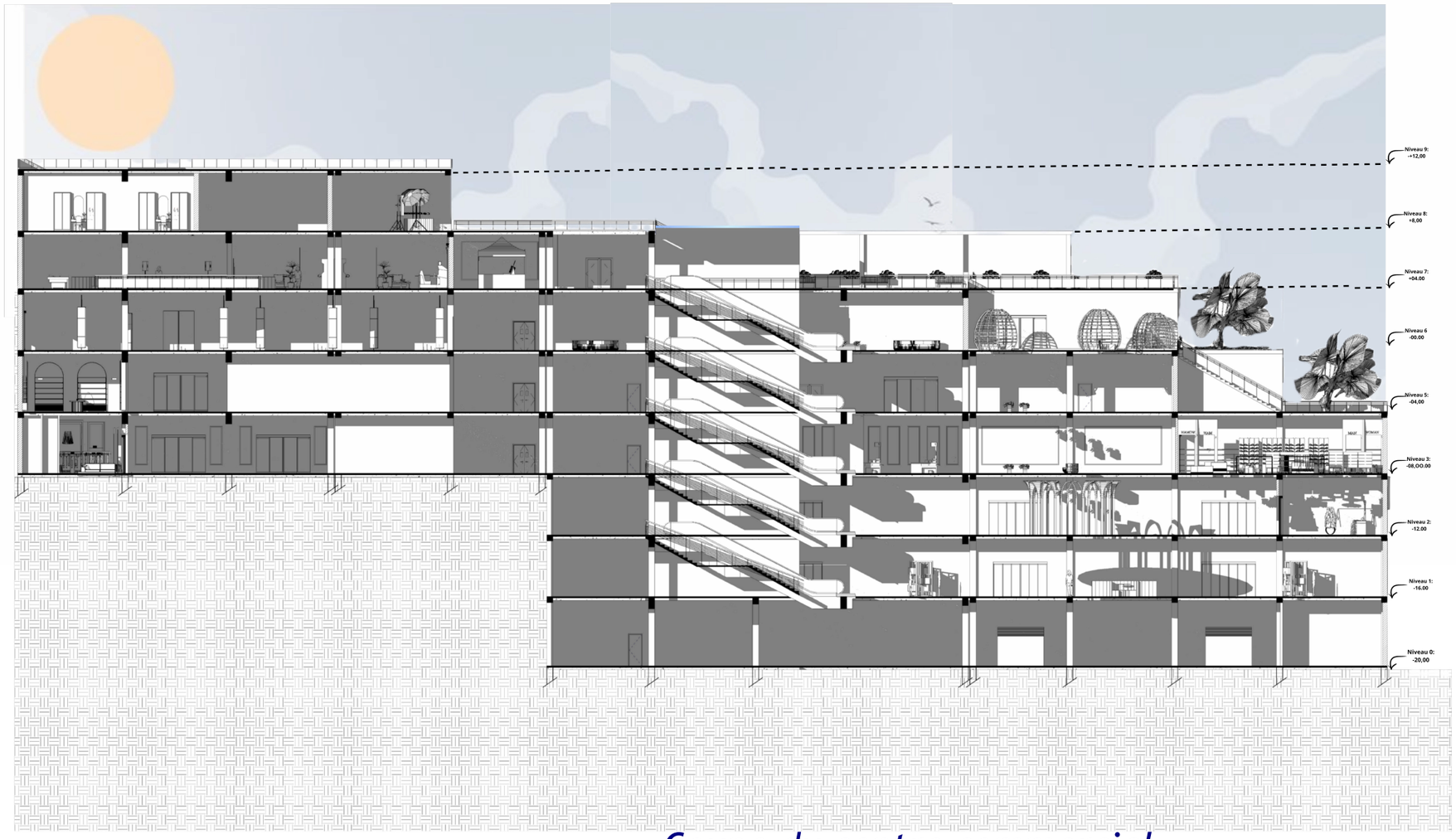

Coupe du centre commercial

UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

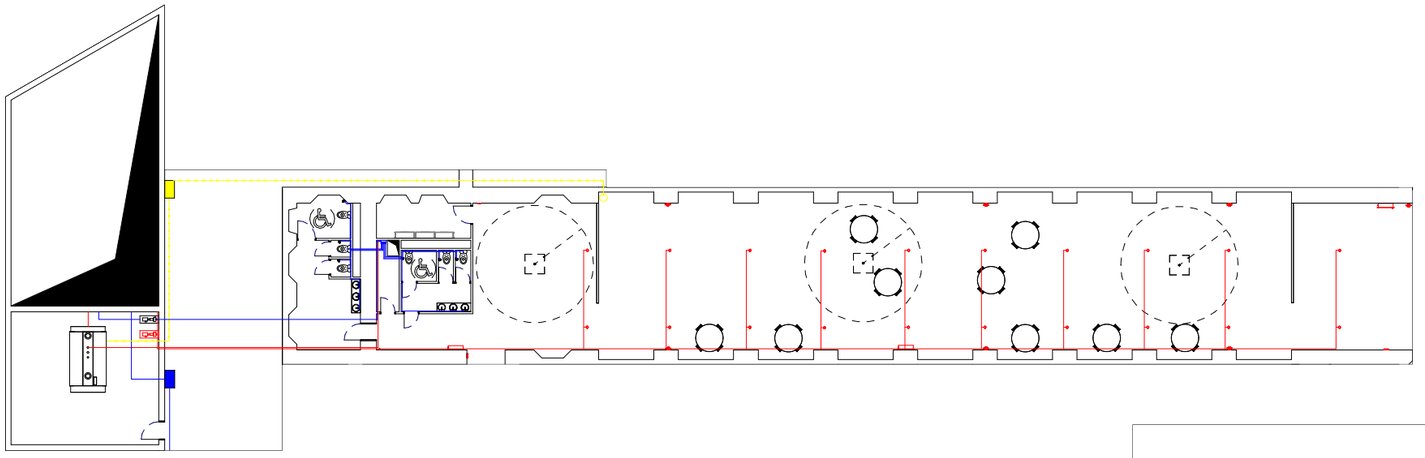

1 Niveau 0
Ech : 1 : 300

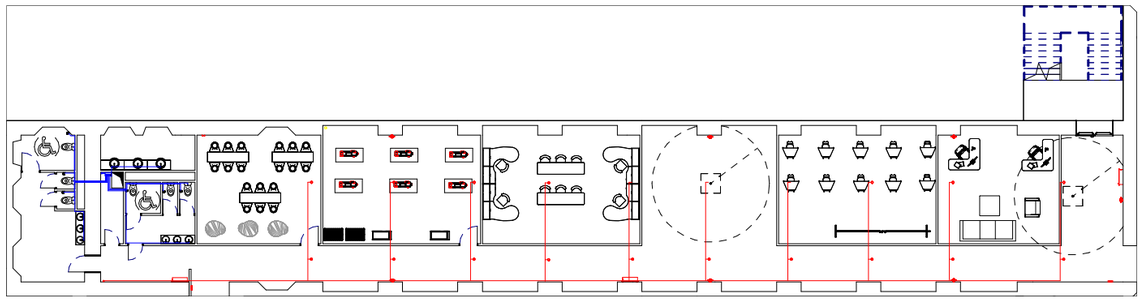

2 Niveau 1
Ech : 1 : 300

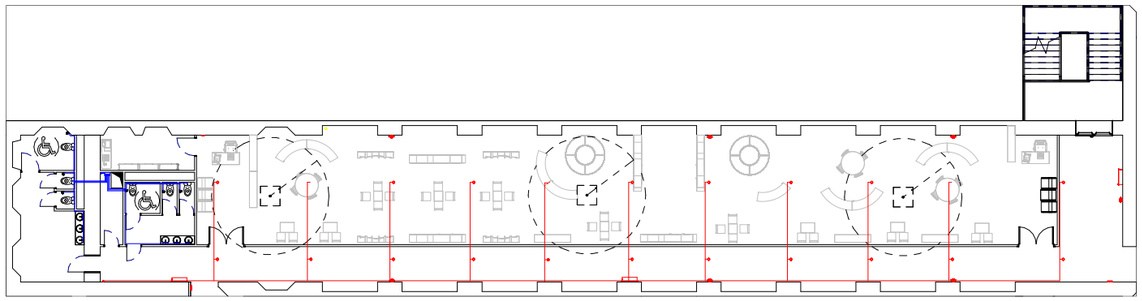

4 Niveau 2
Ech : 1 : 300

Plans du réseau AEP et réseau incendie

Belarbi Latifa

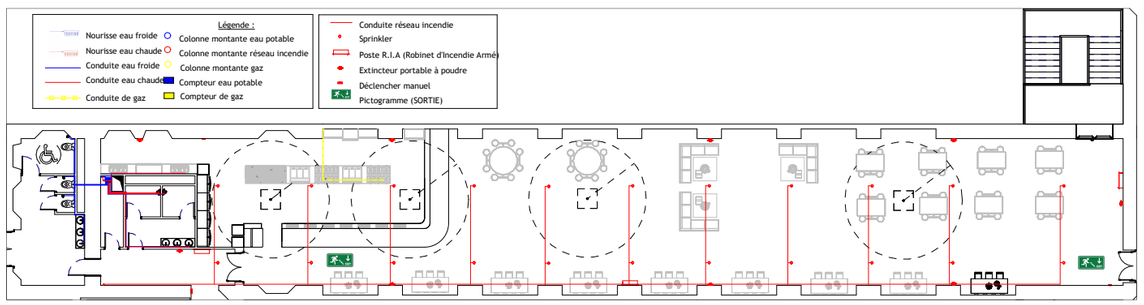

3 Niveau 3
Ech : 1 : 300

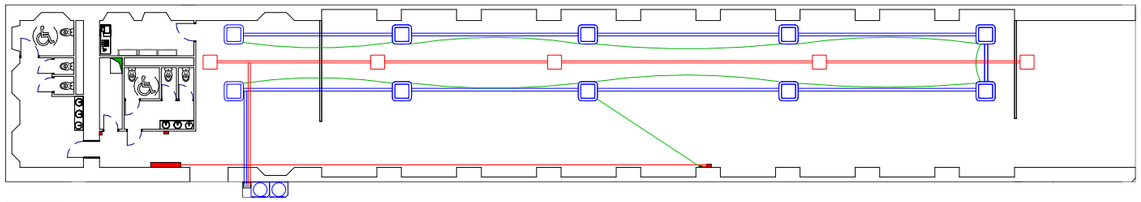

1 Niveau 0
Ech : 1 : 300

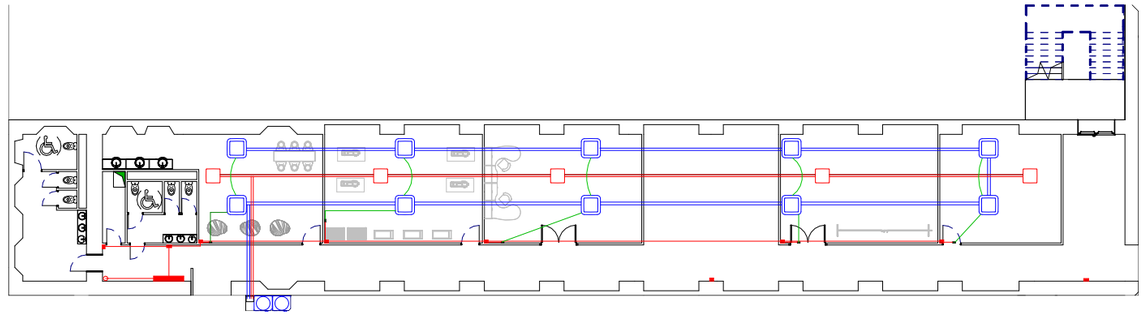

2 Niveau 1
Ech : 1 : 300

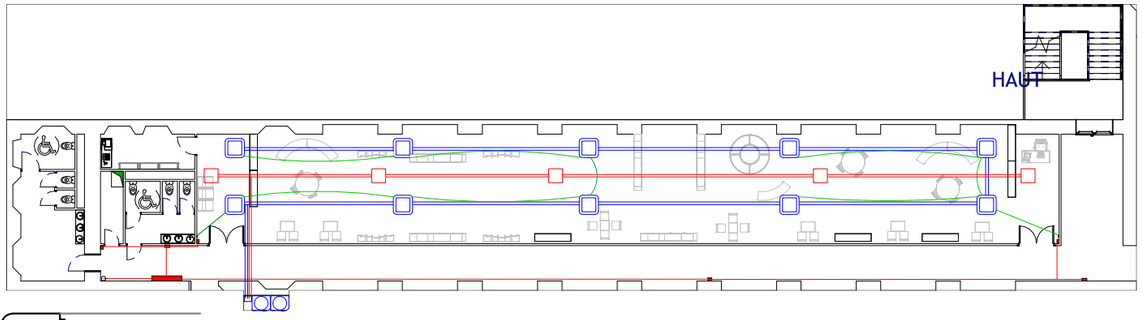

3 Niveau 2
Ech : 1 : 300

Plans du réseau de climatisation VRV

Belarbi Latifa

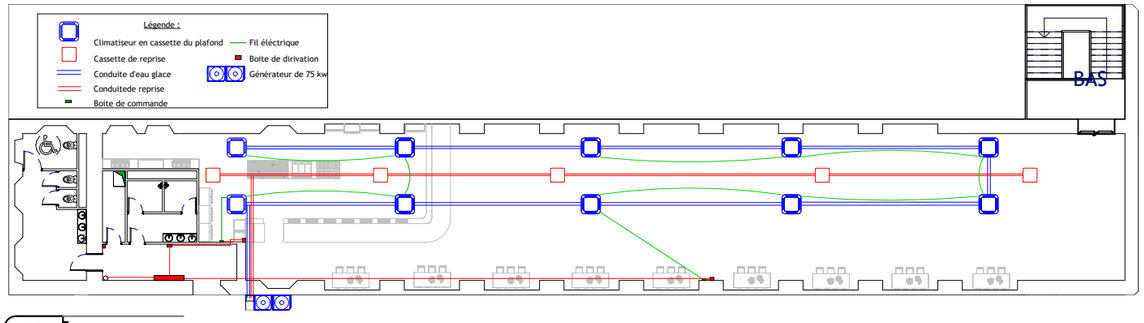

4 Niveau 3
Ech : 1 : 300

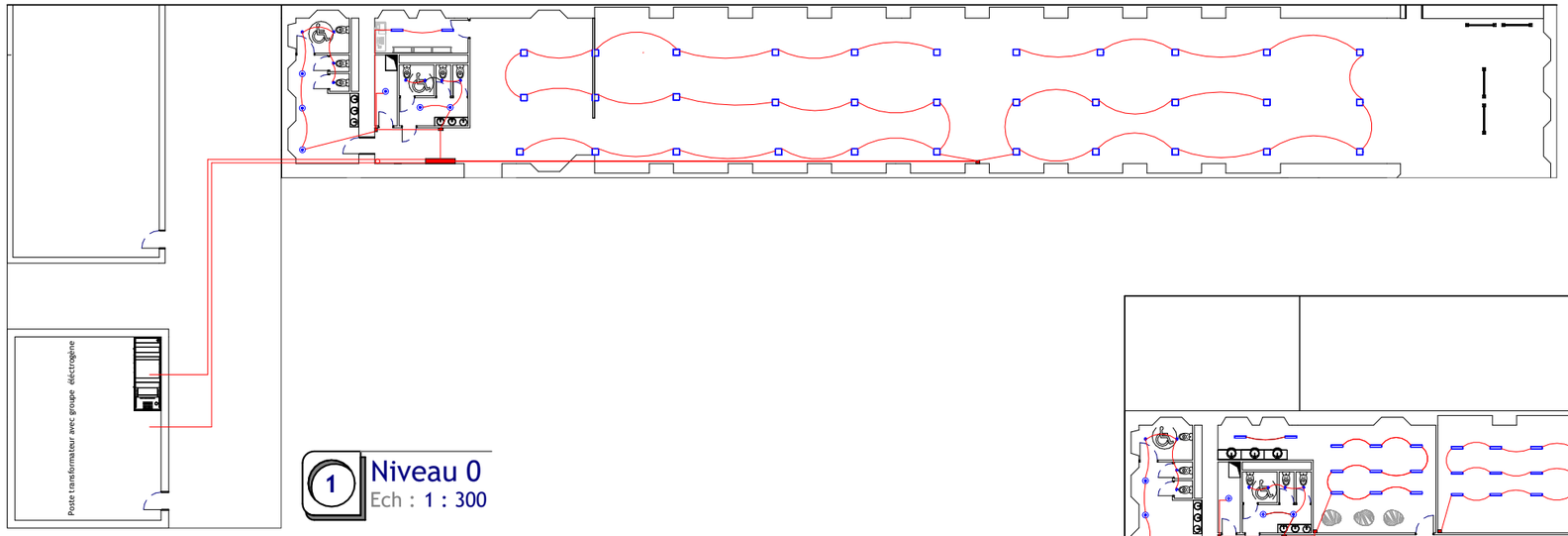

1 Niveau 0
Ech : 1 : 300

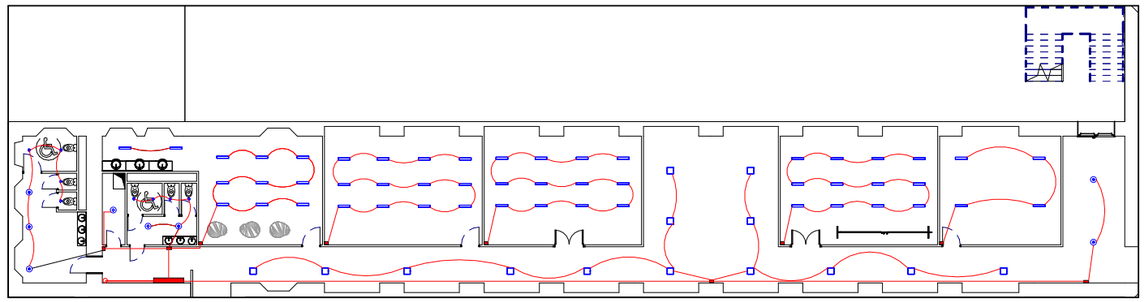

2 Niveau 1
Ech : 1 : 300

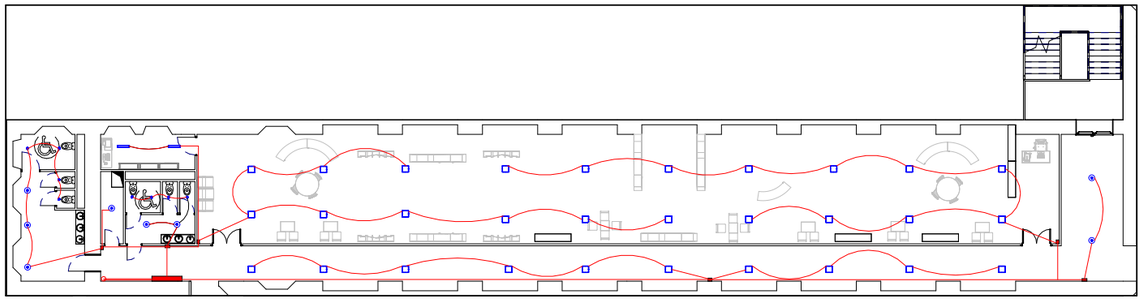

3 Niveau 2
Ech : 1 : 300

Plans d'alimentaion éléctririque

Belarbi Latifa

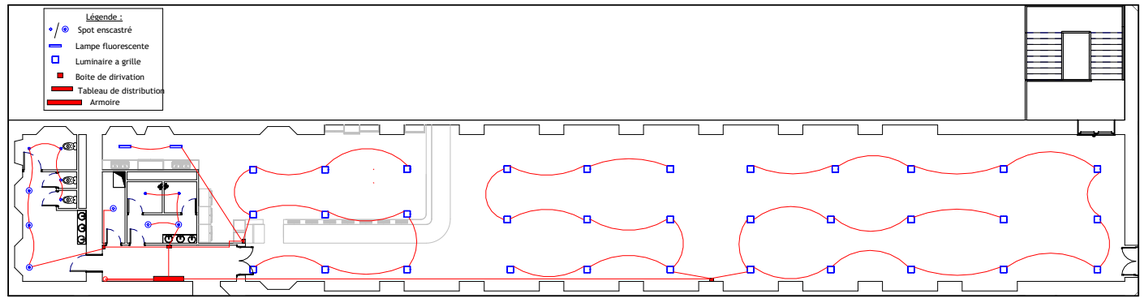

4 Niveau 3
Ech : 1 : 300

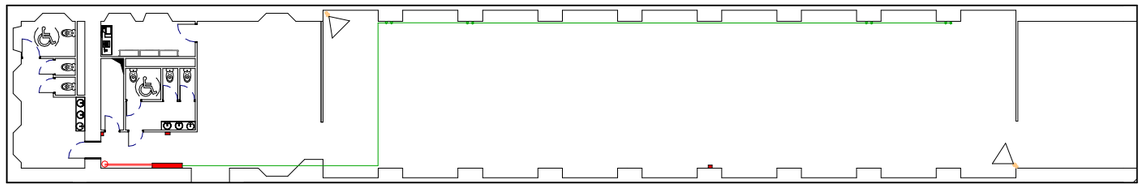

1 Niveau 0
Ech : 1 : 300

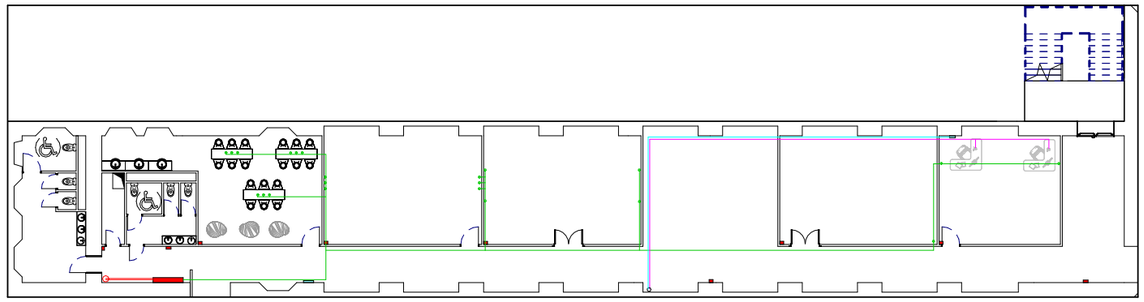

2 Niveau 1
Ech : 1 : 300

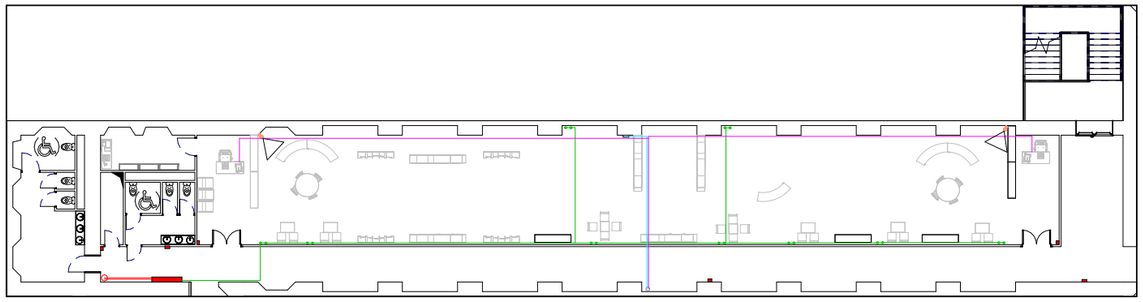

3 Niveau 2
Ech : 1 : 300

Plans du courant éléctrique faible

Belarbi Latifa

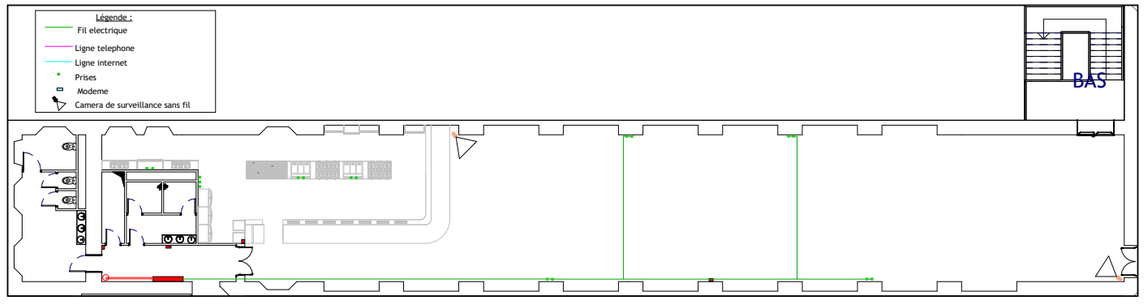

4 Niveau 3
Ech : 1 : 300



Vue 3d du centre multifonctionnel et du centre commercial







UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		



Vue 3d du centre multifonctionnel et du centre commercial







UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		

Vue 3d du centre multifonctionnel et du centre commercial









UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID FACULTE DE TECHNOLOGY DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE		
PROJET DE FIN D'ETUDE	INTITULE :REVITALISATION DE LA CALERE UN PATRIMOINE A REDECOUVRIR	BELARBI LATIFA
PRESENTE LE : 15/06/2025		